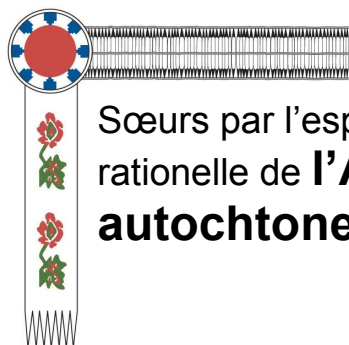


Les voix de nos sœurs par l'esprit :

Un rapport aux familles et
aux communautés

2e édition
Mars 2009



Sœurs par l'esprit est une initiative stratégique, pédagogique et rationnelle de **l'Association des femmes autochtones du Canada.**

Table des matières

Préface de la 2e édition	1
Remerciements de la présidente.....	2
Introduction.....	3
Cadre de recherche communautaire de Sœurs par l'esprit	4
Introduction aux histoires de vies	10
L'histoire de Amber Redman.....	12
L'histoire de Beatrice Sinclair	24
L'histoire de Daleen Kay Bosse (Muskego).....	28
L'histoire de Danita BigEagle	35
L'histoire de Debbie Sloss	39
L'histoire de Delores Whiteman.....	46
L'histoire de Georgina Papin.....	50
L'histoire de Nina Courtepatte.....	55
L'histoire de Terrie Ann Martin-Dauphinais.....	63
Nos sœurs disparues.....	73
Claudette Osborne.....	73
Elizabeth Dorian	76
Emily Osmond (LaPlante)	77
Lisa Marie Young	77
Maisy Odjick.....	78
Marie Kreiser	78
Pamela Holopainen	79
Shannon Alexander.....	80
Tiffany Morrison.....	80
Nos sœurs volées.....	82
Gladys Tolley.....	82
Kelly Morriseau.....	82
Lisa Faye Sheepskin	83
Shelley Joseph.....	83
Tashina General	86
Grandes lignes concernant les communications et la sensibilisation.....	88



Sœurs par l'esprit – Résultats provisoires de la recherche	98
Sœurs par l'esprit – Tendances et répercussions, version provisoire.....	105
Recommandations de Sœurs par l'esprit pour l'élaboration de politiques futures	109
Remerciements.....	118



Préface de la 2^e édition

Les voix de nos sœurs par l'esprit en est à sa deuxième édition, la publication initiale ayant eu lieu en novembre 2008.

Cette deuxième édition comprend de nouveaux récits de vie, ceux de Debbie Sloss, Georgina Papin et Terrie Ann Dauphinais. De nouveaux messages, des mises à jour, des photos et des poèmes de leurs familles ont été ajoutés aux récits de vie d'Amber, de Nina et de Daleen. À titre de sœurs dont on a volé la vie ou qui sont disparues, nous incluons également Tashina General et Tiffany Morrison. De l'information a été ajoutée à l'alerte à la disparition de Claudette Osborne ainsi qu'à l'hommage à la mémoire de Gladys Tolley.

Cette deuxième édition comprend aussi un cadre de recherche élargi, la mise à jour des résultats de la recherche au 31 mars 2009 et des rapports sur les grandes lignes concernant les communications et la sensibilisation. En terminant, nous présentons des conclusions provisoires sur les tendances relatives à Sœurs par l'esprit et présentons des recommandations formulées en fonction des niveaux préoccupants de la violence envers les femmes et les filles autochtones au Canada.



Remerciements de la présidente

Au nom du conseil d'administration et du personnel de l'Association des femmes autochtones du Canada, la présidente, Beverley Jacobs, tient à remercier les membres des familles qui ont participé à l'initiative Sœurs par l'esprit et à les honorer pour le courage et la générosité dont ils ont fait preuve en racontant l'histoire de leurs filles, leurs sœurs, leurs mères et leurs grand-mères. Leur vision, leur force et leur engagement permettent à l'AFAC de poursuivre cet important travail.

La présidente Jacobs remercie également toutes les autres personnes qui ont offert leur temps, leurs efforts et leurs connaissances pour faire enquête sur les causes profondes, les circonstances et les tendances liées à la question de la violence racialisée et sexualisée envers les femmes et les filles autochtones. Les efforts qu'ils ont faits pour comprendre cette question, formuler des stratégies et préconiser des mesures qui auront pour effet d'augmenter la sécurité des femmes et des filles autochtones au Canada sont très appréciés.

La présidente Jacobs remercie pour leurs bons conseils les aînés et les autres chefs spirituels qui ont aidé les membres des familles, les membres du personnel de l'AFAC et les autres personnes qui ont travaillé à cette difficile initiative. Elle remercie également les communautés autochtones pour leur appui et les autres intervenants pour leur participation.



Introduction

L'initiative Sœurs par l'esprit est une initiative de recherche, de sensibilisation et d'élaboration de politiques financée par Condition féminine Canada, qui s'étend sur plusieurs années. Le but de cette initiative est d'agir pour faire face au nombre troublant de femmes et de filles autochtones disparues ou assassinées au Canada. Grâce à l'initiative Sœurs par l'esprit, l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) vise à acquérir une meilleure compréhension de la violence racialisée et sexualisée perpétrée contre les femmes et les filles autochtones. Cette connaissance aide l'AFAC et les autres intervenants à comprendre les causes profondes de cette violence et à déterminer quelles mesures il faut prendre pour accroître la sécurité des femmes et des filles autochtones. Par l'intermédiaire de l'initiative Sœurs par l'esprit, l'AFAC veut honorer les femmes et les filles qui ont perdu la vie par la violence et rappeler le souvenir de celles qui sont encore portées disparues.

Ce rapport de Sœurs par l'esprit aux familles et aux communautés résume l'information obtenue dans le cadre d'entrevues avec les familles participantes au sujet de leurs êtres chers disparus ou assassinés et l'information résultant de recherches démographiques et statistiques. Nous avons utilisé pour les entrevues une méthodologie de conte, fondée sur une approche du cycle de vie, pour faire connaître l'histoire de la vie de ces femmes et de ces filles autochtones. Les membres de leurs familles et le personnel de l'AFAC se sont investis dans des relations authentiques et sincères, adhérant ainsi aux exigences éthiques de la recherche dans un contexte autochtone. Dans ce rapport, les histoires de vie s'inscrivent dans le contexte plus général d'autres travaux effectués dans le cadre de l'initiative Sœurs par l'esprit et servent à confirmer les conclusions fondées sur d'autres travaux de recherche, à illustrer les thèmes communs, à inspirer des recommandations pour l'élaboration et l'adoption de politiques et à déterminer des orientations futures afin de poursuivre les recherches. Ce rapport, qui s'adresse aux membres des familles et aux communautés, représente l'engagement de l'AFAC à communiquer les résultats de notre travail aux personnes qui sont le plus intimement préoccupées par cette importante question.



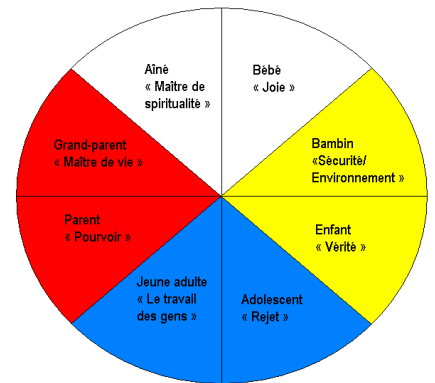
Cadre de recherche communautaire de Sœurs par l'esprit

L'initiative Sœurs par l'esprit vise à récupérer les protocoles et les processus autochtones traditionnels entourant les moyens de savoir ainsi que la compréhension de ces moyens et ce que signifie faire de la recherche. L'AFAC a dressé un plan de recherche communautaire pour guider notre travail de manière respectueuse et adaptée sur le plan culturel¹. Notre méthodologie² implique un processus réciproque de collaboration entre partenaires égaux. Cette approche de la recherche, fondée sur la relation, privilégie les expériences des femmes et des filles autochtones et de leurs familles et permet de refléter différentes cultures, valeurs et traditions ainsi que des besoins et des points de vue différents dans les histoires que les familles acceptent de partager avec nous. Dans l'exécution de ce travail, nous sommes guidées par les valeurs éthiques et culturelles de la bienveillance, du partage, de la confiance et de la force.

En tant que processus de recherche pour le changement, l'initiative Sœurs par l'esprit représente plus que la collecte de renseignements sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Notre recherche reflète une philosophie visionnaire selon laquelle les familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées ainsi que les autres intervenants comme les membres des communautés et les prestataires de services sont invités à communiquer leur vision de l'avenir. Les activités de recherche de Sœurs par l'esprit sont conçues de manière à mettre au jour les causes premières, les circonstances et les tendances afin de promouvoir la modification des politiques qui aura pour effet d'accroître la sécurité de toutes les femmes et filles autochtones au Canada.

Notre recherche est guidée par les quatre questions suivantes :

1. Quelles sont les circonstances, les causes profondes et les tendances qui mènent à des incidents de violence racialisée et sexualisée contre les femmes autochtones au Canada?
2. Comment le système judiciaire a-t-il répondu aux rapports de disparition déposés par les familles et les communautés de femmes autochtones disparues et assassinées au Canada? Quels sont les problèmes, les difficultés, les lacunes?
3. Quels changements faut-il apporter pour améliorer la sécurité et le bien-être des femmes autochtones au Canada – particulièrement en ce qui concerne cette question?
4. Comment les changements nécessaires peuvent-ils être apportés afin de réduire ou de prévenir les incidents de violence racialisée et sexualisée envers les femmes autochtones, particulièrement ceux qui entraînent la disparition ou la mort?



Raconter l'histoire de vie est guidé par le cycle de vie



Il est important de noter que le terme « meurtre », dans le contexte de cette initiative de recherche, est utilisé pour faire référence aux décès résultant d'un homicide ou de la négligence. L'AFAC suit aussi les cas de « mort suspecte ». Ce terme fait référence à des incidents que la police a déclarés naturels ou accidentels, mais que les familles ou les membres des communautés considèrent comme suspects.

La recherche dans le cadre de l'initiative Sœurs par l'esprit est effectuée par une combinaison de méthodes. La recherche primaire³ est surtout la collecte de récits (sous forme d'entrevues) par les familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Les familles sont invitées à parler de l'histoire de leurs filles, sœurs, mères ou grands-mères en se guidant sur le cycle de vie. Ces récits portent aussi sur l'expérience des membres des familles avec le système de justice, les médias, les services aux victimes et autres formes de soutien. Les entrevues d'informateurs clés, les ateliers communautaires et les groupes de discussion sont aussi des sources primaires.

Conformément à une approche relationnelle de la recherche, le processus du récit en est un de collaboration. L'établissement de relations favorise la confiance, qui fait partie intégrante de l'initiative. À titre de chercheuses, notre rôle consiste à créer un espace où les familles peuvent parler de leurs expériences, de ce qu'elles savent, de leurs pensées et de leurs idées dans un contexte positif. Nous sommes attentives aux questions entourant la confidentialité et nous obtenons le consentement éclairé des membres des familles qui participent à l'initiative. Le processus d'entrevue est semi-structuré, mais les familles ont le contrôle sur les récits qu'ils nous communiquent. L'entrevue est suivie d'un dialogue continu : nous offrons aux familles plusieurs occasions de réviser leur récit. Une fois que celui-ci est publié, l'AFAC continue d'informer les familles participantes des activités dans le cadre de Sœurs par l'esprit et de l'évolution de l'initiative.

L'AFAC comprend et privilégie le fait que les récits des membres des familles reflètent leurs expériences de vie et leur cheminement de guérison, et nous nous engageons à interpréter leurs paroles dans le contexte culturel sécuritaire dans lequel ils se sont ouverts à nous. Après tout, ce sont les familles qui racontent. Notre responsabilité consiste à utiliser ce qu'on nous dit pour sensibiliser la population et formuler des recommandations dans le but d'encourager des changements positifs. De plus, nous reconnaissons que ce savoir continue d'appartenir aux membres des familles qui nous en ont fait part. Ils ont le contrôle sur le contenu et la présentation de ce qui est publié.



Les récits de vie présentent des avantages importants pour les chercheuses et les membres des familles qui participent à l'initiative⁴, mais il y a aussi des difficultés liées à la réalisation des entrevues. Compte tenu du taux élevé de pauvreté que connaissent les Autochtones au Canada, il n'est pas étonnant que les membres de certaines familles n'aient pas le téléphone ou l'accès à l'Internet. Sans l'aide de ces technologies, il peut être très difficile d'établir des relations à de grandes distances (et même de maintenir la communication, dans certains cas). Dans de tels cas, notre capacité de faciliter le processus de narration dépend presque entièrement de la possibilité d'obtenir des fonds pour des voyages. Malheureusement, comme beaucoup d'organismes de femmes autochtones, l'AFAC n'a que peu de ressources à consacrer aux déplacements, et ce manque de capacité a restreint le nombre de familles avec lesquelles nous avons pu travailler.

La possibilité d'opinions divergentes entourant la présentation de l'histoire complique aussi le processus de narration. La compréhension et les perceptions de leurs êtres chers et de ses expériences peuvent es membres différer grandement d'un membre de la famille à un autre ou ils peuvent vouloir que l'histoire soit présentée autrement. Il y a aussi des difficultés particulières dans le cas de femmes dont la disparition ou le meurtre n'est pas résolu. Nous sommes attentives au fait que la révélation de renseignements encore inconnus du public peut compromettre une enquête policière en cours. Les tensions sont continues et il n'y a pas de solutions faciles ni uniformes. Nous considérons chaque récit avec soin et, s'il y a lieu, nous discutons avec les membres des familles participantes de toute préoccupation qu'ils pourraient avoir, ce qui souligne la valeur d'une approche relationnelle de la recherche. Prendre le temps d'établir une relation avec les membres des familles qui participent à l'initiative est un moyen d'établir un contexte sécuritaire et confortable dans lequel on aborde plus facilement les questions délicates ou les points de vue divergents. Nous constatons que la plupart des différends sont facilement résolus par un dialogue honnête et respectueux.

En plus d'amasser des données primaires au moyen d'entrevues avec des membres des familles, l'AFAC a créé une base de données où sont consignés les renseignements relatifs aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées. Une grande partie de cette information est tirée de la recherche secondaire⁵, notamment d'articles de journaux et d'autres sources de nouvelles, de décisions judiciaires publiées et des sites Web de la GRC et de corps policiers provinciaux et municipaux. Les rapports de membres des familles ou des communautés concernées ainsi que les renseignements obtenus



d'informateurs clés (agents de police, par exemple) sont aussi des sources secondaires.

Nous comptons beaucoup sur la recherche secondaire, mais cette méthode comporte aussi des limites. En effet, nous reconnaissons que la base de données ne reflète peut-être pas, et même probablement pas, le nombre réel de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées au Canada. Les cas présentés dans le domaine public ne reflètent que les incidents qui sont a) signalés à la police et aux médias, b) reconnus par la police et les médias, et c) rendus publics par la police et publiés par les médias. Les cas qui ne sont pas conformes à ces conditions distinctes mais qui sont reliées entre elles ne sont généralement pas reflétés dans les résultats de notre recherche⁶.

Compte tenu de ces limites, il faut se rappeler que l'histoire des peuples autochtones au Canada en est une de sur-contrôle et de sous-protection⁷. Cette histoire a des répercussions sur certaines familles, qui ne veulent pas avvertir la police quand un de leurs membres disparaît. De plus, même s'il est plus probable que les homicides soient portés à la connaissance de la police et qu'ils fassent l'objet d'enquêtes que les autres crimes⁸, les cas connus de la police ne sont pas nécessairement rapportés dans les médias et peuvent, par conséquent, passer inaperçus quand la recherche porte sur des sources secondaires.

Pourtant, il faut reconnaître la valeur des sources secondaires. Malgré les limites, les articles et reportages des médias et l'information tirée d'autres sources secondaires sont généralement faciles d'accès et ils ont une portée nationale et un certain degré d'exactitude, surtout si on peut comparer plusieurs sources. L'accès à l'information de niveau national est important parce que, comme nous l'avons indiqué plus haut, l'AFAC ne dispose pas des ressources nécessaires pour financer des voyages fréquents. S'attendre à ce que les membres des familles et des communautés s'ouvrent à nous pour parler de ce qu'ils savent et de leurs expériences sans que nous ne passions du temps dans leurs communautés, sans établir de relations de confiance avec eux, est une violation de l'éthique en ce qui concerne la recherche en milieu autochtone.

Enfin, il est important de reconnaître les répercussions physiques, mentales, psychologiques et spirituelle de ce travail sur les personnes qui font la recherche. Le chagrin, les traumatismes et les sentiments d'injustice qu'inspire la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées sont parfois accablants. En faisant ce travail, nous nous engageons à prendre soin les unes des autres. Nous



reconnaissons que chaque personne a des dons particuliers. Il est important de reconnaître et de respecter les forces de chacune des personnes concernées et d'utiliser ces dons dans les efforts que nous déployons pour réaliser la vision de l'initiative Sœurs par l'esprit.⁹

Notes

¹ Dans ce rapport, le pronom « nous » et les adjectifs « notre » et « nos » sont interchangeables avec « l'AFAC ». Le travail effectué dans le cadre de l'initiative Sœurs par l'esprit a été conçu et réalisé par « l'AFAC » et lui appartient, mais ne désigner les gens concernés par ce processus que par « AFAC » ou « l'organisme » semblait trop étranger au contexte d'une discussion soulignant qu'établir de bonnes relations est une valeur éthique et qu'il est important d'adopter une approche axée sur la participation.

² On peut définir la méthodologie comme « une théorie du moyen de faire de la recherche ou de la manière dont la recherche devrait être faite » [traduction]. Voir : Abigail Brooks et Sharlene Nagy Hesse-Biber, « An Invitation to Feminist Research », dans *Feminist Research Praxis*, Sharlene Nagy Hesse-Biber et Patricia Lina Leavy, comp. (Thousand Oaks: Sage Publications, Inc., 2007), p. 5.

³ Recherche primaire fait référence à la collecte d'information qui n'a pas encore été documentée.

⁴ Robina Anne Thomas, « Honouring the Oral Traditions of my Ancestors Through Storytelling » dans *Research as Resistance*, Leslie Brown et Susan Strega, comp. (Toronto: Canadian Scholar's Press, 2005), p. 252.

⁵ Recherche secondaire fait référence à la collecte et l'analyse d'information déjà documentée.

⁶ Les incidents dont nous avons pris connaissance par l'intermédiaire de membres des familles ou des communautés et d'informateurs clés (par exemple des agents de police) font exception.

⁷ *Report of the Aboriginal Justice Inquiry of Manitoba* (Winnipeg: Aboriginal Justice Inquiry, 1991), <http://www.ajic.mb.ca/volume.html> (consulté le 6 mai 2008).



⁸ Profils du Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, *L'homicide au Canada*, 2005 (Ottawa, Ministère de l'Industrie, 2006), p. 2.

⁹ Pour obtenir plus de détails sur notre processus de recherche, voir *Sisters In Spirit Research Framework: Reflecting on Methodology and Process* (Ottawa, Association des femmes autochtones du Canada, mars 2009).



Introduction aux histoires de vies

Amber Redman, Beatrice Sinclair, Daleen Kay Bosse (Muskego), Danita BigEagle, Debbie Sloss, Delores Whiteman, Georgina Papin, Nina Courtepatte et Terrie Ann Dauphinais

Amber, Beatrice, Daleen, Danita, Debbie, Delores, Georgina, Nina et Terrie sont aimées de leurs familles. La sécurité, les droits et l'humanité des femmes et des filles autochtones sont niés depuis trop longtemps au Canada. Les incidents de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées servent souvent de prétexte à du sensationnalisme dans les médias, qui ne disent pas grand-chose, sinon rien du tout, au sujet de la femme ou de la fille en question et des expériences qui lui sont particulières. Ici, les familles de ces femmes et de ces filles racontent leur histoire.

Ces histoires ont plusieurs thèmes en commun. Cinq des neuf sont des filles ou des femmes âgées de 25 ans ou moins. La plupart des incidents ont eu lieu en milieu urbain, et tous sauf qu'une habitée dans les provinces de l'Ouest. Les histoires d'Amber et de Nina relatent des interactions positives entre les familles et la police, mais toutes les autres familles ont exprimé des préoccupations graves au sujet de la réponse de la police à la disparition ou du meurtre de leur fille, de leur sœur, de leur mère ou de leur grand-mère. Dans plusieurs cas, il semble que la police ait prit des décisions en se fondant sur des présuppositions au sujet de la femme ou de la fille concernée, ce qui est particulièrement évident dans les cas de femmes ou de filles portées disparues. Dans les histoires de Daleen, de Danita et de Delores, les familles disent qu'il leur a fallu convaincre la police que leur être cher était réellement disparue. Beaucoup de ces histoires reflètent clairement la nécessité de revendiquer le respect pour les femmes et les filles autochtones, d'améliorer l'accès à la justice et d'offrir un meilleur soutien aux familles.

Le besoin de s'attaquer à la question de la violence envers les femmes et les filles autochtones est urgent et ressort particulièrement à la lecture de l'histoire d'Amber et de celle de Daleen. Ces deux jeunes femmes avaient été portées disparues quand leurs familles ont commencé à raconter leur histoire, mais les deux ont été trouvées mortes avant la publication de ce recueil. En invitant les familles éprouvées à parler de leurs êtres chers, nous favorisons le changement par la sensibilisation à la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées au Canada. Par-dessus tout, nous sommes privilégiées d'avoir offert aux familles un lieu sûr où elles peuvent rendre hommage à leur fille, à leur sœur, à leur mère ou à leur grand-mère, un lieu où elles peuvent honorer Amber, Beatrice,



Daleen, Danita, Debbie, Delores, Georgina, Nina et Terrie en évoquant leur mémoire.

Les récits de vie rapportés ici sont fondés sur des entrevues de membres des familles, auxquelles nous avons ajoutés dans certains cas des renseignements tirés de sources secondaires.





Amber avec sa mère Gwenda Yuzicappi

« Wicanhpi Duta Win »/Femme Étoile rouge – L’histoire de Amber Redman

Amber Tara-Lynn Redman est née le 30 janvier 1986. Elle faisait partie de la Nation des Dakota de Standing Buffalo. Elle était la deuxième de trois enfants de parents aimants, Gwenda Yuzicappi et Art Redman père, et leur seule fille.

Amber était très proche de son frère aîné Bevin et de son frère cadet Dreyden. Elle est disparue le 15 juillet 2005 et ses restes ont été retrouvés le 5 mai 2008,

mettant fin à presque trois ans de recherche.

Amber avait une belle vie remplie d’expériences positives. Dès sa naissance, à l’hôpital général de Regina (Saskatchewan), Amber était chérie de sa mère et de son père. Elle apportait la joie dans la vie de sa famille et rendait tout le monde heureux. Amber a été nourrie au sein et ce lien mère-fille s’est maintenu pendant qu’elle devenait un bébé potelé. Quand la parenté venait voir sa famille, la petite Amber se précipitait à la porte pour accueillir les visiteurs, son épaisse chevelure hérissée dans toutes les directions. Les membres de sa famille la prenaient constamment dans leurs bras et la plaçaient sur son jouet favori, un cheval berçant. Amber était une « fille à papa » très gâtée, son père la promenait dans ses bras jusqu’à ce qu’elle tombe endormie.

Quand elle a appris à marcher, Amber est devenue aventureuse et espiègle. Sa mère, Gwenda, se souvient qu’Amber aimait être dehors et qu’on la voyait souvent se promener dans les bosquets ou jouer avec les petits chiens. Quand elle était à l’intérieur, Amber regardait son émission de télévision préférée, « Les Flintstones », avec son ourson en peluche. Bambine intelligente, Amber savait exactement quand l’émission était en ondes.

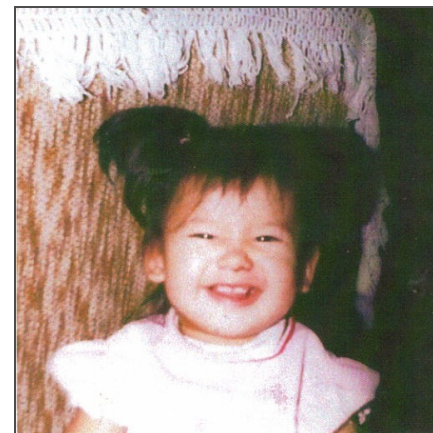
Quand elle avait trois ans, le père d’Amber, Art père, a conçu et perlé son premier costume de danse de fantaisie dans ses couleurs préférées, le violet et le rose, et ses parents l’ont emmenée avec eux sur la piste des pow-wows. Amber était fière d’être une femme dakota, Dakota Winyan, elle était fière aussi de danser dans le cercle sacré et de renforcer son esprit; ce n’était pas une compétition pour elle. Son esprit brillait et chaque pas qu’elle faisait donnait un aperçu de ce qu’elle ressentait – Amber aimait l’inexplicable expérience de ne faire qu’un avec le Wannage, l’Esprit. La langue dakota était une



autre source d'inspiration pour elle. C'était un cadeau de son arrière-grand-mère, feu Agnes Yuzicappi (Wakan Win), qui lui avait enseigné leur langue ancestrale. Unchi (grand-mère) parlait dakota à Amber. La petite l'écoutait avec son cœur et comprenait ce que sa grand-mère voulait lui enseigner. Unchi a inspiré à Amber la volonté de recevoir un nom dakota et Amber a été honorée de recevoir le nom « Wicanhpi Duta Win » (Femme Étoile rouge). Elle voulait apprendre les enseignements de l'Étoile, qui forment une partie essentielle de l'histoire des Dakotas. Sa famille voyait « Wicanhpi Duta Win » briller comme une « Étoile rouge » dans le ciel nocturne.

À mesure qu'elle avançait en âge, ses parents veillaient à ce qu'Amber soit exposée également aux influences dakotas traditionnelles et aux influences occidentales. Ses parents, Gwenda et Art père, perpétuaient les traditions dakotas. Ils permettaient à leurs enfants de choisir les sentiers dans lesquels ils voulaient s'engager. Quand Amber a eu quatorze ans, un aîné lui a demandé si elle accepterait de devenir mère de la danse du soleil. Amber a eu l'honneur de jouer l'histoire de la Bissonne blanche qui a donné aux Lakotas les enseignements de la Pipe sacrée. Amber a été témoin et elle a ressenti le pouvoir de la prière, du sacrifice, de l'humilité et celui de se rapprocher de Wakan Tanka. À la fin de cette expérience, Amber a laissé la Pipe sacrée au peuple pour qu'il continue à pratiquer cet enseignement. Puis elle est sortie par où elle était entrée et s'est retournée quatre fois pour saluer sa famille dakota, Dakota Oyate. Tous les assistants, les danseurs du soleil et leurs familles ont ressenti dans leurs cœurs l'amour et le pouvoir de la prière, qui sont les plus grands cadeaux donnés par le créateur. L'équilibre régnait dans l'âme, le corps et l'esprit d'Amber. Toutes les histoires racontent des expériences de vie d'Amber; on la voyait dans les étoiles, les animaux, les arbres, les roches. Tout sur la Terre mère a un esprit et un enseignement.

La beauté d'Amber était évidente, même pour une personne qui ne la connaissait pas du tout. Cette expérience illustre l'enseignement selon lequel certaines personnes ont un don qui leur permet de voir l'esprit des autres. Voici une histoire racontée par la cousine d'Amber, Jessica. Amber et Jessica assistaient à un pow-wow mémorable à Bismarck (Dakota Nord). Il y avait un jeune homme qui restait près de leur campement; quand il a vu Amber, il est tombé amoureux de sa beauté. Il s'est présenté et lui a dit qu'elle avait l'air d'une « princesse ». Il lui a demandé de lui faire une faveur. Amber était timide et elle s'est détournée, mais Jessica l'a encouragée à écouter la demande. Le jeune homme lui a demandé une photo avec lui sortant du tipi. Amber s'est mise à rire et elle est partie, mais le jeune homme persistait, expliquant que les autres chanteurs du groupe dont il faisait



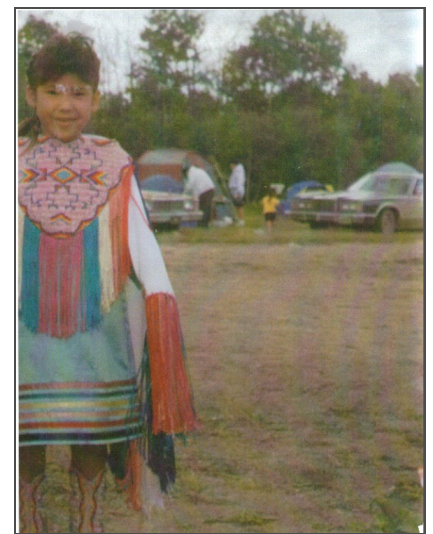
Bébé Amber



partie n'en croiraient pas leurs yeux s'ils le voyaient en photo avec cette « princesse ». Jessica a encore une fois encouragé Amber, disant qu'il n'y avait pas de mal à prendre la photo. Finalement, Amber a accepté et la photo a été prise. Amber était embarrassée quand elle a vu à quel point il était heureux. Quand Amber est disparue en 2005 et que ce jeune homme a vu sa photo sur une affiche dans un pow-wow, il a demandé à Jessica, « Est-ce que c'est ma princesse ? ». Quand Jessica lui a répondu par l'affirmative, il s'est retourné et il a quitté le pow-wow. Jessica a éprouvé de la sympathie pour le jeune homme dont elle ressentait le chagrin.

Amber partageait la joie des membres de sa famille lorsqu'ils réalisaient quelque chose et elle les encourageait toujours dans leurs rêves et leurs aspirations. Son frère aîné, Bevin, jouait au basket-ball aux Jeux autochtones nord-américains et il a dit à Amber qu'il aurait aimé qu'elle le voie jouer. Amber venait de prendre un nouvel emploi. Elle a demandé l'autorisation de prendre congé, mais on le lui a refusée. Suivant son cœur, elle a décidé de démissionner, expliquant à son employeur que, pour elle, la priorité allait à son frère et que de le voir jouer contre l'équipe de New York était une expérience qui ne se reproduirait pas. Avec enthousiasme, Amber a regardé Bevin jouer du mieux qu'il pouvait. Toute la famille était fière de lui. Une fois la partie terminée, Gwenda a emmené Amber et Dreyden manger dans un restaurant tournant au sommet d'un gratte-ciel (Bevin devait rester avec son équipe). Ils ont partagé à trois l'expérience de goûter à des escargots. Dreyden a dit qu'il avait mangé de la pieuvre et Amber a utilisé sa fourchette pour en soulever un morceau, le voir, le sentir et finalement y goûter. Elle a dit que c'était dégoûtant. Gwenda s'amusait à observer les réactions de chacun de ses enfants et elle en garde précieusement le souvenir dans son cœur. Gwenda croit fermement que le plus grand cadeau qu'on puisse recevoir du Créateur est le cadeau d'un enfant.

Amber a vu des cadeaux donnés par le Créateur : Amber et sa mère ont été témoins de la naissance d'un cadeau et Amber a nommé cette petite fille d'après son grand-père paternel décédé et feu son arrière-grand-mère paternelle. Amber ne faisait plus qu'un avec le bébé et elle encourageait sa mère à ramener la petite à la maison. Amber a demandé si elle pouvait adopter la belle petite fille et Gwenda a accepté. Le cœur d'Amber battait à tout rompre, tellement elle était excitée de tenir sa petite fille dans ses bras. La jeune fille qu'est devenue cette enfant parle encore sans fin d'Amber. Quand elle s'aperçoit que Gwenda a de la difficulté, elle s'assoit à côté d'elle et, de ses mains de guérisseuse, elle caresse les cheveux de Gwenda et essuie ses larmes. Elle lui raconte des histoires d'Amber. Amber était la seule à connaître les dons de cette jeune fille et Gwenda veillera à ce qu'elle réalise son potentiel.



Amber dans son premier costume de danse libre

Amber était athlétique, elle aimait jouer au basket-ball et au volley-ball à l'école secondaire. Elle et cinq amies de Standing Buffalo faisaient partie des équipes de basket-ball et de volley-ball, et Amber aimait voyager avec elles pour jouer dans des tournois. La passion d'Amber pour les sports était évidente quand elle jouait, et on pouvait voir comme elle aimait faire partie de son équipe. Elle souriait à ses coéquipières, elle jouait du mieux qu'elle pouvait et elle faisait de l'humour à toutes les parties.

Après qu'elle ait disparu Amber a envoyé un message à son ami de cœur, Cody, quand il est allée aux Jeux autochtones nord-américains à Denver (Colorado). Athlète accompli lui-même, Cody a cessé de pratiquer des sports quand Amber est disparue. Quand il a décidé de recommencer, il a posé sa candidature pour jouer dans les Jeux autochtones nord-américains et il a été accepté dans l'équipe d'athlétisme de la Saskatchewan. La veille du début de la compétition, il a rêvé à Amber. Dans son rêve, elle lui paraissait réelle. Il l'a tenu dans ses bras et lui répétait sans cesse : « Je ne peux pas croire que je suis avec toi ! ». Amber entraînait Cody au sommet d'une montagne, au-dessus des nuages. Dans le rêve, il enlevait son veston et l'étendait sur le sol pour qu'Amber puisse s'asseoir dessus. Cody la chatouillait, la serrait dans ses bras et il admirait son sourire. Il se rappelle particulièrement l'écho de son rire. Amber a demandé à Cody pourquoi il avait arrêté de pratiquer des sports. Elle connaissait son potentiel. Elle lui montrait les nuages et Cody voyait le mur de sa chambre auquel étaient accrochées trois médailles. Il était si heureux d'être avec Amber qu'il ne pensait pas aux médailles, tout ce qu'il voulait, c'était la serrer fort dans ses bras. Il n'allait pas la laisser aller.

Cody s'est réveillé et il a compris qu'il avait rêvé. Il a vite appelé Gwenda pour lui raconter son rêve. Gwenda et Cody étaient tous deux bouleversés au téléphone et Gwenda a dit à Cody que, où qu'il soit, la distance ne comptait pas. L'esprit d'Amber voyageait avec lui et leurs esprits se rejoignaient. Elle lui a expliqué qu'il serait toujours son seul gendre, qu'il ferait toujours partie de la famille. Gwenda a dit à Cody : « Amber t'a apporté un message, elle veut que tu sois le meilleur, que tu sois l'athlète qu'elle sait que tu es, au fond. Cody, suis ton cœur et tes rêves se réaliseront. » [traduction]. Cody a rapporté trois médailles, qui se sont ajoutées à celles d'Amber.

L'enfance et l'adolescence d'Amber n'ont pas été exemptes d'épreuves. Elle était malheureuse parce que ses parents se sont séparés. De plus, à l'adolescence, Amber a été intimidée par des filles qui étaient jalouses de la relation qu'elle avait avec son amoureux. Parce qu'on lui avait enseigné à ne pas se battre, mais plutôt à éviter



les situations conflictuelles, Amber endurait la douleur des insultes sans riposter. Elle rentrait chez elle en pleurant et la colère augmentait dans le cœur de sa mère quand Amber lui racontait ce qui s'était passé. Sa mère lui conseillait de parler avec les filles, mais Amber répondait : « Non, Maman, je veux seulement oublier que c'est arrivé » [traduction]. Gwenda prenait sa fille dans ses bras et lui disait que tout allait s'arranger. Amber tombait endormie dans les bras de sa mère. Gwenda pense que la morale de cette histoire, c'est le pardon : malgré la douleur qu'elle éprouvait, Amber pardonnait à ces trois jeunes filles de l'avoir insultée et de l'avoir acculée au mur. Gwenda avait un message pour Amber : « Ma fille, je suis ta mère et je comprends maintenant pourquoi tu as choisi de ne pas confronter ces jeunes filles, mais plutôt de leur pardonner dans ton cœur » [traduction].

Amber était une femme très indépendante. Elle s'est achetée une auto avec l'argent qu'elle a gagné au bingo. La conduite sur des routes non pavées, dans la boue, la gadoue et la neige était dure pour l'auto, à laquelle il manquait un miroir et qui avait besoin d'un nouveau silencieux et d'un changement d'huile. Amber a acheté les pièces automobiles, elle a élevé sa voiture dans la cour et elle a changé l'huile elle-même et remplacé le silencieux. Deux des amis de Bevin sont arrivés pendant qu'Amber travaillait sur son auto et ils demandé à Bevin ce qu'elle faisait là. Il leur a répondu qu'Amber venait de changer l'huile de son auto et qu'elle était occupée à changer le silencieux. Les amis de Bevin ont ri, croyant qu'Amber était incapable de faire ces travaux. Quand ils se sont rendu compte qu'Amber réparait réellement son auto, ils se sont sentis de l'embarras et se sont mis à se taquiner l'un l'autre. La capacité d'Amber de relever un défi et de mener la tâche à bien était évidente ce jour-là. Bevin était très fier de sa sœur et de la leçon qu'elle a donnée à ses amis.

Le 15 juillet 2005, Amber est allée au Trapper's Bar, à Fort Qu'Appelle, avec Cody et son cousin Tommy. Plus tôt ce jour-là, Amber avait été payée pour avoir gardé des enfants. Elle a amené sa tante et ses cousines manger de la pizza et du poulet. Quand Gwenda est arrivée à la maison, Amber était déjà partie. Ce n'était pas dans ses habitudes d'aller au bar un jeudi soir. Quand Gwenda a demandé à la serveuse si elle avait vu Amber, la serveuse a répondu qu'elle lui avait servi deux verres et qu'elle avait été surprise de voir Amber tomber et paraître intoxiquée. Gwenda croit que quelque chose a dû être ajouté au verre d'Amber. Elle et Cody se sont disputés dans le bar ce soir-là et Cody est parti. Tommy dit qu'il est allé à la toilette et qu'il n'a pas retrouvé Amber quand il en est ressorti. Amber avait les clés de l'auto de Tommy, alors il a téléphoné à sa mère, qui est venue



Amber avec son frère Bevin à la remise des diplômés

le chercher. C'est la dernière fois qu'Amber a été vue par quelqu'un de ses proches.

Cody appelait Gwenda à tous les jours pour voir si Amber était rentrée. Quand Gwenda lui a demandé ce qui était arrivé, Cody lui a parlé de leur dispute. Sachant cela, Gwenda a dit à Cody qu'Amber avait peut-être besoin d'un peu de temps et lui a conseillé de rappeler le lendemain. Le lundi matin, Cody a déposé un rapport de personne disparu, puis il a téléphoné à Gwenda pour le lui dire. Gwenda était sous l'effet d'un choc. Six jours après qu'Amber a été vue pour la dernière fois, Gwenda, sa famille et la communauté ont organisé la première d'une série de recherches qui ont duré trois semaines. Les communautés voisines ont offert leur aide. La famille et la communauté de Gwenda continuaient de chercher sans cesse. Il a fallu neuf jours avant que les médias commencent à couvrir la disparition d'Amber. Malgré ce retard, Gwenda est d'avis que la couverture médiatique au sujet de la disparition d'Amber a été utile et respectueuse.

Gwenda ne croit pas que la police ait pris des mesures immédiates pour entreprendre une recherche. La police a expliqué à la famille qu'elle suivait le processus établi, c'est-à-dire qu'il fallait communiquer avec tous ceux qui avaient été au bar ce soir-là pour faire les interroger, et Gwenda comprenait que ce processus prenait du temps. Gwenda a demandé à faire affaire principalement avec une femme agent de police des Premières Nations et sa demande a été honorée. Avec les jours qui passaient, la police donnait à la famille des mises à jour quotidiennes, lui offrant un soutien et lui faisant savoir qu'elle pouvait toujours faire appel aux agents. Il est évident que la détermination et le dévouement de la police a mené à la découverte des restes d'Amber. Les familles Yuzicappi et Redman ont manifesté leur gratitude envers les nombreux agents de la paix qui ont participé au processus en donnant la main à chacun d'eux et en les remerciant de leurs efforts. La mère d'Amber comprend que, malgré le fait qu'aucun des agents n'ai connu Amber, ils aient été interpellés par sa photo. Gwenda croit au pouvoir des prières que de nombreuses personnes ont faites pour aider la police dans son travail.

Amber et sa famille ont reçu la force de l'Unchi Hanwi Oyate (nation grand-mère). Avec chaque pleine lune qui passait, le visage de la grand-mère apparaissait dans la lune et ses lèvres prononçaient des prières pour la famille. Gwenda a un message pour la grand-mère : « Unchi, je le sais dans mon cœur, tu es avec moi pendant ces épreuves. Unchi, tu as dit à ma Tanke (ma jeune sœur) que lorsque la famille sent l'odeur du foin d'odeur, tu es avec nous. Ta force est ressentie avec chaque seconde qui passe et toi seule sais la douleur



Amber avec son arrière-grand-mère, Agnes

que nous fait endurer cette parodie. Unchi, je commence à comprendre que Wakan Tanka (le Grand Esprit) m'a honorée en me faisant le cadeau de Wicanhpi Duta Win. À travers mes enseignements ancestraux, j'ai été choisie pour être l'une des Inas (mères) qui peuvent tirer de la force de ces enseignements avec le pouvoir de la prière. Je sais, Unchi, que tu étais avec Wicanhpi Duta Win ainsi qu'avec tous nos parents. De le savoir m'apporte en tant que mère beaucoup de réconfort parce que je comprends maintenant que Wicanhpi Duta Win n'était pas seule » [traduction].

Gwenda et la famille d'Amber croient fortement au pouvoir de la prière et avaient espéré qu'Amber rentrerait saine et sauve à la maison. Les membres de sa famille demandaient constamment à la Nation Grand-mère de les aider à retrouver leur chère Amber. La douleur persistante de ne pas savoir où Amber était ni si elle était en sécurité était atroce pour sa mère, ses frères, sa grand-mère, ses sœurs, son amoureux, ses tantes, ses oncles, ses cousins et cousines et ses nièces et pour les êtres chers qui sont partis dans le Monde des Esprits, y compris son père, ses oncles, ses tantes et son autre grand-mère. L'amour de la famille pour Amber était dans les mains du Créateur. Avec chaque saison qui passait, la famille nourrissait l'esprit dakota d'Amber pour le garder vivant. Les membres de la famille ne savaient pas où était Amber, alors ils ont demandé au Créateur de la garder vivante dans leurs cœurs.

Les restes d'Amber ont été retrouvés le 5 mai 2008. Les familles Yuzicappi et Redman se sont rendues sur les lieux où elle avait été retrouvée pour offrir des prières et chanter les chants sacrés. C'est une des nombreuses cérémonies que la famille a tenues pour marquer le voyage d'Amber dans le Monde des Esprits. La famille ressentait et entendait la présence de tous ses parents, ce qui confirmait qu'Amber n'était pas seule le jour où sa vie a été éliminée si tragiquement du monde matériel. Gwenda a remercié le père d'Amber, feu Art Redman père, d'avoir tenu sa promesse de retrouver sa petite fille, quoi qu'il advienne. Exactement sept mois après le jour où Amber a été retrouvée, son père est parti pour le Monde des Esprits. Art connaissait la douleur qu'éprouvait sa famille et il a fait tout ce qu'il pouvait pour aider à ramener sa fille à la maison.

Art a dit à Gwenda qu'Amber lui était apparue pendant qu'il conduisait. Elle lui demandait de la ramener à la maison. Art était déterminé à exaucer le vœu de sa petite fille. Il avait manifesté son amour pour sa fille, quand elle est née et quand il la prenait dans ses bras jusqu'à ce qu'elle tombe endormie, quand il a dessiné son premier costume de danse, quand il l'écoutait dire « je t'aime, Papa » en lui faisant des câlins à chaque fois qu'elle le voyait. Amber disait



que son cœur battait d'excitation quand ils se témoignaient leur amour ainsi. Art était fier de sa fille quand elle a obtenu son diplôme. Amber a demandé à son père de garder sa plume d'aigle pour elle et il a accepté. Art et Amber partagent maintenant une vie éternelle faite d'amour, de paix et d'enseignements. Gwenda croit que Art et Amber sont heureux et que Art continue d'être aussi bon père qu'il peut pour Amber; elle croit que si les autres membres de la famille font appel à eux, ils accepteront de les guider. Gwenda dit, « J'ai hâte à ce beau jour où je reverrai Wicanhpi Duta Win et tous mes parents » [traduction].

Le 13 mai, juste une semaine après que les restes d'Amber ont été retrouvés, alors que Gwenda et sa famille étaient assis dehors, la cousine d'Amber, Tanya, a dit à Gwenda, à voix basse : « Regarde derrière toi ». Quand Gwenda s'est retournée, elle a vu deux beaux bisons qui s'avançaient le long du sentier, en direction de la barrière. Gwenda a offert une prière, puis elle a regardé patiemment chacun de leurs mouvements. Le plus grand des deux bisons a regardé les femmes trois fois puis il est descendu dans la vallée et il est remonté de l'autre côté de la colline. Quand il est arrivé en haut, il s'est mis à danser, en tournant et tournant sur lui-même et en ruant des deux pattes de derrière. Elles avaient les larmes aux yeux en regardant cette danse gracieuse du bison. Dans son cœur, Gwenda savait qu'Amber était revenue pour lui dire qu'elle vivait dans l'esprit du Bison. Le même soir, Gwenda a reçu un appel confirmant qu'on avait retrouvé d'autres restes d'Amber. Gwenda croit qu'Amber est venue pour donner de la force à sa famille avant qu'elle reçoive cette nouvelle, pour les encourager et les aider à rester forts dans la prière.

Amber a envoyé un autre beau message aux membres de sa famille, qui se préparaient pour son dernier voyage. La famille s'appropriait à faire des offrandes d'aliments et de prières lorsque le neveu d'Amber, Dallon, a vu quatre chevreuils qui arrivaient des quatre directions en dansant. Pendant que les chevreuils approchaient en dansant du centre du cercle, les fleurs qui étaient dans le cercle sont devenues rouges, jaunes, blanches et noires.

Gwenda avait oublié les bols, les tasses et les ustensiles pour nourrir la famille, alors elle les a tous invités à aller chez elle pour manger. Chaque personne qui entrait dans la cour a vu un gros bison qui courait vers la maison. En arrivant près de la maison, le bison a changé d'allure et s'est mis à marcher. Gwenda a offert des prières et des remerciements pour le message de remerciements d'Amber pour les prières et la force de sa famille. Les membres de la famille ont trouvé réponse à leurs prières dans la force que leur a apportée l'esprit du bison.



Amber Redman,
30 janvier 1986 -
15 juillet 2005



Gwenda, la mère d'Amber, a reçu en cadeau la capacité de se préparer pour son voyage dans le monde des esprits. Gwenda se rend compte aussi qu'il y a beaucoup d'autres familles qui passent par toutes les mêmes étapes parce qu'elles ne savent pas où sont leurs êtres chers. Les secondes et les jours passent et les familles continuent de vivre une douleur atroce; une douleur qu'ils n'oublieront jamais. Le cœur et les prières de Gwenda vont vers toutes ces familles qui cherchent encore des êtres chers ou qui pleurent leur meurtre. Si c'est votre cas, Gwenda est là pour vous appuyer et vous offrir ses prières.

Amber s'est manifestée à sa famille sous différentes formes de vie pour leur faire savoir qu'elle a été retrouvée, qu'elle les aime et qu'ils lui manquent, mais aussi qu'elle est heureuse d'être avec sa parenté dans un lieu d'amour éternel, où personne ne pourra jamais plus lui faire de mal. Gwenda continue de raconter l'histoire de la vie de sa fille et elle remercie le Créateur de lui avoir permis d'être la mère d'Amber et de connaître l'amour et les enseignements que Amber partageait avec son entourage. Gwenda voudrait dédier ces messages à quatre belles filles qui ont reçu le nom d'Amber : Patience Amber, Isabelle Amber, Amber Rose et Kanisha Amber. Gwenda croit que l'esprit d'Amber vivra fortement dans chacune de ces belles jeunes femmes. En tant que mère d'Amber, Gwenda surveillera les enseignements de sa fille et elle offrira des remerciements lorsque chacun de ces enseignements sera transmis aux jeunes filles. Pidamiye! Wopida! Midakuye Owasin!

Mise à jour :

Les restes d'Amber ont été retrouvés le 5 mai 2008 dans la communauté de la Première Nation de Little Black Bear, par suite d'une opération policière d'infiltration. Des accusations de meurtre prémédité ont été portées contre deux hommes, Albert Patrick Bellegarde, 29 ans, et Gilbert Allan Bellegarde, 31 ans.

Le 12 décembre 2008, la Couronne a suspendu les procédures concernant l'accusation de meurtre au premier degré portée contre Gilbert Bellegarde. Le 22 janvier 2009, Albert Bellegarde a plaidé coupable à une accusation de meurtre non prémédité et il a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 15 ans.

Les membres de la famille croient que la peine imposée à Albert Bellegarde ne tient compte que d'une partie de l'histoire. Ils croient que justice n'a été faite que partiellement et que Gilbert Bellegarde devrait également être tenu responsable de ses actes. De plus,



Gwenda croit fermement que des membres de la Première Nation de Little Black Bear savaient ce qui était arrivé à Amber, mais gardaient le silence. Elle croit qu'il est important pour les communautés des Premières Nations de prendre position pour garantir la sécurité des femmes et des filles autochtones.

Message de Gwenda au nom de la famille d'Amber :

Amber ne sera pas oubliée. Je vais continuer de parler haut et fort au sujet du meurtre de ma fille. J'ai écrit un poème pour elle :

*Je fais appel aux grands-mères de l'Ouest... entendez ma prière...
Je fais appel aux grands-mères du Nord... entendez ma prière...
Je fais appel aux grands-mères de l'Est... entendez ma prière...
Je fais appel aux grands-mères du Sud... entendez ma prière...
Wicanhpi Duta Win je sens ta présence... J'écoute chaque message que tu envoies... Je vois ta beauté dans les animaux et les éléments de la Terre mère... Je commence à comprendre les visées du Créateur à l'endroit de ton esprit.*

Créateur, je te remercie de m'avoir permis d'être sa mère, et son père aussi, ses frères, ses grands-mères, sa nièce, son oncle, sa tante, sa cousine, ses amis... de m'avoir permis de recevoir ses enseignements... de m'avoir permis de comprendre chaque don, chaque talent qu'elle a inspirés.

Wicanhpi Duta Win, c'est un honneur pour nous de faire partie de toi.

Tous les membres de ma famille, je suis pitoyable, petite et faible. Je vous demande de me guider et de me comprendre à chaque jour qui passe.

Ce voyage imposé à notre famille nous a enseigné la patience et a accentué notre amour familial. Dans les situations difficiles, nous pensons aux enseignements qui en découlent : Tirer les leçons de la vie, fortifier notre Nation dakota et veiller à ce que le Wakan Tanka entende nos prières.

Il est très difficile de comprendre le sens de tout ce qui est arrivé depuis quelques mois. En janvier 2009, notre famille a été convoquée au détachement de Fort Qu'Appelle pour entendre les détails du meurtre d'Amber et poser des questions. Dès le lendemain, à la Cour du Banc de la Reine, à Regina (Saskatchewan), nous avons entendu



tous les détails de cette tragédie. Les membres de la famille d'Amber ont ressenti la douleur qu'elle a éprouvée. C'était très dur de se trouver dans la même pièce que la personne qui avait assassinée Amber et d'entendre le récit de son manque de respect dont envers une femme dakota. La tante a demandé à Albert Bellegarde de la regarder, mais il n'avait pas la force de lever la tête pendant que nous parlions de la personnalité d'Amber, de l'amour de sa famille, de ses nombreux talents. Si seulement il avait su qui Amber était en tant que femme dakota.

Nous ne croyons pas que justice a été rendue. Il s'est passé deux ans et dix mois avant que des arrestations aient lieu. Un homme a été placé en détention préventive jusqu'à ce que la sentence soit rendue, mais l'autre a été relâché en juillet 2008 et les procédures contre lui ont été suspendues par la suite. C'est difficile à comprendre. Comment se fait-il que deux hommes aient été accusés de meurtre prémédité, mais que huit mois plus tard, l'un plaide coupable et l'autre est libéré?

C'était très dur d'être dans la même pièce que cette personne qui a enlevé la vie à Amber et d'entendre le récit de comment il s'y est pris pour assassiner une femme dakota. On m'a dit qu'Amber avait pardonné à ces deux hommes ce qu'ils lui ont fait. La raison d'être d'Amber ici sur la terre était de mettre en évidence cette question des femmes disparues et assassinées, parce que la société ne voyait pas ça comme une priorité. Sondez vos cœurs et écoutez les enseignements que les femmes apportent à chaque famille et n'oublions pas leur rôle en tant que femmes.

Nous, les femmes, nous donnons la vie. Nous, les femmes, nous avons des droits. Où sont les dirigeants? Pourquoi ne traitent-ils pas la disparition et le meurtre de nos femmes comme une priorité? Je crois que si ma fille avait été de race blanche, sa disparition aurait fait les manchettes à l'échelle nationale, on se serait mis à la chercher immédiatement, les médias auraient continué de parler d'elle et des gens de tous les horizons seraient venus aider à la recherche.

Vous, les dirigeants, aidez les très nombreuses familles qui ont perdu des êtres chers. Le résultat, trop souvent, c'est qu'on les retrouve mortes, assassinées. En tant que Canadiens, nous avons tendance à croire que nous vivons dans un pays riche en égalité et en droits. Je suis une mère et à ce titre je mets nos dirigeants au défi d'engager ce changement. Faites des droits de nos femmes une priorité, mettez de côté vos réunions et tenez-vous debout avec force auprès de nos femmes. Aidez-nous à mettre fin au silence.



Nous avons besoin de cet équilibre pour aider à trouver une solution, à trouver pourquoi nos femmes disparaissent et sont assassinées. Nos communautés doivent assumer la responsabilité d'assurer la sécurité de nos femmes et de nos filles. Il faut redresser les torts : Il faut faire honneur aux enseignements du respect, de l'honnêteté, de l'empathie et de la compassion. On me dit qu'il y a un groupe de Frères par l'esprit, qui sont convaincus que nos femmes ont besoin de la force des hommes, qui croient que cet équilibre est une étape en vue de trouver une solution à ce problème.

Je planifie une commémoration pour marquer le quatrième anniversaire du décès d'Amber Redman et je tiens à inviter chaque personne qui lira ce texte à venir se joindre à nous et participer à la célébration de sa vie en tant que femme dakota. Il y aura un tournoi de volleyball pour les femmes et un tournoi de basketball 3 contre 3 pour les hommes. Amber aimait ces sports et ma famille croit qu'elle sera là avec nous, elle rira et s'amusera avec tous ceux qui y viendront. Enfin, Amber voulait que je remercie personnellement tous ceux qui ont contribué à élucider ce crime. Pidamiye! Wopida! (Merci) Midakuye Owasin (À tous les membres ma famille)!





Les enseignements de grand-mère Beatrice – L’histoire de Beatrice Sinclair

Beatrice Harriet Passage Sinclair faisait partie de la Nation ojibway de Brokenhead. Née dans la Première Nation de Peguis vers 1909, elle était

l’aînée de 18 frères et sœurs. À l’âge de 65 ans, on l’a trouvée violée et battue à mort sous un pont à Winnipeg. Son corps a été porté en terre dans la communauté de la Nation ojibway de Brokenhead.

Ceux qui ont connu Beatrice se souviennent d’elle comme d’une femme forte et une grand-mère crie bien-aimée. Beatrice était chez elle dans au moins trois maisons de la réserve de Brokenhead, où elle était responsable de beaucoup de ses petits-enfants. Sa petite-fille, Sharon Bruyere, a de très bons souvenirs du rôle immense que sa grand-mère a joué dans son enfance.

Un des souvenirs d’enfance les plus chers de Sharon est un témoignage du caractère chaleureux et affectueux de Beatrice. Sharon se souvient de nuits passées dans la maison de Beatrice à Brokenhead, où il n’y avait ni électricité ni eau courante. Les petits-enfants dormaient avec grand-mère Beatrice dans son grand lit à armature d’acier, emmitouflés sous d’épaisses couvertures. Le matin venu, Beatrice se levait, enfilait ses pantoufles et disait à tous ses petits-enfants de rester au lit jusqu’à ce que la cuisine soit réchauffée. Avant longtemps, ils sentaient les bonnes odeurs du déjeuner en préparation et Beatrice les appelait en disant : « Venez-vous en dans la cuisine, restez au chaud! ».

La mère biologique de Sharon était alcoolique; elle considère sa grand-mère Beatrice un peu comme sa mère. Tout en veillant à ce qu’elle et ses autres petits-enfants maintiennent l’équilibre entre le travail et le jeu, Beatrice a enseigné à Sharon des compétences utiles pour le travail. Une année, les petits-enfants voulaient célébrer l’Halloween, mais ils n’avaient pas de costumes et, ce qui n’arrangeait rien, une grosse tempête de neige venait de s’abattre sur la réserve. Beatrice était déterminée à faire en sorte que ses petits-enfants s’amusaient à cette occasion, alors elle les a habillés de vieux vêtements, elle a utilisé du maquillage pour leur peindre le visage et elle les a trimballés le long du chemin sur un traîneau pour faire la collecte des bonbons et des pommes. Beatrice ne reculait devant rien pour que ses enfants s’amusaient et se sentent bien.



En tant que chef de famille, Beatrice transmettait à ses petits-enfants les enseignements qu'elle avait amassés pendant toute sa vie. Qu'elle enseigne par l'exemple ou qu'elle proclame son adhésion à certaines valeurs, Beatrice faisait en sorte que ses petits-enfants soient bien élevés. Elle offrait toujours du café ou du thé à tous ceux qui se présentaient à sa porte, et elle leur donnait à manger quand elle pouvait. Ses invités s'assoiaient près du poêle pour rester au chaud. En plus de ces belles manières, Beatrice a montré à Sharon à être respectueuse et à aimer les enfants. Elle montrait à ses petits-enfants comment utiliser les feuilles et les herbes à des fins médicinales, leur transmettant le savoir traditionnel cri. Sharon et sa cousine Sharon Ward sont toujours porteuses des enseignements et des valeurs que leur grand-mère leurs a transmises.

Sharon n'avait que dix ans lorsque grand-mère Beatrice est morte, en 1974. À cet âge, Sharon n'avait pas encore connu la mort et elle ne comprenait pas ce que les membres de sa famille voulaient dire lorsqu'ils disaient que sa grand-mère était « morte ». Ce n'est que le jour des funérailles – le jour où on a transporté le corps de Beatrice à l'église – que Sharon a commencé à comprendre la mort. Elle pleurait, en disant : « Je ne verrai plus ma grand-mère. Il n'y aura plus personne pour me réconforter, me réchauffer, me faire de la soupe au canard, me faire des mocassins, me dire qu'elle m'aime – elle était la seule personne qui disait qu'elle m'aimait. Ma grand-mère était très, très importante ».

L'alcoolisme était présent dans la famille de Beatrice, une situation qui pouvait être liée au fait que beaucoup de membres de la famille avaient vécu l'expérience des pensionnats indiens. Sharon se rappelle qu'elle n'a pas pu vivre le deuil de sa grand-mère le jour des funérailles à cause de la boisson. Beatrice n'étant plus là pour protéger ses petits-enfants de l'alcoolisme qui ravageait la famille, la vie de Sharon s'est mise à se détériorer. Pourtant, les valeurs que Beatrice avait inculquées à Sharon lui ont donné la force et la capacité de s'occuper de ses frères et sœurs.

Sarah Ward, la nièce de Beatrice, est la dernière personne à l'avoir vue vivante. La nuit où elle est disparue, Sarah a vu Beatrice qui marchait sur la rue Main, à Winnipeg, avec un homme dont elle a appris par la suite que c'était un policier à la retraite. Beatrice n'allait jamais où que ce soit sans avertir quelqu'un, et quand Sarah a constaté qu'elle n'était pas rentrée chez sa nièce le lendemain, elle s'est adressée au service de police de Winnipeg pour signaler sa disparition. La police a refusé de prendre sa déclaration, en disant que Beatrice ne pouvait pas être considérée comme disparue avant d'avoir manqué à l'appel pendant une semaine.



La veille du jour où le corps de Beatrice a été retrouvé, elle s'est manifestée à sa petite-nièce, Sharon Ward. Sharon s'est réveillée au milieu de la nuit et elle a vu Beatrice debout devant elle. C'était son esprit. Beatrice disait à Sharon qu'elle s'en allait chez elle, à quoi Sharon a répondu : « On se reverra à Brokenhead ». Beatrice a répliqué : « Je ne vais pas à Brokenhead, je m'en vais chez moi ». Sharon a su alors que Beatrice était partie.

Le corps de Beatrice a été retrouvé ce soir-là, le 14 mai 1974, par trois enfants qui étaient des amis de la famille. La police a dit à sa nièce Sarah que Beatrice avait dû avoir un étourdissement et être tombée du pont de la rue Marion. Les policiers prétendaient que ses vêtements avaient été déchirés par le courant de la rivière qui battait son corps contre les roches. Ses vêtements n'ont jamais été retrouvés.

Ce n'est que lorsqu'elle a atteint l'âge adulte que Sharon a appris la vérité au sujet de la mort de Beatrice. Elle faisait de la recherche sur les femmes autochtones portées disparues et assassinées au Manitoba lorsqu'elle est tombée sur le nom de sa grand-mère. Sharon se rappelle ce qu'elle a ressenti en lisant le rapport : « C'était comme si mon esprit avait quitté mon corps. J'étais assise là, j'essayais et j'essayais encore de contrôler mes larmes ».

Sharon a été choquée lorsqu'elle a découvert qu'une grande partie de l'information que renfermait le rapport de la police était contraire à ce qu'elle et les autres membres de sa famille savaient au sujet de la mort de Beatrice. On avait dit à Sharon et à sa cousine Roselyn Tait que leur grand-mère avait été battue à mort sous un pont et elles ont été surprises de lire que la cause de son décès mentionnée dans le rapport était l'asphyxie. Malgré le fait qu'une personne avait infligé des blessures à Beatrice, l'avait dépouillée de ses vêtements, traînée et jetée sous un pont, le rapport indiquait que ses blessures « n'étaient pas assez graves pour causer la mort » [traduction].

Le plus choquant, toutefois, c'est que le rapport indiquait que Beatrice, lorsqu'elle avait été retrouvée, avait un taux d'alcool sanguin anormalement élevé de 0,288. Pendant tout le temps qu'elle a passé avec sa grand-mère, Sharon ne se souvient pas d'avoir jamais vu Beatrice soûle. Sharon ne se souvient pas d'avoir vu Beatrice boire ni aller à un « party ». Beatrice était toujours avec ses petits-enfants.

Les petits-enfants de Beatrice sont d'avis que son souvenir n'est pas honoré comme il devrait l'être. Il n'existe pas d'images pour raconter l'histoire de la belle et solide grand-mère de la Nation ojibway de Brokenhead. Les rapports laissent entendre que Beatrice vivait à



Winnipeg, alors qu'en réalité elle résidait à Brokenhead et qu'au moment de sa mort, elle n'était à Winnipeg que pour rendre visite à sa sœur Pearl Olson (la mère de Sarah Ward). Par-dessus tout, le plus difficile pour Sharon et ses cousines, c'est de ne pas savoir ce qui est arrivé à leur grand-mère. Plus de 30 ans se sont écoulés depuis sa mort et les petits-enfants de Beatrice ont accepté la possibilité que la lumière ne soit jamais faite sur son meurtre, ce qui ne les empêche pourtant pas de chercher des réponses pour avoir l'esprit tranquille et, surtout, pour donner à leur grand-mère la reconnaissance et le respect qu'elle mérite.

Beatrice a montré à ses petits-enfants à respecter les gens qui se présentent à votre porte; ils sont là pour vous rendre visite, alors vous devez leur accorder votre temps. Beatrice n'a pas bénéficié dans la mort du même respect qu'elle avait pour ceux qui l'ont entourée dans sa vie. Beatrice et ses enseignements continuent à vivre sous la forme de ses petits-enfants, leurs enfants et les générations à venir qui garderont toujours un peu de grand-mère Beatrice.

Cette histoire est fondée sur les expériences personnelles vécues par Sharon Bruyere avec sa grand-mère. Elle encourage les autres membres de la famille de Beatrice à raconter aussi leurs histoires.





**Daleen Kay Bosse (Muskego),
25 mars 1979 – 19 mai 2004**

L'histoire de Daleen a été écrite au printemps et au début de l'été 2008. En août 2008, Daleen a été retrouvée morte, à 10 milles au nord de Saskatoon, près de Martensville (Saskatchewan). La famille de Daleen nous a transmis une mise à jour, qui figure à la fin de cette histoire.

Daleen Kay Bosse (Muskego) a été vue pour la dernière fois le 18 mai 2004, à Saskatoon (Saskatchewan). Depuis cette date, sa famille la cherchait, elle avait organisé des battues et des marches de sensibilisation, établi un numéro de téléphone sans frais et financé des voyages un peu partout au Canada pour faire enquête sur des renseignements. Sa famille et ses amis veulent des réponses; ils veulent savoir ce qui est arrivé à la belle femme extravertie qui aspire à devenir enseignante, aime faire rire les autres, est passionnée de théâtre et de beaux-arts. Ils veulent savoir ce qui est arrivé à leur fille chérie, leur sœur, leur mère, leur épouse et leur amie bien-aimée.

Daleen est née le 25 mars 1979 à Saskatoon (Saskatchewan). Son arrivée enchantait ses parents, Herb et Pauline Muskego, qui allaient avoir deux autres enfants par la suite. Daleen est rapidement devenue la sœur aimante, dévouée et protectrice de ses deux petits frères, Dana et David. Pauline, son père et sa mère ainsi que la mère de Herb avaient tous connu l'expérience du pensionnat indien; ils en étaient ressortis absolument déterminés à être de bons parents, à donner à leurs enfants une expérience différente de la leur.

Enfant, Daleen passait du temps à Saskatoon et dans sa communauté d'origine, celle de la Nation crie d'Onion Lake. Les membres de sa famille élargie jouaient un très grand rôle dans sa vie. Ils lui ont enseigné des formules de salutation en cri, appris à faire de la broderie perlée et montré à faire de la banique. Daleen était particulièrement proche de sa grand-mère, et Herb se rappelle comment la petite « Daleen sko » (ce qui veut dire femme Daleen en cri) aimait raconter tous les détails du temps qu'elle passaient ensemble. Lorsqu'elle était toute petite, Daleen avait reçu un nom cri au cours d'une cérémonie traditionnelle, et elle avait été baptisée à l'église par la suite.

En tant que parents, Herb et Pauline voulaient que leurs enfants connaissent le monde autant que possible. Ils ont essayé d'élargir leurs horizons, les ont amenés à des foires, en voyage à Edmonton et dans les montagnes et ont fait avec eux des voyages plus longs, à Disneyland et au Mexique. Herb et Pauline essayaient d'inclure les enfants dans tout ce qu'ils faisaient. La famille avait souvent un comptoir dans les pow-wows, et Daleen travaillait avec ses frères, ses parents et ses grand-parents. Élargir leurs horizons, cela voulait dire aussi donner à Daleen et à ses frères l'occasion d'essayer différents sports et de se familiariser avec différentes activités. Enfant, Daleen était incroyablement active. Elle a suivi des cours de ballet, de natation, de patin, de piano, de gymnastique et de théâtre – elle a essayé un peu de tout!

Daleen avait seulement treize ans quand elle a obtenu son premier emploi; c'était dans un restaurant. Elle était déterminée à commencer à travailler et même si ses parents ne la poussaient pas à prendre un emploi, ils étaient incroyablement fiers qu'elle le fasse. Quelques années plus tard, alors qu'elle était en dixième année, elle a obtenu un emploi dans une banque de Lloydminster dans le cadre d'une initiative d'expérience de travail pour les élèves du secondaire.

Au secondaire, Daleen a fait du théâtre et elle a écrit des discours. Elle jouait vraiment bien et s'est mise rapidement à aimer le théâtre et les arts en général. Elle a aussi été mannequin et elle a parlé en public. Par la suite, elle a joué au Saskatoon Native Theatre dans une des premières pièces de cette compagnie théâtrale autochtone; la préparation de cette pièce a été documentée dans un film de 2003, *Circle of Voices* [Cercle de voix]. En plus de sa passion pour les arts, Daleen avait des dispositions pour les études et ses notes étaient excellentes. Ambitieuse, elle parlait de devenir médecin ou avocate. Ses parents l'encourageaient à réaliser ses rêves, ils disaient à Daleen et à ses frères qu'ils avaient le potentiel de devenir ce qu'ils voulaient. Pauline et Herb son tous deux enseignants et Pauline croit que leur travail a eu une influence sur Daleen, qui a finalement décidé de devenir enseignante elle aussi.

La personnalité extravertie de Daleen lui a valu beaucoup d'amis proches. Son amabilité et son attitude positive attiraient les gens. Elle a eu une influence positive réelle sur ceux qui l'entouraient. Peu de temps après sa disparition, Herb et Pauline ont reçu un appel du professeur de huitième année de Daleen, qui était inquiet à son sujet. Après avoir demandé si on avait retrouvé sa trace, il a dit que Daleen avait été parmi les quelques élèves excellents qu'il avait eus pendant toute sa carrière. Des mois plus tard, à l'occasion d'une des nombreuses battues organisées dans l'espoir de retrouver Daleen, ses



La photo de graduation de Daleen juin 1997

parents ont reçu un autre témoignage évoquant le caractère compatissant de leur fille : un jeune homme s'est avancé, disant qu'il était venu aider à la recherche parce que Daleen l'avait elle-même aidé dans ses travaux scolaires quand ils étaient plus jeunes.

Après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires, Daleen a envisagé de faire une demande d'inscription à un programme de théâtre à Toronto, mais elle a fini par décider de rester à Saskatoon, près de ses amis et de sa famille. Elle a finalement choisi un cours d'administration des affaires. C'est là qu'elle a rencontré son futur mari, Jeremiah. Après six mois de fréquentations, Jeremiah a demandé Daleen en mariage le jour de la Saint-Valentin. Ils se sont mariés en 1999 et leur fille Faith est née deux ans plus tard. À l'époque de sa disparition, Daleen entreprenait sa quatrième année à l'Université de la Saskatchewan, où elle étudiait pour devenir enseignante comme ses parents.

Daleen a été vue pour la dernière fois le 18 mai 2004, à l'extérieur d'un club de nuit de Saskatoon. Elle n'est jamais rentrée chez elle. Quand Jeremiah s'est réveillé le lendemain matin et s'est rendu compte que Daleen n'était pas là, il a immédiatement appelé le service de police de Saskatoon. Un agent s'est rendu à la maison, a posé deux ou trois questions et est reparti. La famille dit que la police n'a pas pris l'affaire au sérieux, les inquiétudes de sa famille ont été ignorées, repoussées. Ce sont les membres de la famille de Daleen qui ont produit les premières affiches, qu'ils ont placardées partout dans Saskatoon. Après huit jours de recherche désespérée, la famille a embauché un détective privé pour l'aider à trouver Daleen.

Dans le documentaire *Stolen Sisters* [On a volé la vie de nos sœurs] de 2007, le sergent Phil Farion tente d'expliquer la réponse du service de police de Saskatoon en disant : « Dès le départ, on a tendance à dire : 'Il n'y a pas de raison pour que ce membre de ma famille s'en aille, ça doit donc être une affaire criminelle. Quelqu'un s'est emparé d'elle. Il faut que ce soit ce qui est arrivé'. Pourtant, ce n'est souvent pas le cas et il arrive parfois que des gens partent et qu'ils reviennent » [traduction]. Ce raisonnement n'est pas convaincant pour les membres de la famille et les amis de Daleen, qui disent simplement mais résolument que Daleen n'aurait jamais laissé sa fille si longtemps – elle ne serait jamais partie sans téléphoner.

Le 4 juin, deux semaines après la disparition de Daleen, un ami de la famille a vu l'auto de Daleen et Jeremiah, une Cavalier blanche, stationnée dans une rue près de l'avenue Centrale. Il a immédiatement téléphoné à Jeremiah, puis il a appelé la police. Une fouille a révélé que la couverture du volant, les tapis de l'auto et les

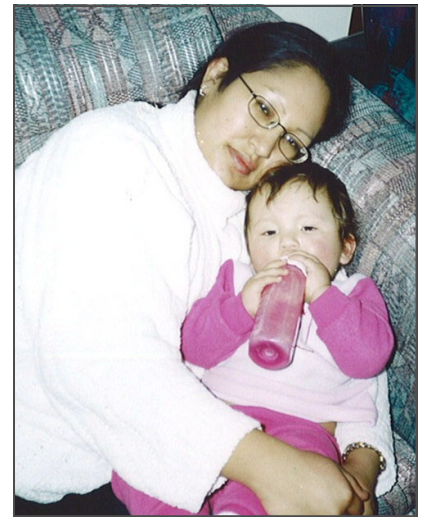


Daleen et sa fille nouveau-née, Faith

housses de protection des sièges avaient été retirés du véhicule et que le siège de la petite Faith avait été déplacé. De plus, plusieurs centaines de kilomètres s'étaient ajoutés au compteur du véhicule. À la surprise de la famille et des amis de Daleen, la police n'a pas fait d'inspection judiciaire du véhicule. Les policiers ont toutefois essayé de prendre des empreintes digitales, mais n'en ont pas trouvés. La famille et les amis de Daleen ainsi que le détective privé engagé par les Muskegos croient que les articles manquants sont liés à la disparition de Daleen; c'est de toute évidence un cas de « nettoyage ». La police n'était pas convaincue, disant que ces articles pouvaient avoir été volés dans l'auto pendant les trois semaines où celle-ci avait été abandonnée. Les enquêteurs n'ont pas gardé la voiture longtemps – ils l'ont rendue à Jeremiah deux ou trois jours après qu'elle avait été trouvée.

Sept mois après la découverte de son auto abandonnée, Daleen manquait toujours à l'appel. Ses cartes de crédit et son compte en banque n'avaient pas été touchés. En janvier 2005, le service de police de Saskatoon a annoncé que la disparition de Daleen était « plus grave qu'un cas de personne disparue qui ne veut pas qu'on la retrouve » [traduction]. La police a donné une conférence de presse et lancé un appel au public, demandant son aide pour retrouver les articles qui avaient été retirés de l'auto de Daleen. La police a également procédé à une inspection judiciaire complète du véhicule, mais elle n'a rien trouvé. Cependant, il est possible qu'il y ait bel et bien eu des preuves médico-légales lorsque l'auto a été retrouvée, mais qu'elles aient été perdues (par suite d'usure ou de nettoyage ordinaire du véhicule) au cours des sept mois où l'auto a servi par la suite. Il est très difficile pour les membres de la famille de Daleen de songer que des preuves médico-légales utiles peuvent avoir été perdues à cause de l'inaction de la police. Ils se demandent si une inspection approfondie du véhicule aurait pu produire un indice susceptible de les mener jusqu'à Daleen.

Quand on demande aux Muskegos de parler de leur relation avec la police de Saskatoon, pour décrire leur expérience ils utilisent des mots comme « injustice », « colère » et « obstacles ». Dans les jours qui ont suivi la disparition de leur fille, il est vite devenu évident pour Herb et Pauline que la police croyait que Daleen allait revenir d'elle-même. Quand ses parents ont déposé un rapport de personne disparue, la police a rapidement déclaré que la plupart des personnes disparues retournent chez elles dans les dix à quatorze jours qui suivent. Après des semaines sans aucun signe de vie de Daleen, la police a remplacé ses propos du début par d'autres propos rassurants, disant à Herb et Pauline que les personnes disparues retournent souvent chez elles pour des événements familiaux



Daleen et Faith, âgée de sept mois

importants comme les anniversaires ou Noël, les invitant à attendre encore un peu.

Maintes et maintes fois, les Muskegos se sont fait dire d'attendre. Quand ils insistaient pour que quelque chose soit fait, ils se butaient à de la résistance, de l'apathie et, dans certains cas, des excuses condescendantes. Pauline se rappelle qu'une fois en particulier le sergent responsable du dossier avait répondu à leurs inquiétudes en disant que la pile de dossiers de personnes disparues en Saskatchewan faisait un pied de haut. Et Pauline ajoute, « Il a dit, 'Ce sont les cas des personnes disparues qui sont en Saskatchewan à l'heure qu'il est. Celui de votre fille est juste ici – tout au fond' » [traduction]. À plusieurs reprises on a dit aux Muskegos que la priorité allait aux cas de disparition d'enfants; bien qu'ils respectent cette politique, Herb et Pauline disent que *quelque chose* aurait dû être fait au sujet de la disparition de leur fille. Au contraire, la réponse de la police équivalait à dire : « D'accord, elle est disparue, ajoutez-la à la pile, ce n'est qu'un autre numéro » [traduction]. À de nombreuses reprises, Herb et Pauline ont essayé de voir le sergent responsable des cas de personnes disparues, mais on leur disait qu'il n'était pas là. Ils en sont venus à conclure que personne ne faisait quoi que ce soit.

Frustrés par le manque de collaboration et de volonté de la police d'accepter la disparition de Daleen comme une affaire sérieuse, Herb et Pauline ont porté plainte. Ils ont exprimé leur colère et exigé que des mesures soient prises. La police en répondit en citant les nombreux renseignements qu'elle avait reçus au sujet des allées et venues de Daleen, indiquant qu'on l'avait vue ici ou là, leur disant de ne pas s'en faire – qu'elle allait rentrer chez elle. Cependant, les Muskegos trouvaient que la police accordait trop de poids aux allégations selon lesquelles leur fille aurait été vue ici ou là, allégations sans preuves, à leur avis. Quelques semaines après la disparition de Daleen, quelqu'un a dit à la police qu'elle avait été vue dans une banque à Saskatoon, la banque où elle avait travaillé après avoir suivi le programme d'administration des affaires. Des articles de journaux ont suggéré que la police ajoutait foi à cette déclaration parce qu'elle avait été faite par une femme qui avait travaillé avec Daleen. Herb et Pauline considéraient cette information avec prudence : ils voulaient des preuves. Mais quand ils ont demandé à voir l'enregistrement de surveillance de la banque, on leur a répondu que les caméras ne fonctionnaient pas le jour où leur fille avait été vue. Ils ont alors demandé à la police de vérifier le dossier bancaire de Daleen puisque la femme qui prétendait l'avoir vue avait dit qu'elle attendait son tour pour utiliser un guichet automatique. On leur a dit alors qu'il n'y avait pas de trace de transaction bancaire.



Daleen et sa famille, le jour des 3 ans de Faith



Daleen Kay Bosse (Muskego)

De fait, la seule « preuve » que Daleen ait jamais été à la banque était la parole de la femme, qui n'avait pas revu Daleen depuis des années. Daleen aurait été vue à plusieurs autres endroits à Saskatoon – un centre commercial, un dépanneur, un club de nuit. Dans chaque cas, Herb et Pauline ont demandé à voir l'enregistrement de surveillance et, à chaque fois, la police leur a répondu qu'il n'était pas nécessaire qu'ils voient ces enregistrements. Pauline dit que le refus de la police de leur montrer les enregistrements de surveillance est l'un des obstacles les plus frustrants qu'ils ont rencontrés dans leurs démarches pour retrouver Daleen. La police voulait faire accepter à Herb et Pauline que Daleen avait disparu de son plein gré, mais refusait de leur fournir des preuves réelles que ce pouvait être le cas. Sans preuve, Herb et Pauline disent qu'ils n'avaient pas le choix, ils devaient poursuivre leurs recherches. Pauline dit : « Sans preuve, nous allons toujours continuer à la chercher, tant que nous ne l'aurons pas trouvée » [traduction].

Après Noël 2004 sans que Daleen ait donné signe de vie, les Muskegos en ont eu assez. Ils ont été très actifs au mois de janvier, ils non seulement accentué leurs efforts de recherche, mais aussi leurs communications avec les médias. Au cours des mois qui avaient suivi la disparition de Daleen, Pauline avait évité les médias. Elle dit que c'était trop difficile pour elle de parler de la disparition de sa fille. Elle ne supportait pas l'idée d'être interviewée, Herb et elle craignaient la représentation qui serait faite de leur famille. C'est la couverture médiatique entourant la mort de Neil Stonechild qui les a amenés à changer d'idée au sujet des médias. L'attention qui a entouré cette affaire ainsi que les déclarations des membres de la famille qui ont rendu hommage à certains reporters pour le travail qu'ils avaient fait leur ont montré qu'on peut utiliser les médias comme un outil – un outil de sensibilisation à la disparition de Daleen et un appui dans leur recherche. À partir de ce moment-là, ils ont tenté d'utiliser les médias autant que possible et, en plus de soutien qu'ils ont reçu de leur famille, de leur communauté et d'organisations comme la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan et la société Child Find Canada, les Muskegos disent que leurs rapports avec les médias leur ont valu l'appui d'autres personnes et d'autres groupes qui n'auraient peut-être pas été au courant de la disparition de Daleen autrement.

Après des mois de frustration et d'absence d'action visible de la police, les Muskegos ont déposé une plainte auprès de l'unité spéciale d'enquête de la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan. Herb et Pauline croient que c'est ce geste qui a enfin amené le service de police de Saskatoon à prendre la disparition de Daleen au sérieux. Herb souligne qu'il est arrivé quelque chose de curieux après qu'une



enquête criminelle a été entreprise sur la disparition de Daleen. Il a téléphoné pour parler au sergent responsable des dossiers de personnes disparues et il a été surpris d'apprendre que le sergent n'était plus là, qu'il avait pris sa retraite. Pauline et Herb ne savent pas si le départ apparemment subit du sergent est simplement une coïncidence, mais ils pensent que ce n'est pas le cas.

En décembre 2008, le chef Clive Weighill du service de police de Saskatoon s'est rendu à Onion Lake pour parler à la famille de Daleen ainsi qu'au chef et aux conseillers de la communauté au sujet de la réponse de la police à la disparition de Daleen. La famille a des sentiments partagés au sujet de cette visite; le geste est apprécié, mais Daleen manque toujours à l'appel et les membres de sa famille ne peuvent pas s'empêcher de penser que les choses se seraient passées autrement si elle n'avait pas été Autochtone. Herb dit : « Ce n'est pas par bonne volonté qu'ils ont décidé de s'intéresser sérieusement au cas de Daleen. C'est à cause de notre persévérance. Nous, ma famille, ma communauté, les avons relancés sans répit » [traduction]. Et les membres de la famille de Daleen continuent de la chercher, continuent de prier pour leur fille, leur sœur, leur mère, leur épouse et leur amie. Pour Daleen.

En octobre 2008, la famille de Daleen nous a communiqué la mise à jour que voici :

Le 10 août 2008 – Fidèle à sa promesse, le chef Weighill a demandé une rencontre en personne pour communiquer à la famille de nouveaux éléments d'information au sujet de Daleen.

Le 11 août 2008 – L'inculpé comparait pour la première fois en cour à Saskatoon. Il est accusé de meurtre au premier degré et de profanation d'un cadavre. Les membres de la famille de Daleen disent que la deuxième accusation est atrocement douloureuse car ils ne savaient pas que l'accusé avait brûlé son corps.

Le 12 août – L'accusé comparait pour la deuxième fois en cour à Saskatoon.

Et ainsi de suite. L'audition préliminaire est planifiée pour commencer en avril 2009.





Danita à l'âge 15

« Ce ne sera pas toujours comme ça » – L'histoire de Danita BigEagle

Danita Faith BigEagle est née à Arcola (Saskatchewan) le 6 mars 1984. Elle est la mère de deux enfants, Cassidy et Talon, et elle a cinq frères et sœurs. Danita est disparue depuis le 11 février 2007.

Danita était une enfant calme et heureuse de la Première Nation d'Ocean Man. Elle adorait les films et la musique et elle aimait regarder ses sœurs danser. Benjamine d'une famille de quatre enfants, Danita pouvait toujours compter sur la présence de ses frères et sœurs pour garantir sa sécurité; de fait, ses deux sœurs ont été comme des petites mères pour elle. Chérie de ses parents, Dianne et Doug BigEagle, Danita était au comble du bonheur quand ils étaient ensemble. Elle était très proche de sa mère. Son père était protecteur envers sa petite fille. Quand Danita adolescente a ramené un garçon à la maison, son père l'a soumis à un interrogatoire : « As-tu un emploi? As-tu une auto? ». Le garçon a répondu : « Mais je n'ai que 14 ans! », sur quoi le père de Danita lui a montré la porte.

En tant qu'enfant, la nature tranquille de Danita a fait demander les adultes autour d'elle si quelque chose était mal. Plus tard, Danita a été diagnostiquée avec le trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention. Dès le début, la mère de Danita, Dianne BigEagle, ne croyait pas au diagnostic et elle ne voulait pas que sa fille prenne des médicaments sur ordonnance. Pourtant, après avoir consulté sept spécialistes, Dianne a cédé aux prétendus experts et Danita a commencé à prendre du Ritalin. Les médecins n'ont pas informé Danita ni Dianne de certaines questions importantes, comme la durée du traitement au Ritalin et les méthodes prescrites pour cesser d'en prendre.

La personnalité de Danita a changé immédiatement lorsqu'elle a commencé à prendre le médicament. Elle est devenue plus concentrée, extravertie et ses résultats scolaires se sont améliorés considérablement. Mais les effets de ce médicament n'étaient pas tous positifs. En vieillissant, Danita s'est mise à exprimer du découragement en ce qui concernait sa consommation de Ritalin. Dianne dit que Danita a commencé à changer quand elle avait à peu près 17 ans. Elle ne voulait pas être dépendante. Elle disait : « Je ne pourrai jamais faire telle ou telle chose, parce qu'on va dire que je

suis toxicomane à cause de ces pilules ». Même si les médecins tentaient de rassurer Dianne, lui disant que sa fille n'aurait pas de problèmes de désintoxication, ce n'était pas le cas; Danita disait à sa mère qu'elle ne pourrait pas vivre sans Ritalin. Dianne est certaine que c'est le Ritalin qui a fait de Danita une toxicomane.

Adolescente, Danita a rencontré d'autres obstacles sur sa route. Ses parents se sont séparés et elle passait son temps tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Danita a été placée à l'école Marival, qui fonctionnait comme un pensionnat, mais sa mère l'a vite retirée de là, ayant été elle-même pensionnaire pendant huit ans. À l'âge de 17 ans, Danita a commencé à sortir avec un garçon qui était violent avec elle; Dianne croit que cette relation était malsaine, en partie parce que le garçon prenait lui aussi du Ritalin.

Danita avait 18 ans lorsqu'elle a eu son premier enfant, une fille qu'elle a nommée Cassidy. Elle était enchantée d'être enceinte et elle s'est immédiatement attachée à sa fille. Malgré le fait qu'elle était aux prises avec l'alcoolisme et la toxicomanie, Danita a fait beaucoup d'efforts pour surmonter cette accoutumance pendant sa grossesse. Quand Cassidy est née, elle est devenue la passion de Danita. Même si elle devait encore lutter contre l'accoutumance à l'alcool et aux drogues, Danita était déterminée à retourner à l'école et à trouver un endroit où elle pourrait s'établir avec Cassidy. Quand Danita était enfant et que ses parents buvaient, sa grand-mère, qui était l'un de ses plus grands maîtres, rassurait Danita, lui disant que ses parents « ne seraient pas toujours comme ça ». Avec la même bienveillance et le même espoir, Danita disait à sa petite fille : « Je ne serai pas toujours comme ça ». Fidèle à elle-même, Danita a subi des traitements dans des centres de traitement à plusieurs reprises pour essayer de s'en sortir.

Dianne a vu Danita pour la dernière fois le vendredi 9 février 2007. Elle gardait Cassidy et Talon pendant que Danita combattait son accoutumance à la drogue et à l'alcool. Danita devait leur rendre visite le lundi suivant et Dianne a été déçue lorsque Danita ne s'est pas présentée. Elle est allée voir dans tous les endroits où sa fille avait l'habitude d'aller et elle a parlé à d'autres jeunes, mais personne n'avait vu sa fille. D'habitude, Danita communiquait avec sa mère quand elle n'était pas à la maison, et sinon, Dianne pouvait toujours la retrouver assez facilement. Mais cette fois, c'était différent.

Dianne a ensuite téléphoné à la police. Elle dit qu'on lui en a fait voir de toutes les couleurs pendant la conversation. Elle a dit plus d'une fois à l'agent qu'elle croyait sa fille disparue, mais la police n'a pas publié d'information immédiatement. Finalement l'agent a dit à



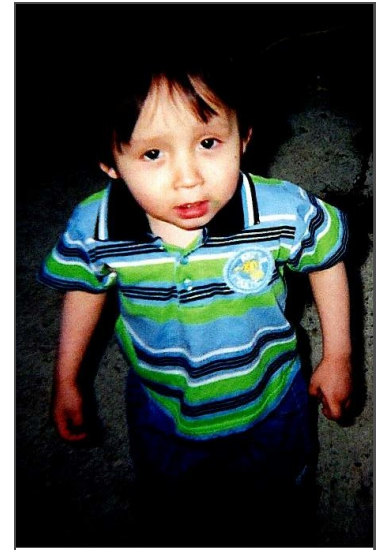
Cassidy, la fille de Danita

Dianne que Danita n'était pas au poste de police et lui a suggéré de vérifier dans les hôpitaux de la région. Dianne dit qu'elle a « viré la ville à l'envers » pour tenter de retrouver sa fille.

Dianne a déposé un rapport de personne disparue au Service de police de Regina le 14 février 2007. Rien n'a été fait dans l'immédiat, la police disant plutôt à Dianne que Danita faisait probablement la fête quelque part et que Dianne retrouverait sa fille avant la police. Il était clair que les policiers ne croyaient pas à la disparition de Danita. À ce stade, Dianne a été forcée de prendre les choses en main; elle a ratissé la ville, parlant à autant de gens que possible. Deux semaines se sont écoulées avant que Dianne, dégoûtée de l'inaction de la police, se rende au poste en personne et exige que quelque chose soit fait pour retrouver Danita. Il a fallu que Dianne convainque les policiers que Danita était réellement disparue en citant des circonstances bizarres, par exemple le fait que Danita n'était pas retournée chez elle pour se changer, manger ou prendre son argent. Pour Dianne était convaincue que quelque chose clochait. Les flics ont répondu en disant : « Donnez-nous un peu de temps ou dites-nous où chercher ». Dianne a répliqué : « Je pense que c'est moi qui fais votre travail ».

Les recherches qu'elle a faites elle-même ont permis à Dianne d'apprendre que Danita avait été vue au moins trois fois depuis le 11 février. La première fois, c'était à Winnipeg, où un homme et une femme ont dit que Danita était venue à l'hôtel Manwin pendant quelques jours, une semaine seulement avant que Dianne arrive dans cette ville à la recherche de sa fille. Danita s'était présentée en disant qu'elle s'appelait « Tania Duck ». Quand Dianne a repensé à l'utilisation d'un nom d'emprunt, elle s'est rappelée que Danita aimait le nom « Tania » et que le père de Danita était surnommé John « Duck ». Deux autres femmes, de Broadview (Saskatchewan), ont dit qu'elles avaient rencontré Danita à l'hôtel Manwin et qu'elle s'était présentée sous le nom de Danita BigEagle. Elles n'y avaient pas repensé jusqu'à ce qu'elles voient une affiche dans une station-service signalant la disparition de Danita. La dernière fois que Danita a été aperçue, c'était à l'hôtel Coachman, à Regina. Même si ces bribes d'information étaient encourageantes, Dianne s'épuisait à suivre personnellement chaque piste. Il est tout aussi éprouvant pour elle d'entendre les fausses informations et les rumeurs qui circulent dans les communautés selon lesquelles Danita aurait été retrouvée. Lorsque les affiches indiquant sa disparition sont enlevées, la recherche devient plus difficile pour la famille et tous ceux qui y participent. La recherche se poursuit.

Dans l'impossibilité de compter sur les institutions mandatées à cet effet pour obtenir de l'aide, Dianne s'en est remise au soutien de son



Talon, le fils de Danita



peuple : la chef de sa communauté, un guérisseur et elle-même. Dianne a téléphoné à la chef Connie BigEagle pour lui demander de l'aide et lui faire savoir que la police ne croyait pas à la disparition de Danita. La chef était au courant de la disparition de Danita et s'est mise immédiatement à demander à Dianne de l'information pertinente sur les dernières allées et venues connues de Danita et les réponses que Dianne avait reçues de la police. La chef a pris la question très au sérieux.

La disparition de Danita a rendu malade son père, Doug. Il est allé voir un guérisseur, qui l'a rassuré, lui disant que sa fille va bien. Le guérisseur pouvait voir Danita et il disait qu'elle finirait par revenir à la maison.

Dianne a confiance plus que tout à son instinct de mère. Quand elle cherchait Danita, elle avait le sentiment qu'elle était proche ou loin de sa fille à différents moments. Par exemple, quand Dianne est allée à Winnipeg, elle avait le sentiment que Danita était proche, mais le quatrième jour de son séjour dans cette ville, elle savait que Danita n'y était plus. Dianne est occasionnellement submergée par le désespoir et elle pense que Danita ressent la même chose; c'est comme si Danita était prise dans quelque chose et qu'elle était incapable d'en sortir, comme si elle était en cage. Mais par-dessus tout, l'instinct de Dianne lui dit que Danita reviendra chez elle.



Danita n'a pas encore été retrouvée



« Proches dans nos cœurs » : L'histoire de Debbie Sloss

Deborah Anne Sloss, que la plupart des gens appelaient Debbie, est née à Espanola (Ontario) le 3 mai 1955. Elle a eu deux enfants, Laura et Len Jr., une petite-fille, Taylor, et neuf frères et sœurs, John, Charlene (décédée en bas âge), Mary Lou, Kathy, Tim, Roxanne, Sue, David et Daryl. Debbie a été remise entre les mains du Créateur en 1997. Sa famille

est d'avis que le Service de police de Toronto s'y est mal pris pour faire enquête sur sa mort. La police maintient qu'elle est morte d'une surdose de drogue, mais le rapport d'autopsie n'indique pas une cause anatomique ou toxicologique de la mort. Invoquant cette raison, entre autres circonstances inexpliquées, les membres de la famille de Debbie disent qu'à leur avis elle a été assassinée. Ils demandent aux parties responsables, surtout le Service de police de Toronto, de répondre à leurs questions.

À l'époque de la naissance de Debbie, sa mère, Shirley (Sloss) Lascelles vivait à Spanish (Ontario). Elle a été transportée en ambulance à Espanola où est née Debbie, un splendide bébé ojibway, qui avait également des ancêtres mi'kmaq, lakota et français. Peu de temps après, la famille – Shirley, son mari et père légal de Debbie, Albert, ainsi que le frère de Debbie, John et sa sœur, Mary Lou – est déménagée à Sault Ste Marie. Debbie était jolie, c'était une enfant joyeuse et la famille était très heureuse de sa naissance. Debbie et Mary Lou avaient à peine un an de différence et leur mère les habillait de la même manière. On les prenait souvent pour des jumelles.

Étant sœurs et d'âges rapprochés, Debbie et Mary Lou avaient beaucoup en commun. Elles étaient toujours ensemble et un lien très spécial les unissait. Quand elles avaient deux ou trois ans, elles avaient l'habitude de s'attendre l'une l'autre pour aller ensemble à la toilette. Elles s'assoiaient ensemble sur le siège en se serrant l'une contre l'autre. Mary Lou a appris plus tard dans la vie que Debbie et elle n'avaient pas le même père que le reste de leurs frères et sœurs. Shirley avait rencontré le père biologique des deux filles au pensionnat indien, mais on lui avait interdit de l'épouser parce que c'était mal vu d'avoir un mari autochtone à l'époque.

Mary Lou dit que Debbie était une Taureau qui « vivait conformément à son signe astrologique ». Elle se souvient qu'une religieuse avait frappé Debbie avec une règle quand elle était en première année, à l'école catholique de Ste-Anne, à Sault Ste Marie. Debbie se laissait frapper et, malgré le fait qu'elle avait la main rougie par les coups, elle s'entêtait à ne pas la retirer. Il arrivait aussi à Debbie de lancer des tasses à travers la pièce quand elle se chamaillait avec ses frères et sœurs, surtout avec son frère aîné, John. Elle était déterminée à se faire entendre. Mary Lou n'avait pas le même comportement, elle ne lançait pas les tasses et ne voulait pas être en mal avec sa mère (ce qui ne dérangeait pas Debbie). Rebelle à l'occasion, Debbie faisait parfois l'école buissonnière pendant ses années d'école secondaire. Mary Lou évoque affectueusement le souvenir de sa sœur : « Debbie, c'était Debbie. Elle était entêtée et elle refusait de faire ce qu'on lui disait de le faire ».

Debbie a vécu sa petite enfance à Batchawana Bay, à 70 kilomètres au nord de Sault Ste Marie. Elle était une membre active de sa communauté, on s'amusait toujours en sa compagnie. Elle aimait beaucoup participer à l'organisation des activités communautaires, comme les repas-partage, les bingos, les danses à la salle communautaire et les feux de joie sur la plage. Même après le déménagement de sa famille à Toronto, Debbie trouvait encore des moyens d'aider les membres de sa communauté d'origine. Quand le prêtre de Batchawana Bay a été transféré à une église de Toronto, Debbie s'est fait un plaisir de faire tout son possible pour lui faciliter la transition. Avec le reste de sa famille, elle a aidé le prêtre à se trouver une maison et à s'installer dans sa nouvelle communauté.

La famille a déménagé à Toronto quand Debbie était adolescente. En vieillissant, elle assumait de plus en plus de responsabilité pour sa famille. Sa mère, qui avait sept enfants, était malade; alors Debbie et Mary Lou prenaient soin de leurs frères et sœurs. Elles alternaient parfois les tâches pour préparer les repas et laver la vaisselle, mais c'était Mary Lou qui faisait la cuisine la plupart du temps. Leur sœur cadette, Kathy, essuyait toujours la vaisselle. Elles alternaient aussi les tâches du ménage, mais Debbie la futée avait adopté le truc de sa sœur aînée qui consistait à nettoyer la maison quelques jours avant de demander à sa mère la permission de sortir avec des amis.

À l'école secondaire, Debbie s'est inscrite au volet arts et sciences. Elle passait beaucoup de temps à des activités créatrices. Shirley a aussi enseigné à Debbie et Mary Lou à tricoter au crochet des articles comme des couvertures, des vestes et des chandails. Mary Lou se souvient que Debbie et elle ont passé le plus clair de leur adolescence à crocheter. Leur mère aimait que les enfants restent près de chez



juin 1989
*Celle-ci est ma préférée.
Fais bien attention à toi,
ma petite fille.
Je t'aime pour toujours.
Maman
xxxxoo*

eux, où elle savait qu'ils seraient en sécurité et les adolescents avaient le droit d'inviter leurs amis à la maison pour écouter des disques et danser.

Debbie est devenue plus indépendante lorsqu'elle a commencé à travailler, à l'âge d'environ 14 ans, comme serveuse dans un restaurant, Chez Ted. Elle aimait pouvoir dépenser librement l'argent qu'elle gagnait et elle passait beaucoup de temps à magasiner avec Mary Lou pour s'acheter des vêtements. Les filles avaient également décidé de s'aventurer dans la « décoration intérieure » avec une partie de leur salaire. Après avoir obtenu la permission de leur mère, Debbie et Mary Lou ont peint la chambre qu'elles partageaient en violet et turquoise et elles ont couvert un mur d'un papier à larges fleurs des mêmes couleurs. Elles étaient ravies!

Debbie a obtenu son diplôme d'études secondaires et, par la suite, un certificat de comptabilité. Quand elle a eu environ 17 ans, elle s'est mise à sortir avec Len, un jeune homme qui travaillait à la station-service en face de chez elle. Ils se sont mariés et, à l'âge de 18 ans, Debbie a donné naissance à son premier enfant, une fille qu'elle a appelée Laura. Debbie adorait sa fille. Toute la famille aimait Laura et lui donnait beaucoup d'attention. Shirley était grand-mère pour la deuxième fois et Laura était la première nièce des frères et sœurs de Debbie.

Peu de temps après son mariage et la naissance de son premier enfant, Debbie s'est mise à changer. Elle qui avait jusque là un bon sens de l'humour et prenait la vie en riant, elle est devenue sérieuse. Mary Lou avance l'hypothèse que ce changement pouvait être dû en partie aux disputes de plus en plus fréquentes entre Debbie et sa mère. Quand elle était adolescente, Debbie se disputait avec sa mère à propos de choses comme l'heure à laquelle elle devait rentrer à la maison le soir. Les disputes ont continué par la suite. Mary Lou pense que Shirley se voyait jusqu'à un certain point en Debbie, c'est ce qui expliquerait qu'elles ne s'entendaient pas. Debbie, Len et Laura sont déménagés à Heyden (Ontario) où ils sont restés deux ans, après quoi ils se sont installés à Goulais River, où Laura vit toujours. Debbie avait 21 ans quand elle a eu son deuxième enfant, Len fils.

Malgré le fait qu'ils ont divorcé par la suite, Len père sourit lorsqu'il se souvient à quel point Debbie était bonne mère. Debbie et Laura étaient très proches l'une de l'autre pendant l'enfance de Laura. Laura se souvient d'avoir été hospitalisée pour une broncho-pneumonie à l'âge de cinq ans et elle se rappelle combien Debbie et elle ont pleuré parce qu'elles allaient être séparées pour la nuit. Au bout de quelques jours, les médecins ont dû demander à Debbie



Debbie le jour de son mariage avec Albert Sloss



de ne plus rendre visite à Laura à l'hôpital, parce que le stress et le chagrin que lui causait le départ de sa mère à chaque soir empêchaient Laura de se rétablir. Laura dit de cette période de séparation forcée : « nous étions proches dans nos cœurs ». Len fils a été sérieusement ébranlé par le divorce de ses parents, mais il s'est rapproché de sa mère quand il est arrivé à l'adolescence. Il n'est pas encore guéri de la mort de sa mère et Laura croit que tous les membres de la famille seraient plus avancés dans leur démarche de guérison s'ils obtenaient des réponses à leurs questions sur les circonstances entourant le décès de Debbie.

En 1979, Debbie, Len, Laura, Len fils et Roxanne, la sœur de Debbie, ont eu un accident d'automobile grave. Debbie a eu un bras et une jambe coincés sous un camion. Avant qu'on la libère, elle a eu très peur que les autres aient été gravement blessés ou pire. Elle a subi les effets de cette anxiété pendant des années. Laura pense que Debbie a souffert du syndrome de stress post-traumatique à la suite de cet accident, sans que ce soit diagnostiqué puisqu'on en savait moins à ce sujet à l'époque. Tous les membres de la famille de Debbie ont remarqué des changements en elle après l'accident. Debbie s'est tournée vers l'alcool pour faire face au traumatisme et à l'anxiété. Laura croit que la vie de sa mère aurait pu être différente si elle avait reçu un traitement approprié.

Laura et Len fils sont restés avec leur père après le divorce de Debbie et Len. Debbie a profité d'une promotion offerte par une compagnie d'autobus, elle a acheté un billet qui lui a permis de parcourir le Canada et elle est allée rendre visite à des parents et des amis. Pendant qu'elle était à Edmonton, Debbie vantait à Laura la splendeur du centre commercial West Edmonton Mall. Debbie est finalement retournée à Toronto. Sa famille espérait que la proximité de ses sœurs Mary Lou et Kathy aiderait Debbie à surmonter son alcoolisme régler ses problèmes d'alcool, mais il a fallu du temps avant que Debbie puisse surmonter son alcoolisme. À son arrivée, Debbie s'est liée avec un groupe de sans-abri. La famille dit que certains des amis de Debbie étaient toxicomanes, ce qui alimentait son alcoolisme. Ces amitiés étaient pourtant très importantes pour Debbie, qui a déjà dit de ce groupe que c'était sa famille. Elle se sentait parfois étrangère dans sa propre famille à cause de ses problèmes de toxicomanie. Après sa mort, beaucoup des sans-abri avec qui elle s'était liée d'amitié ont assisté au festin donné en l'honneur de la vie de Debbie.

Au cours de la dernière année de sa vie, Debbie était devenue plus optimiste. Elle était déterminée à mettre fin à sa consommation d'alcool et de drogues, à se réconcilier avec son ex-mari et à

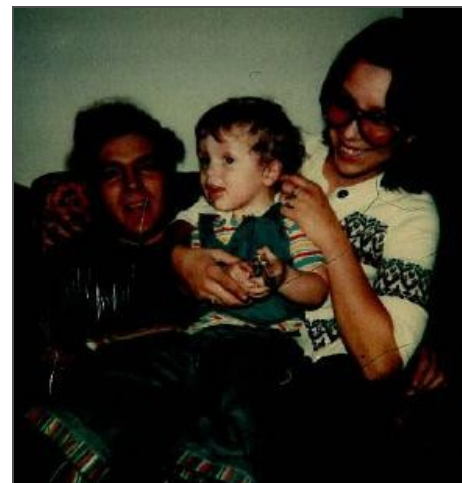


Debbie à Kirkland Lake (Ontario)

reprendre sa vie de famille. Elle bénéficiait des services offerts par la Société Elizabeth Fry. Elle s'est engagée dans la voie du rétablissement et elle est restée sobre pendant cinq mois. Malgré la distance, Debbie et Laura restaient en contact et elles avaient l'habitude de se parler au téléphone à tous les dimanches. Mary Lou et son mari, Dan Smoke, avaient commencé à enseigner à Debbie des mots ojibway et leur signification. Debbie allait avec Mary Lou et Dan entendre des aînés et en apprendre davantage sur les traditions de son peuple.

La dépouille de Debbie a été trouvée dans son appartement de Toronto en juillet 1997. Laura était inquiète de sa mère depuis quelque temps parce que Debbie ne répondait plus à ses appels du dimanche. L'anniversaire de naissance de Debbie était passé sans qu'elle donne signe de vie. Ne sachant pas quoi faire, Laura continuait d'appeler sa mère, sans obtenir de réponse. Laura a également tenté d'appeler Milton, l'ami de Debbie à l'époque, mais il a refusé de lui parler. La famille ne s'imaginait pas que quelque chose puisse être arrivé à Debbie, alors personne n'a pensé qu'il fallait signaler sa disparition. Le 29 juillet, les propriétaires de l'édifice ont trouvé le cadavre en décomposition de Debbie dans son appartement. Personne ne savait depuis combien de temps elle était morte, et on ignore encore la date exacte de son décès. Debbie venait d'avoir 42 ans. Malgré les problèmes suivants au sujet de l'enquête, la police a cessé de s'occuper du cas de Debbie deux jours à peine après que son corps a été retrouvé.

La famille raconte que Debbie a été désignée du nom de « Jane Doe » et que son corps est resté à la morgue près d'un mois avant d'être identifié. La police n'a pas communiqué avec Laura ni avec aucun des membres de sa famille, mais la triste nouvelle est arrivée par le « moccasin telegraph » (téléphone de brousse) quand un parent de Batchawana Bay en a entendu parler dans la rue à Toronto. De bouche à oreille, la nouvelle du décès de Debbie est parvenue à tous les membres de la famille. Au Service de police de Toronto on a dit à Sue, sa sœur, que Debbie était morte d'une surdose de drogue. On a également dit à Kathy que Debbie aimait trop s'amuser! Les membres de la famille de Debbie sont sérieusement préoccupés par la qualité de la réaction de la police à la mort de Debbie. Les membres de la famille font remarquer que le rapport de police décrit Debbie comme une Indienne alcoolique et toxicomane consommatrice de crack et croient que les agents ont porté sur Debbie un jugement fondé sur des notions préconçues et des stéréotypes et que ces suppositions ont nui à l'enquête sur son décès. D'après Laura, ils l'ont simplement traitée comme une Indienne morte de plus, en quelque sorte... Pourtant, elle était aimée.



Debbie avec Len et Len fils

Laura et Mary Lou évoquent une série de circonstances suspectes entourant la mort de Debbie qui n'ont pas encore fait l'objet d'une enquête. Premièrement, la police a dit à la famille que sa mort était le résultat d'une surdose de drogues. Si c'était le cas, quelque chose dans le corps de Debbie aurait flanché, mais aucune cause précise n'a jamais été indiquée. La famille a appris par la suite, en prenant connaissance du rapport du coroner, qu'il n'y avait aucun signe d'alcool ou de drogue dans le système de Debbie (le coroner n'a pas examiné le contenu de son estomac ni de son foie). Deuxièmement, la police a déclaré que les murs de l'appartement de Debbie étaient couverts matières fécales. Sans compter que l'incident est étrange en soi, c'est complètement illogique quand on sait que Debbie était une personne très propre. Troisièmement, la police avait sécurisé le périmètre avec du ruban jaune et les effets personnels de Debbie ont été détenus pendant deux jours, mais quand la famille est arrivée à l'appartement, les propriétaires avaient donné tout ce qui lui avait appartenu et loué l'appartement à un nouveau locataire. Ses effets n'auraient jamais remplacé cette merveilleuse femme, mais Laura s'attendait à retrouver une bague à saphir et diamant que Debbie lui avait promise pour son anniversaire.

Laura raconte aussi une conversation avec Milton qui lui a mis la puce à l'oreille. Étant donné que Debbie et Milton avaient été ensemble pendant huit ans environ, Laura a communiqué avec lui pour lui demander s'il avait quelque chose qui avait appartenu à sa mère, n'importe quoi, même un chandail, qu'elle pourrait avoir. Milton a répondu : « Je ne veux avoir rien à faire avec ça ». Laura se demande ce que Milton voulait dire par « ça ». Milton est mort lui aussi, depuis, alors la famille de Debbie ne peut plus lui poser de questions. Même si Mary Lou avait une relation positive avec lui, Laura pense que le manque d'intérêt apparent de Milton à l'égard du décès de Debbie est suspect.

De plus, Laura a découvert beaucoup d'incohérences dans les rapports de la police et du coroner sur la mort de sa mère, qui, semble-t-il, auraient pu facilement être évitées. Par exemple, dans son énoncé d'enquête, le coroner a fait erreur en indiquant la date de naissance de Debbie et il dit qu'elle a été trouvée sur le dos, alors que selon le rapport de police elle était couchée sur le côté gauche. Dans un rapport il est dit qu'un chèque a été trouvé sur le plancher de l'appartement, dans l'autre que le chèque a été trouvé sur la table. Laura dit aussi que, d'après le rapport de police, le propriétaire a vu Debbie le 23 juillet et trouvé qu'elle n'avait pas l'air en santé, mais le rapport du coroner dit qu'elle était bien nourrie. Même si le bureau qui a fait erreur dans la date de naissance de Debbie a également



préssumé que Debbie était morte quatre jours avant qu'on trouve son corps, il est peu probable d'après Laura que le corps se soit décomposé en si peu de temps. Mais ce qui est le plus inquiétant, c'est que la copie du rapport de police, que Laura a obtenu plus de cinq ans après la mort de sa mère, ne renfermait aucun des renseignements que les détectives chargés de l'enquête lui avaient communiqués à l'époque de l'incident.

Laura a tellement de questions sans réponses. Pourquoi l'information qui se trouve dans le rapport de la police et celui du coroner n'a-t-elle jamais été expliquée à sa famille? Pourquoi ces rapports contiennent-ils de nombreuses incohérences inexplicables? Pourquoi ces erreurs n'ont-elles pas été corrigées? Et surtout, qu'est-il *réellement* arrivé à sa mère? Selon la famille, tout le monde a écarté la mort de Debbie, tout simplement, mais la famille refuse d'être écartée, elle aussi.

Le beau-frère de Debbie, l'aîné Dan Smoke, raconte l'histoire du frère de Dudley George, Sam, et de sa déclaration puissante à propos de la mort de Dudley, à Ipperwash : « Je veux la vérité », avait-il dit. Avec l'aide d'un aîné, grâce à la détermination inébranlable de Sam à obtenir la *debwewin* (la vérité), qui a porté ses fruits et favorisé la guérison de toutes les personnes concernées, la vie de Dudley ne tombera pas dans l'oubli.

« Je veux des réponses », dit Laura. Comme le frère de Dudley George, Laura veut la vérité. Elle veut que quelqu'un soit tenu responsable, elle veut surtout que la police admette que l'enquête sur la mort de Debbie n'a pas été menée correctement. Elle veut pouvoir dire à sa fille, Taylor, pourquoi sa grand-mère n'est pas là pour l'aider et la guider dans la vie. Elle ne veut pas qu'une autre famille ait à endurer ce genre de douleur. Laura continue d'insister pour avoir des réponses à la question : Qu'est-il arrivé à sa mère? Elle continue à chercher quelqu'un qui se conduira de manière responsable. D'ici là, Debbie reste dans la mémoire des siens comme une grand-mère fière, une mère aimante et une jeune fille qui aimait les fleurs de couleur violette et turquoise.





On se souvient d'elle à Standing Buffalo – L'histoire de Delores Whiteman

Delores « Lolly » Marie Whiteman est née le 12 mai 1945 dans la Première Nation dakota de Standing Buffalo, en Saskatchewan. Les membres de sa famille ne l'ont pas vue ni n'ont reçu de ses nouvelles depuis le début des années 1980. La fille de Delores, Laura, cherche sa mère depuis la fin des années 1980, mais elle n'a pas encore trouvé de réponses à ses questions.

Delores est la fille unique de Lena Whiteman, mère célibataire morte de la tuberculose quand Delores n'avait que deux ans. Après la mort de sa mère, Delores a vécu avec différents membres de sa famille, dans la réserve où la pauvreté, la violence et l'alcoolisme étaient choses communes.

Malgré ces épreuves, Delores cherchait le bonheur dans sa vie. Les membres de sa famille et ses amis se souviennent que Delores était toujours souriante, qu'elle avait un grand sens de l'humour et qu'elle était un véritable boute-en-train. Dans sa jeunesse, Delores a été élève au pensionnat indien de Lebret, où elle échappait à l'alcoolisme et à la violence de la réserve. Mais Lebret n'était pas un endroit où Delores aurait pu trouver l'appui et les conseils dont elle avait besoin pour réaliser ses rêves de devenir infirmière ou de travailler avec les enfants. Son expérience du pensionnat indien pourrait avoir contribué aussi à la décision qu'elle a prise de quitter la réserve en 1962.

C'est à cette époque que Delores est devenue enceinte de sa fille, Laura, à qui elle a donné naissance à l'hôpital des Sœurs grises, à Regina. L'accouchement devait être difficile puisque le médecin a dû utiliser le forceps. Delores a gardé Laura pendant presque un an, pas beaucoup moins de temps qu'elle n'en avait passé avec sa propre mère quand elle était bébé. Delores vivait dans un appartement au centre-ville de Regina lorsqu'elle a reçu la visite de son grand-père et de sa femme, Paul Whiteman et Amelia Episkinew. Ils ont dit à Delores qu'ils garderaient le bébé. Ils lui ont demandé d'attendre, disant qu'ils reviendraient chercher Laura. Quand les grands-parents de Delores sont revenus quelques jours plus tard, l'appartement était vide, Delores et Laura étaient parties sans laisser de trace. Laura a été placée en foyer nourricier à cette époque. C'était la période qu'on appelle la rafle des années soixante; il n'était pas rare à cette époque



que des enfants « indiens » soient enlevés à leurs parents pour être placés dans des familles « blanches ».

On sait très peu de choses sur la vie de Delores après qu'elle a quitté Regina. Des membres de sa famille se souviennent d'avoir entendu des rumeurs selon lesquelles Delores était partie à Edmonton, Vancouver ou Toronto. Certains disaient même avoir entendu dire qu'elle était partie dans les Territoires du Nord-Ouest. D'autres membres de la famille ont indiqué qu'elle avait gardé le contact, qu'elle avait écrit des lettres oblitérées à Edmonton à la fin des années soixante. Elle a également rendu visite à sa cousine de la Première Nation de Piapot en 1963 ou 1964. Cette cousine se rappelle de la visite de Delores avec son bébé nouveau-né, Laura.

On croit qu'elle utilisait un autre nom, mais personne ne se souvient de ce qu'était ce nom. Des parents qui vivaient à Vancouver ont dit que Delores leur rendait visite et qu'elle avait laissé à l'une de ces vieilles dames, M^{me} Redman, une photo d'elle-même avec trois enfants. Quand Laura a parlé à des membres de cette famille, ils se souvenaient qu'elle leur avait dit qu'elle était avec un homme et qu'elle était en visite « de la Californie ». Cette photo montrait Delores avec deux enfants de race blanche et un petit bébé qui semblait être des Premières Nations. Un autre membre de la famille a dit à maintes reprises se rappeler avoir entendu dire qu'elle était allée dans la région de Seattle.

En 1987, la fille de Delores, Laura Whiteman, est retournée dans la Première Nation dakota de Standing Buffalo après avoir découvert que c'était sa communauté d'origine. Après avoir parlé à des parents et à d'autres membres de la communauté, Laura a commencé à comprendre que personne n'avait vu sa mère ni n'avait entendu parler d'elle depuis très longtemps; de fait, beaucoup dans la réserve semblaient l'avoir oubliée. Déterminée à retracer sa mère, Laura s'est mise à chercher dans les annuaires du téléphone et sur l'Internet; elle a placé des milliers d'appels un peu partout en Amérique du Nord à la recherche de sa mère. Elle a continué de parler aux membres de sa famille et de la communauté pour obtenir de l'information sur la vie et la disparition de Delores. Après plusieurs années de recherche vaine, Laura a communiqué avec la police pour déposer un rapport de personne disparue et pour faire une demande de recherche à l'Armée du Salut, mais on lui répondait qu'ayant été adoptée, elle ne pouvait pas déposer de rapport de personne disparue ni obtenir d'information au sujet de sa mère biologique. On lui disait que, parce qu'elle avait été adoptée légalement, elle n'était plus considérée comme « sa fille ».



En 1995, dans l'espoir de surmonter ces obstacles, Laura a demandé à feu le chef Mel Isnana de déposer un rapport de personne disparue à Regina. Il a accepté sans hésiter, mais il semble que la police ait encore refusé de prendre au sérieux la disparition de Delores. De 1995 à 2005, il n'y a pas eu de progrès dans le dossier de Delores Whiteman, la police maintenant que l'affaire était sans fondement et que, par conséquent, il n'y avait pas lieu de faire une recherche.

L'inaction policière a forcé Laura à mener sa propre enquête, en s'adressant aux membres de sa famille, en faisant des recherches privées et en ligne et en insistant pour que soit menée une enquête approfondie. En 2005, après la publication de l'affaire Robert Pickton à Port Coquitlam (Colombie-Britannique) et dans le « Downtown Eastside » [l'est du centre-ville] de Vancouver, Laura a communiqué avec le groupe d'étude sur les personnes disparues pour signaler que sa mère pouvait être au nombre des victimes. Sachant qu'elle avait été à Vancouver et quelqu'un ayant avancé l'hypothèse qu'elle avait peut-être « fait le trottoir », Laura s'est sentie obligée de faire cette déclaration. La GRC a communiqué avec Laura et a fait prendre des prélèvements d'ADN pour faire des recoupements sur les restes humains qui avaient été découverts. Rien n'a été trouvé, et la GRC était d'avis que rien n'était ressorti de son enquête approfondie pour indiquer que Delores était disparue ou qu'il lui était arrivé malheur. De fait, aucune information n'avait pu être trouvée au sujet de Delores, sauf qu'elle avait été vue pour la dernière fois et « semblait aller bien » [traduction] lorsqu'elle avait été au poste de police d'Edmonton en 1987. C'était là un nouvel élément d'information pour Laura et, en faisant le suivi, elle a découvert qu'il n'y avait jamais eu d'enquête à Regina lorsqu'elle avait fait un rapport en 1995. Le dossier avait été immédiatement transféré à Edmonton, où il était resté inactif jusqu'en 2005, quand le groupe d'étude sur les femmes disparues de Vancouver en avait fait la demande. Quand le dossier a été retourné à Edmonton, Laura a communiqué avec la police de cette ville, pour se faire dire que des éléments d'information clés manquaient au dossier ou qu'ils avaient été détruits.

Comme pour assembler les pièces d'un casse-tête, Laura s'est mise à amasser de l'information sur la vie de sa mère et les circonstances qui avaient précédé sa disparition. Malgré le fait que beaucoup des agents de police auxquels elle a parlé prétendaient qu'il n'y avait pas de raison de chercher Delores et croyaient qu'elle ne voulait pas qu'on la retrouve, Laura avait le sentiment que ce n'était pas le cas. Dans un cas, un enquêteur a demandé à Laura : « Pourquoi la cherchez-vous? Qu'attendez-vous exactement de la rencontre que vous auriez avec votre mère? » [traduction]. Comme dit Laura : « Même si tout allait mal, on veut toujours retourner chez soi » [traduction]. Laura a



obtenu des appuis pour afficher de l'information au sujet de sa mère sur le site Web des femmes disparues de Vancouver, où la photo de Delores et de l'information à son sujet font partie du collage de visages de femmes disparues, et le site Web du Doe Network [John Doe et Jane Doe étant des noms fictifs utilisés couramment pour désigner des personnes non identifiées]. Beaucoup de membres de sa famille et d'amis aussi ont cherché « Lolly », mais sans piste et sans nouveaux éléments d'information, il est difficile d'orienter des recherches.

Malgré tout, Laura continue de chercher et d'attendre des réponses. Elle assiste souvent à des cérémonies traditionnelles, elle se purifie et elle prie pour découvrir la vérité sur ce qui est arrivé à Delores. Laura persiste à croire que les réponses viendront un jour, et c'est pourquoi elle n'arrêtera jamais de chercher.





L'histoire de Georgina Faith Papin

Les amis et la famille de Georgina Faith Papin se souviennent d'elle comme une mère, une sœur et une amie attentionnée. Artiste et écrivaine de talent, Georgina était la mère de sept beaux enfants. On la décrit comme une femme

chaleureuse et drôle, qui pouvait parler à n'importe qui, le genre de personne qui se faisait des amis partout où elle allait. Georgina était immensément fière de son identité de femme crie. Les danses, les chants, les arts et les enseignements traditionnels occupaient une place importante dans sa vie. Georgina manque terriblement aux nombreuses personnes qui l'aimaient, qui se souviendront d'elle pour toujours.

Georgina est née le 11 mars 1964, à Edmonton (Alberta). Son père était membre de la Nation crie d'Enoch et sa mère de la Nation crie d'Ermineskin. Georgina venait d'une grosse famille, elle était la quatrième de neuf enfants. Sa mère, Alice, était une survivante des pensionnats indiens et elle a souffert de toxicomanie et de diverses maladies, y compris le cancer. Le père de Georgina, George, ayant été incarcéré à plusieurs reprises, ses grands-parents ont joué un rôle important dans le début de la vie de Georgina et de ses frères et sœurs. Le grand-père de Georgina était un joueur de baseball bien connu, James Rattlesnake. Sa grand-mère paternelle était une toute petite femme et les deux formaient un couple parfaitement assorti. Les sœurs aînées de Georgina avaient une relation très particulière avec leur grand-mère maternelle. Les deux filles ont vécu avec elle jusqu'à ce qu'elle meure subitement dans un accident d'auto peu de temps après la naissance de Georgina. Pendant les années 1960 et 1970, tous les enfants, Debbie, Cynthia, Richard, Georgina, George, Tammy, Randall, Elana et Bonnie, ont été enlevés à leurs parents et pris en charge par le système de protection de l'enfance.

Georgina avait un an seulement quand elle et les autres enfants ont été enlevés à leur famille. Elle a été placée dans un foyer d'accueil avec son frère aîné, mais ses sœurs, Debbie et Cynthia, ont été envoyées au pensionnat, à Hobbema. C'était justement le pensionnat où leur mère avait vécu. Pendant les onze années qui ont suivi, Georgina et son frère sont passés de foyers d'accueil en foyers de groupe et, même si Georgina n'aimait pas parler de son enfance, sa famille est convaincue qu'elle a subi des agressions et qu'elle a



souffert de négligence. À l'âge de 12 ans, Georgina s'est enfuie pour se retrouver dans les rues de Calgary. Comme tant de jeunes isolés et vulnérables, elle s'est jointe à une « gang ». À l'âge de 14 ans, elle est partie à Las Vegas (Nevada). Elle a commencé à travailler dans l'industrie du sexe pour gagner sa vie.

Georgina déménageait souvent, elle a vécu à Las Vegas, à Edmonton, à Fort Saskatchewan, à Mission et, enfin, dans le « Downtown Eastside » (quartier centre-est) de Vancouver. Elle a passé du temps en prison, aussi. En prison, Georgina était très engagée dans le mouvement de solidarité féminine autochtone « Native Sisterhood » et elle encourageait activement les autres femmes autochtones à s'impliquer elles aussi. Elle participait à des huttes de sudation, elle étudiait les enseignements et les chants traditionnels et elle apprenait à faire de la broderie perlée. Après avoir quitté le Centre correctionnel pour femmes de Burnaby, en 1996, Georgina s'est impliquée dans les activités du Centre d'amitié de la Colombie-Britannique, ce qui lui a permis de récupérer d'autres éléments de sa culture en tant que femme crie. Georgina et ses frères et sœurs ont tous perdu leur langue ancestrale, mais Georgina connaissait des chants et elle savait danser. Elle aimait beaucoup confectionner des vêtements traditionnels ainsi que des capteurs de rêves et des mocassins.

Georgina était la mère de sept beaux enfants. Sa fille aînée, Kristina, est née à Las Vegas. Sa deuxième fille, Leslie Ann, est née à Edmonton. Stuart, Dylan Sky et Autumn Wind sont nés en Colombie-Britannique, comme ses jumeaux, Winter Star et Little Storm. Georgina aimait profondément ses enfants, mais elle avait du mal à trouver sa place dans le monde. Plus que tout, elle voulait que ses enfants bénéficient des possibilités et des chances qu'elle n'avait pas eues elle-même. S'étant enfuie dans les rues à l'âge de 12 ans, elle n'était allée à l'école que jusqu'en sixième année et avait passé la plus grande partie de son adolescence dans les rues au rythme effréné de Las Vegas. Georgina subissait les effets du traumatisme causé par le fait d'avoir été enlevée à sa famille quand elle était bébé, d'avoir grandi dans des foyers d'accueil, des foyers de groupe et dans les rues, d'avoir été privée de sa famille et de sa communauté. Elle connaissait la douleur de la toxicomanie, de la prostitution, de la violence et de la perte de sa sœur aînée, Debbie, morte subitement en 1988. Mais c'est la perte de ses enfants qui a fait le plus de mal à Georgina. Quand elle a perdu ses enfants, elle a perdu une part d'elle-même. « Mais elle n'a jamais abandonné l'idée de les ravoir », disent ses sœurs. « Elle se serait ressaisie encore une fois et elle aurait repris ses enfants. » Elle n'en a jamais eu la chance. En mars 1999, Georgina est disparue du Downtown Eastside. Sa sœur



cadette, Bonnie, a signalé la disparition de Georgina au Service de police de Vancouver plus tard cette année-là.

Trois ans plus tard, en juillet 2002, on a trouvé les restes de Georgina sur la ferme de Robert Pickton, à Port Coquitlam. Georgina avait 34 ans au moment où elle est disparue. Elle était la mère de sept enfants, une sœur et une amie chérie. Georgina était une femme joyeuse qui jouait de la guitare et qui chantait. Elle se comportait avec humour, fierté et une force intérieure extraordinaire. Le rouge était sa couleur préférée et elle adorait faire de la banique. C'était une boule de feu au cœur d'or. On se sentait en sécurité avec elle. C'est ce qui vient à l'esprit des membres de sa famille et ses amis à propos de Georgina.

Par la suite, Pickton a été trouvé coupable de six accusations de meurtre non prémédité, y compris celui de Georgina Papin. (Voir la mise à jour sur la page 54.) Trois des sœurs de Georgina, Cynthia, Elana et Bonnie, ont assisté à une grande partie du procès et elles priaient ensemble avant d'entrer dans la salle d'audience. Elles pensaient à leurs frères et sœurs survivants qui ne pouvaient pas y être, mais qui étaient avec elles par l'esprit. Elles ont fait tout leur possible pour se préparer, mais comment, demandent-elles, peut-on vraiment se préparer en vue de quelque chose d'aussi horrible que le procès Pickton? L'horreur du procès, d'apprendre comment leur sœurs avait souffert, était aggravée par le manque de soutien émotionnel et financier. En tant que sœurs de Georgina, elles étaient d'avis qu'elles avaient le droit d'observer le procès en entier, mais sans soutien financier elles n'avaient tout simplement pas les moyens de rester. Le procès a duré plus de dix mois et il était pratiquement impossible pour elles de trouver un logement sécuritaire à prix abordable. Elles ont dépensé plus de 300 dollars en taxis pour essayer de trouver un endroit où rester à Vancouver. Les sœurs de Georgina disent qu'elles ont reçu peu de soutien de leurs familles élargies ou de leurs communautés et aucun de leurs bandes respectives. Cynthia dit qu'on lui a répondu sans détour qu'elle n'avait pas droit à l'aide de la bande parce qu'elle est « C-31 ». Les trois sœurs croient qu'il devrait y avoir plus de soutien pour les familles de femmes disparues et assassinées, particulièrement des ressources financières et l'accès à des services de counselling. Après tout ce qu'elles ont enduré, toutefois, elles disent qu'il est difficile de savoir à qui faire confiance.

Les sœurs de Georgina ont été interviewées par les médias avant et pendant le procès. Elles ont été traitées avec respect par les journalistes pendant les interviews, mais la manière dont Georgina et les autres femmes disparues et assassinées du Downtown Eastside



étaient représentées dans les médias les ont dégoûtées. Quand elles ont approché avec les médias à ce propos, on leur a dit : « C'est comme ça qu'on vent des journaux et qu'on fait de la nouvelle ». Après, certains des frères et sœurs de Georgina ont cessé complètement de parler aux médias. En plus de l'effet blessant des reportages à sensation, les familles des femmes disparues et assassinées ont dû subir les « farces » cruelles qu'on a entendues dans les médias, comme « Je vais prendre des œufs et une putain morte en plat d'accompagnement ». La campagne anti-viande de l'association PETA (People for the Ethical Treatment of Animals) en 2002, qui semblait exploiter les meurtres de femmes du Downtown Eastside, a également eu un effet dévastateur. Les membres de la famille de Georgina a dû s'habituer à ne prendre ces histoires pour eux, mais les commentaires les blessaient quand même. Ils ne comprennent tout simplement pas comment on peut être aussi malveillant, aussi impitoyable. « Je ne voudrais pas qu'on se souvienne de moi comme ça », disent-ils.

Certains des frères et sœurs de Georgina ont fait des cauchemars; d'autres disent qu'ils ne savent tout simplement pas comment s'y prendre pour s'habituer à l'idée de ce qui est arrivé à leur sœur; ils sont encore moins capables de tourner la page. Leur colère est palpable, non seulement envers Robert Pickton, mais envers ceux qui auraient dû savoir, et qui savaient peut-être, ce qui se passait sur la ferme de Pickton. Ils ne croient pas que justice a été faite. Les sœurs de Georgina croient que d'autres personnes étaient impliquées dans ces meurtres, ou savaient à tout le moins ce qui se passait sur la ferme de Pickton, et ces personnes n'ont pas été punies. Le premier procès est terminé, mais les frères et sœurs de Georgina sont d'avis qu'on n'a pas rendu justice à leur sœur, ni à aucune des femmes disparues et assassinées. Les membres de la famille de Georgina sont en colère aussi contre le Service de police de Vancouver. Ils ont tellement de questions, *mais surtout* : pourquoi la police n'a-t-elle pas réagi plus tôt au signalement de la disparition de ces femmes?

En octobre 2002, les frères et sœurs de Georgina ont organisé une commémoration et un festin en l'honneur de leur sœur dans la communauté de la Première Nation d'Enoch. Il y avait beaucoup d'émotions, mais c'était aussi des retrouvailles. La fille aînée de Georgina est venue de Las Vegas pour assister à la commémoration et un de ses frères cadets est venu de l'État de New York. Les sœurs de Georgina disent qu'après des décennies de séparation, les frères et sœurs sont plus proches les uns des autres que jamais. Le voyage a été long et ardu. Séparés par la distance et les circonstances, les frères et sœurs de Georgina font de leur mieux pour prendre soin les uns des autres. Ils font remarquer, toutefois, qu'il est difficile de se soutenir



mutuellement alors qu'ils vivent tous le même traumatisme. Ils sont pourtant d'une loyauté féroce et, après avoir été séparés enfants, ils sont reconnaissants de s'être retrouvés. Bonnie se souvient distinctement du jour où Georgina a communiqué avec elle. Elle avait 12 ans, elle vivait en Colombie-Britannique. « Georgina m'a fait savoir qu'elle était ma sœur et elle m'a dit que nous avions d'autres frères et sœurs à Edmonton. Je me souviens de sa voix comme si elle était ici, elle était si chaleureuse et gentille », dit Bonnie. « Elle m'a fait sentir que j'étais aimée et que j'avais ma place quelque part. C'est le meilleur sentiment que j'ai éprouvé de toute ma vie. »

Les frères et sœurs de Georgina disent qu'ils ont le sentiment d'avoir été volés. Ils n'ont pas passé assez de temps avec leur sœur. Il y avait encore tellement de choses à dire. Elle leur manque, son sourire et son énergie leur manque. Et, plus que tout, ils veulent nous faire connaître Georgina comme la personne qu'elle était réellement : la mère de sept enfants, une sœur chérie, une tante, une nièce et une amie très chère pour beaucoup de monde. Ils t'aimeront toujours, Georgina.

Ce récit est basé sur des entrevues réalisées avec quelques-uns des frères et sœurs de Georgina. Ils encouragent les autres membres de la famille à raconter leur histoire eux aussi.

Mise à jour :

En janvier 2008, la Couronne a déposé une demande d'appel, alléguant que le juge avait fait erreur en séparant les 26 accusations de meurtre portées contre Pickton en deux procès distincts. La défense aussi a déposé une demande d'appel, alléguant que le juge avait fait des erreurs. L'audition de l'appel a commencé en mars 2009. Le procureur général de la Colombie-Britannique a dit que si l'appel de la défense est rejeté et que les déclarations de culpabilité sont maintenues, la Couronne renoncera à tenir un procès sous les 20 autres accusations de meurtre avec préméditation qui pèsent contre Pickton.





Courte biographie d'une jeune fille bien-aimée : l'histoire de Nina Courtepatte

Nina Louise Courtepatte était une jeune fille ravissante qui aimait passionnément le cinéma, la musique et la danse. C'était une artiste douée, qui avait un talent particulier pour le dessin et l'écriture. Nina voulait devenir célèbre, elle rêvait d'une carrière de mannequin ou d'actrice. Peu de temps avant sa mort, elle avait remporté les honneurs d'un concours de

mannequin. Le 3 avril 2005, Nina a été brutalement violée et assassinée sur un terrain de golf, à la périphérie d'Edmonton. Cinq personnes ont été jugées pour son meurtre. Nina sera toujours chérie par sa mère, Peacha, son père Tim, Darcy, Annie, Patrick, Eathan ainsi que tous autres les membres de sa famille et ses amis.

Nina est née le 3 octobre 1991, à Edmonton (Alberta), coiffée de longs cheveux noirs. Nina était un bébé heureux et fureteur' qui apportait beaucoup de joie à sa famille. Elle était très curieuse et sa mère, Peacha Atkinson, se rappelle en riant comment Nina essayait de mâcher presque tout. Elle a fait partie du programme d'aide préscolaire pour les Autochtones, programme de développement de la petite enfance pour les enfants autochtones et leurs familles. En grandissant, Nina a appris à s'exprimer avec clairement et avec facilité. Ses parents l'encourageaient à utiliser sa voix. Ils lui ont parlé de sécurité et lui ont enseigné à se défendre. Peacha est d'avis que ces leçons ont eu une grande influence sur Nina, qui était très compatissante. Elle aimait s'occuper des autres. Elle faisait son possible pour épauler et encourager celles de ses camarades de classe qui étaient harcelées par les autres, leur disant qu'elles étaient belles et qu'elles avaient une force intérieure. Elle n'avait pas peur de manifester son désaccord; si elle était d'avis qu'un enseignant faisait erreur, elle se levait et refusait de se rasseoir avant qu'il ait reconnu son erreur. En sixième année, Nina a participé au programme D.A.R.E. (Drug Abuse Resistance Education – un programme de prévention de la toxicomanie). Peacha se souvient avoir observé d'un air perplexe pendant que Nina réprimandait un étranger qui fumait à côté d'une affiche indiquant qu'il était interdit de fumer.

Quand Nina avait huit ans, la famille a déménagé dans le quartier de Dunluce, à Edmonton, et Peacha raconte une série de mauvaises expériences qui ont eu lieu pendant que la famille habitait là. Tout a commencé lorsque Nina s'est rendu compte qu'elle pouvait faire peur

à sa mère en se cachant dehors une fois la noirceur tombée et ce comportement s'est escaladé. Ne comprenant pas les conséquences de ses paroles, Nina s'est mise à dire qu'elle était victime de violence. Peacha et son mari ont tenté d'amener Nina à modifier son comportement, mais il était trop tard. Quelqu'un a appelé les Services d'aide à l'enfance et à la famille. Nina n'a pas été retirée du foyer familial, parce que les travailleurs sociaux n'ont rien trouvé pour confirmer ses allégations. Par la suite, la famille a déménagé dans la zone ouest d'Edmonton et Peacha dit que Nina était beaucoup plus heureuse après, et que son comportement s'était beaucoup amélioré.

La famille était importante pour Nina. Elle avait beaucoup de liens solides avec les autres membres de sa famille. La quatrième de six enfants, Nina était très protectrice à l'égard de son frère et de sa sœur plus jeunes. Elle ne laissait personne leur faire de mal. Enfant elle-même, elle aimait leur raconter des histoires. Elle les habillait, les maquillait et leur mettait du vernis à ongles. Plus vieille, elle aimait préparer des œufs et des crêpes pour sa famille les jours de congé. Nina avait un lien particulier avec son frère aîné, Patrick. À part son journal intime, c'est à Patrick que Nina se confiait le plus. C'était vers lui qu'elle se tournait quand elle ressentait le besoin de parler. Nina était également très attachée à sa mère. Peacha étudiait le cri et elle enseignait à Nina les nouveaux mots et les expressions qu'elle apprenait.

Nina avait l'imagination très vive; enfant, son amour du théâtre l'a poussée à écrire des pièces et à y jouer. Elle faisait partie du Club des garçons et filles d'Edmonton, et elle a joué dans beaucoup de leurs pièces de théâtre. Elle adorait les émissions de télé comme *American Idol*, *Canadian Idol* et *America's Next Top Model*. Malgré son jeune âge, Nina était absolument déterminée à réaliser ses rêves et elle suppliait sa mère de communiquer avec des agences de mannequins et d'acteurs à Edmonton. Si, pour une raison ou pour une autre, Peacha ne téléphonait pas après avoir dit qu'elle le ferait, Nina appelait elle-même! Elle cherchait toujours des moyens de réaliser ses rêves. La détermination de Nina a été récompensée quand elle a gagné un concours local de mannequins à l'été 2004 et a été invitée à s'inscrire au programme de formation de mannequins professionnels Chan International.

Nina était une fille populaire et sociable, elle se faisait rapidement des amis. Peacha note que, comme beaucoup de jeunes, Nina essayait de défier les règlements, mais elle souligne aussi qu'elle rentrait toujours à la maison à l'heure prévue et qu'elle tenait toujours parole. Le 30 mars 2005, Nina a dit qu'elle aimerait passer la fin de semaine chez une amie. Ce n'était pas nouveau, les filles étaient amies depuis



Nina mannequin



des années, elles étaient pratiquement inséparables. Quelques jours plus tard, Peacha a reçu un appel de la mère de l'amie de Nina, qui voulait parler à sa fille; les filles lui avaient dit à elle qu'elles seraient chez Nina. Peacha a appris à cette occasion que l'amie de Nina avait pris l'habitude de fuguer trois ou quatre jours à la fois. Sa mère avait essayé de l'en empêcher, mais sans succès. La mère de l'amie disait à Peacha de ne pas s'inquiéter, que les filles reviendraient sûrement dans quelques jours. Mais Peacha était inquiète, elle a téléphoné aux autres amies de Nina, elle a appelé au refuge pour les jeunes et à la « ihuman Youth Society », elle a téléphoné à tous les organismes auxquels elle pouvait penser. Malgré tout, malgré le fait qu'elle était très inquiète, Peacha s'attendait à ce que les filles reviennent au bout d'un jour ou deux. Il ne faut pas s'étonner, compte tenu de ses expériences précédentes avec les Services d'aide à l'enfance et à la famille, que Peacha n'ait pas appelé la police.

Deux jours plus tard, Peacha apprenait que le cadavre d'une fille de l'âge de Nina avait été trouvé sur le terrain de golf Edmonton Springs. Elle a communiqué immédiatement avec le Service de police d'Edmonton. On lui a posé une série de questions difficiles : Nina avait-elle un penchant pour les drogues? Consommait-elle de l'alcool? Avait-elle déjà fugué? La police a également demandé une photo de Nina. Quand les policiers sont revenus le lendemain, Peacha savait qu'il s'agissait de Nina. Elle n'avait que treize ans.

Cinq personnes, deux adultes et trois jeunes, ont été jugées pour le meurtre de Nina. Initialement, un des adultes, Michael Briscoe, a été acquitté de toutes les accusations portées contre lui. La Couronne a fait appel de la décision et la Cour d'appel de l'Alberta a trouvé que le juge Brian Burrows avait fait erreur et ordonné la tenue d'un nouveau procès. L'autre adulte inculpé, Joseph Laboucan, a été trouvé coupable de meurtre au premier degré et condamné à l'emprisonnement à vie. Laboucan a interjeté appel en juin 2008, mais la sentence a été maintenue. Peacha fait des représentations pour que Laboucan soit déclaré délinquant dangereux. Malgré sa condamnation à l'emprisonnement à vie, Laboucan peut invoquer la « clause de la dernière chance », et Peacha a l'intention de faire n'importe quoi pour bloquer sa demande. (Voir la mise à jour sur la page 61.)

Parmi les trois jeunes, Michael Williams a plaidé coupable à l'accusation de meurtre au premier degré et a été condamné à une peine d'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 10 ans. Williams est condamné à une peine applicable aux adultes, mais il appelle du verdict. Comme pour Laboucan, Peacha fait des représentations pour que Williams soit



déclaré délinquant dangereux. Stephanie Bird, une autre adolescente, a été trouvée coupable d'homicide, d'enlèvement et d'agression sexuelle grave. Elle a été condamnée à une peine applicable aux adultes de 12 ans de prison – 9 ans, compte tenu du temps déjà purgé. Cependant, la Couronne cherche toujours à obtenir une condamnation pour meurtre et en a appelé de la décision du juge Ross. Peacha a été choquée et horrifiée d'apprendre en août 2008 que Bird avait déjà bénéficié de deux laissez-passer de jour sous escorte lui permettant de quitter les lieux de détention. Le troisième jeune, une adolescente, a été trouvée coupable en juillet 2008 de meurtre au second degré et d'agression sexuelle grave. Elle a été jugée comme une jeune contrevenante et son identité ne peut pas être dévoilée. Elle recevra sa sentence en mars 2009.

Lorsqu'on lui demande de parler de son expérience du système de justice criminelle, Peacha est très critique. Elle affirme que la sentence ne devrait pas tenir compte de la détention provisoire, qu'une condamnation à l'emprisonnement devrait commencer le jour où la sentence est rendue. Peacha fait également des représentations pour que la *Loi sur les jeunes contrevenants* soit modifiée de manière à ce que les délinquants puissent être nommés dans les médias et jugés comme des adultes, avec des sentences d'adultes, quel que soit leur âge. Peacha croit qu'il faut plus de programmes pour les jeunes qui sont aux prises avec le système de justice criminelle. Elle est en faveur d'une intervention énergique et indique que le documentaire *Scared Straight* pourrait servir de modèle. Même s'ils ont été trouvés coupables, dit-elle, ces jeunes n'assument pas leur responsabilité pour le meurtre de Nina. Elle mentionne qu'un d'entre eux lui a envoyé la main en cour, une fois.

Peacha aurait voulu être en communication avec certains des témoins liés à cette affaire, en particulier l'amie de Nina et l'homme qui a trouvé le corps de sa fille. La loi lui interdisait de communiquer avec eux avant la fin des procès. Peacha comprend la raison de cette interdiction, mais elle sait qu'ils souffrent aussi. Elle aimerait beaucoup faire partie d'un cercle avec eux. Elle dit que le fait de ne pas pouvoir parler de ce qui est arrivé rend la guérison plus difficile, non seulement pour sa propre famille, mais aussi pour les autres familles concernées.

Peacha décrit comme positive sa relation avec les agents de police qui ont fait enquête sur le meurtre de Nina. Elle sait que d'autres familles ont été victimes de discrimination, mais ce n'est pas son cas. Elle croit que l'âge de Nina et la brutalité de son assassinat ont poussé la police à agir immédiatement. Peacha dit que les agents étaient réellement horrifiés par ce qui avait été infligé à Nina et qu'ils ont fait



des heures supplémentaires, parfois sans rémunération, pour trouver les coupables. Quelques agents sont allés jusqu'à promettre à Peacha que les meurtriers de Nina seraient arrêtés et punis. C'était une relation véritable; des agents appelaient régulièrement Peacha pour l'informer des nouveaux développements de l'affaire. Il faut noter; toutefois, que Peacha ne manquait pas de faire valoir ses droits en tant que mère. Il est arrivé une fois que la police a donné de l'information aux médias sans l'en avoir informée d'abord. Elle a immédiatement téléphoné à la police, exigeant qu'on lui dise pourquoi elle n'avait pas été avisée.

Presque immédiatement après la mort de Nina, les médias ont parlé de l'interaction de la famille avec les Services d'aide à l'enfance et la famille. Au chagrin de la perte de Nina venaient s'ajouter des reportages malveillants alléguant que des incidents de violence avaient eu lieu. Certains reporters sont allés jusqu'à insinuer que Nina serait peut-être toujours vivante si elle avait été appréhendée par les travailleurs des Services d'aide à l'enfance et à la famille. La famille de Nina était dévastée. Peacha dit que les médias ont rapporté des propos sans se soucier de la vérité. Ils n'ont pas représenté la situation correctement, fondant leurs articles sur ce que d'autres disaient, des personnes qui n'avaient pas de lien véritable avec la famille et qui n'étaient pas autorisés par celle-ci à parler en son nom. À cause de cette violation, Peacha a refusé de parler aux médias pendant deux ans après le meurtre de Nina. Elle a brisé son silence depuis, mais elle reste sur ses gardes. Elle dit que des reporters ont tenté de semer la confusion dans son esprit en reformulant des questions auxquelles elle avait déjà refusé de répondre, qu'ils tentaient de lui faire dire ce qu'ils voulaient entendre. Elle se rappelle un incident en particulier où un reporter voulait qu'elle commente une déclaration faite par un des agresseurs. Peacha a dit qu'elle n'avait pas entendu cette déclaration et, ce qui est plus important, qu'elle ne voulait pas savoir ce qui avait été dit. Le reporter a tout de même répété les paroles de l'agresseur pour qu'elle puisse les commenter et accorder au reporter l'histoire qu'il recherchait.

Quand elle parle de ses expériences, Peacha souligne le besoin d'un meilleur soutien pour les familles. Elle insiste sur le besoin de plus d'information qui permettrait aux familles de trouver de l'aide – de l'aide financière et un soutien pour la guérison. Elle ne savait rien des services aux victimes et n'avait aucune idée à qui s'adresser pour obtenir le soutien dont elle avait besoin, comme une aide financière pour payer les funérailles de Nina. Peacha a approché sa communauté, la Nation crie d'Onion Lake, mais l'aide qu'elle demandait lui a été refusée parce qu'elle n'habitait pas dans la communauté et que Nina n'était pas une Indienne inscrite. Ce n'est



que lorsqu'elle s'est adressée à un salon funéraire pour se renseigner sur les options de paiement qu'elle a appris qu'elle pouvait faire une demande d'aide dans le cadre d'un programme d'aide financière aux victimes. Malgré sa reconnaissance pour le soutien qu'elle a obtenu, Peacha dit que l'aide n'a pas répondu à tous les besoins de la famille. Les fonds étant limités, Peacha a été forcée d'opter pour la crémation plutôt que l'enterrement. Une erreur administrative ayant retardé le paiement de sa demande – raison pour laquelle elle ne pouvait pas payer les services – les salon funéraire l'a poursuivie en cour des petites créances, refusant de laisser partir le corps de Nina tant que la facture n'avait pas été pleinement acquittée.

L'argent reste une source d'anxiété. Au cours des mois qui ont suivi la mort de Nina, Peacha n'était pas prête à retourner au travail, et elle était inquiète parce qu'à moins de pouvoir démontrer qu'elle avait un handicap à long terme, elle allait être obligée de retourner travailler avant d'être prête. En racontant cette expérience, Peacha dit qu'il faut reconnaître que le chagrin n'a pas le même effet sur tout le monde. On présume souvent que la dépression arrive immédiatement après une tragédie, mais ce n'est pas toujours le cas. De fait, il peut se passer des mois ou même des années avant que les personnes touchées par la tragédie fassent une dépression. Peacha dit que les employeurs doivent le reconnaître et modifier leurs politiques en conséquence. Les employés devraient pouvoir prendre le temps dont ils ont besoin pour guérir, au lieu d'être restreints à une courte période immédiatement après les faits.

Peacha insiste sur le besoin de plus de soutien et de compréhension, de la part des membres des communautés autochtones et non autochtones. Peacha s'est sentie très seule au cours des jours et des mois qui ont suivi le meurtre de Nina. Elle est la seule qui a assisté aux quatre procès. Les membres de la famille et les amis tenaient à être présents lors du premier procès, surtout pour le rendu de la sentence, mais Peacha est la seule qui était là à tous les jours, pour tous les procès. Et tout le monde n'était pas d'un grand secours. Peacha dit que certains amis et membres de la famille l'ont « désertée » et qu'elle a ressenti un sentiment d'abandon affligeant. Certains faisaient des commentaires blessants, portant un jugement, disant par exemple « Si seulement tu ne l'avais pas laissée sortir ». Peacha dit avoir l'impression parfois d'être porteuse d'une infection que les autres ont peur d'attraper. Elle raconte qu'elle a tenté de trouver un nouveau logement après la mort de Nina, mais quand le propriétaire a compris qui elle était, elle a été refusée.

Plus que tout, peut-être, Peacha veut aider les autres familles qui vivent des épreuves semblables. Elle dit qu'après le meurtre de Nina,



les autres membres de la famille et les amis ne savaient plus comment se comporter en sa présence, ils ne savaient pas quoi dire. Elle souffrait de solitude, encore davantage parce que, plus que de n'importe quoi, elle avait besoin de quelqu'un à qui parler. Peacha dit que les travailleurs des Services d'aide aux victimes ne savent pas comment s'adresser aux familles dont un membre a été assassiné. Peacha a reçu un peu d'aide d'autres familles, mais elle était essentiellement laissée à elle-même pour trouver du soutien. Elle dit que cette information devrait être plus facile d'accès, préférablement en un seul endroit.

Peacha souhaite qu'il y ait plus de soutien pour les familles et elle tente de combler cette lacune. Elle donne son numéro de téléphone aux autres familles qui vivent une pareille tragédie. Elle parle de son expérience avec la police et les tribunaux; donne des conseils aux familles concernant leurs droits; elle essaie de les préparer au processus qui les attend. Elle est frustrée, toutefois, parce qu'elle a l'impression qu'il y a plus de ressources pour les délinquants que pour les familles des victimes. Elle dit que les membres de ces familles ont aussi besoin de soutien, comme des cercles de guérison et du counselling – mais que ces services peuvent coûter cher et que tout le monde n'a pas les moyens de payer. Peacha préconise un meilleur soutien financier pour les familles, des ressources pour le counselling ou la possibilité d'assister à des conférences sur le chagrin et la guérison.

En l'honneur de Nina, Peacha a créé un fonds en fiducie appelé « Nina's Dreams Trust Fund », le fonds des rêves de Nina, qui offre des bourses aux jeunes que l'art intéresse. Les bourses sont offertes aux jeunes femmes, mais aux jeunes hommes aussi, parce que Peacha croit qu'il faut reconnaître davantage que les garçons aussi sont victimes de violence. Grâce au fonds pour les rêves de Nina; Peacha espère encourager d'autres jeunes à réaliser leurs rêves. À part son activisme, Peacha se concentre sur sa famille. Elle doit s'occuper de ses deux autres enfants, qui lui donnent la force de continuer. Elle a besoin de temps pour s'occuper de sa propre guérison. Après tout; Peacha a beaucoup à faire, elle veut réaliser les rêves de Nina.

Mise à jour :

En septembre 2008, des accusations de meurtre qu second degré pont été portées contre Joseph Laboucan pour l'assassinat d'Ellie May Meyer. Le corps d'Ellie May a été retrouvé à la périphérie d'Edmonton en mai 2005.



En octobre 2008, la Cour d'appel de l'Alberta a jugé que Michael Briscoe devait subir un nouveau procès pour meurtre au premier degré, agression sexuelle grave et enlèvement. Briscoe a contesté la décision et la Cour suprême du Canada a annoncé en février 2009 qu'elle accueillait l'appel. Aucune date n'avait encore été fixée en avril 2009.

En janvier 2009, la Cour d'appel de l'Alberta a ordonné la tenue d'un nouveau procès pour Joseph Laboucan, condamné pour meurtre au premier degré, enlèvement et agression sexuelle. La Couronne a porté la cause devant la Cour suprême du Canada. Aucune date n'a encore été fixée.

En février 2009, la Cour d'appel de l'Alberta a statué que la condamnation de Stephanie Bird pour homicide involontaire devait être maintenue. La Couronne a fait savoir qu'elle envisageait de porter la cause devant la Cour suprême du Canada.

En 2007, Michael Williams a été condamné en tant qu'adulte à l'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 10 ans. Williams a interjeté appel, mais la condamnation a été maintenue.





Une vie interrompue : L'histoire de Terrie Ann Martin-Dauphinais

Terrie Ann Martin-Dauphinais est née à Nelson (Colombie-Britannique) le 21 février 1978. Elle était la deuxième de trois filles. « Sherry, Terrie et Kerry » dit en riant leur mère, Sue Martin. Quand Sue s'est remariée, la famille de Terrie s'est agrandie de deux demi-soeurs, Heather et Shauna. Captivante et d'intelligence vive dès la naissance, Terrie était un bébé solide et heureux.

Elle a été capable de relever la tête très tôt, ce qui lui a valu le surnom de « Bobbie-a-link », à cause des mouvements de sa tête. Terrie a été baptisée dans l'Église catholique. Elle adorait les animaux et transportait sa couverture partout avec elle.

Terrie était une petite fille très curieuse. Elle avait un désir insatiable de savoir, d'explorer. Pendant leur enfance, Sue amenait ses filles dans des terrains de jeu, des parcs et en pique-nique. Terrie aimait particulièrement l'art et l'artisanat ainsi que les périodes réservées aux contes. Un sourire vient à Sue en se rappelant qu'elle dansait avec ses filles sur la musique de Janis Joplin et Roy Orbison. Terrie était espiègle, aussi, et elle avait l'habitude de sucer son pouce quand elle avait des ennuis. Sue se souvient d'une fois où elle avait amené Terrie au parc et avait essayé, sans succès, d'empêcher sa petite fille de grimper aux arbres. Je lui ai dit « Non, Bobbie, tu ne peux pas faire ça ». Et Terrie a répliqué « Mais, Maman... ». J'ai répété « Non, Bobbie, tu ne peux pas faire ça ». Alors elle a répondu, les mains sur les hanches « Je m'en vais ». Et elle est partie en courant! dit Sue, en riant. J'en avais plein les bras, avec elle! Elle fouillait partout. Tout et n'importe quoi, il fallait qu'elle voit tout. Elle bougeait tout le temps ».

Terrie n'avait que 22 mois quand sa sœur Sherry est décédée. Sherry avait une cardiopathie congénitale. Elle avait subi une opération à l'âge de neuf mois pour fermer un trou dans son cœur. Au début, tout semblait bien aller et, après des mois de crainte et d'anxiété, Sue était submergée par un sentiment de soulagement. Son bébé était enfin en santé. Mais Sherry a soudainement perdu conscience le 12 novembre 1979. Elle a été hospitalisée, on lui a donné un régime alimentaire spécial et son état semblait s'améliorer. Puis, le jour même où elle devait sortir de l'hôpital, le 5 décembre 1979, Sherry a subi un arrêt

cardiaque et elle est morte. Elle avait à peine trois ans.

Terrie chérissait sa sœur aînée et la mort de Sherry a eu un effet profond sur elle. Presque à tous les jours jusqu'à l'âge de neuf ans, Terrie se réveillait et disait : « J'ai joué avec Sherry la nuit dernière, Maman ». Terrie était une enfant douée et ses talents étaient nombreux. Sue raconte qu'elle prenait un instrument et apprenait à en jouer en une demi-heure. Elle obtenait les notes les plus élevées à l'école. C'était une artiste et une écrivaine, et elle parlait français. Tout lui venait naturellement. Mais elle pensait toujours à Sherry. Son rêve était de devenir pédiatre. Elle avait dit à sa mère qu'elle voulait sauver des enfants, pour qu'aucune autre famille n'ait à souffrir comme la sienne quand ils ont perdu Sherry.

Le premier mari de Sue, le père biologique de Terrie, était alcoolique. À propos de lui, Sue dit que c'était un homme agréable quand il était sobre, mais violent et dangereux quand il avait bu. Sue l'a quitté quand Terrie n'était encore qu'un bébé, environ un an après la mort de Sherry. Ce n'était pas facile de partir. Sue a été forcée plus d'une fois de prendre les deux filles et de s'enfuir au milieu de la nuit, en priant pour avoir la chance de repartir à zéro. « Quand son vrai père nous a trouvées », se souvient Sue, « Terrie et Kerry étaient pétrifiées. » Elle espérait que Terrie était trop jeune pour se souvenir de la violence et Sue a longtemps cru que sa fille avait oublié. C'était de nombreuses années avant que Terrie révèle à quel point elle se souvenait, à quel point elle en voulait à son père biologique. Sue reconnaît maintenant que la violence dont Terrie a été témoin a eu des répercussions profondes sur son bien-être psychologique et mental. « Elle ne se sentait pas en sécurité », dit Sue. « Elle ne s'est pas sentie en sécurité avant que j'épouse Tony. »

Après avoir quitté son premier mari, Sue a vécu à Calgary. Pour gagner sa vie, elle tenait une garderie à la maison. « Je n'ai pas travaillé à l'extérieur avant que Kerry commence à aller à l'école », dit Sue. « Mes enfants étaient ma priorité numéro un. » Elle faisait du bénévolat à l'école de Terrie et s'occupait de transporter ses filles d'une activité parascolaire à l'autre (la gymnastique était la préférée de Terrie). Terrie avait quatre ans quand Sue a épousé Tony Martin. Le lien père-fille entre Terrie et Tony s'est formé immédiatement. Tony était son « Papa Ours » et elle était sa fille à Papa. Tony, qui était vendeur, était obligé de « suivre le travail » et la famille a été obligée de déménager plusieurs fois. Pendant ses années de croissance, Terrie a vécu à Calgary, à Saskatoon, à Medicine Hat, à Invermere, au Yukon et à Winnipeg.



Adolescente, Terrie excellait à l'école. Elle faisait du théâtre et elle était membre d'une chorale. Elle est même arrivée première dans une expo-sciences. « Ses professeurs auraient voulu que tous leurs élèves soient comme elle », se souvient Sue. Terrie avait des relations particulières avec plusieurs personnes, surtout parmi les enseignants. Elle était proche aussi des amies de sa mère, des femmes qu'elle pouvait appeler si elle voulait parler à quelqu'un d'autre que ses parents. Pourtant, Sue et Tony disent qu'à l'adolescence, Terrie manquait de confiance en elle. Ils disent que malgré le fait qu'elle avait beaucoup d'amis, elle était perçue comme une sorte de « bolée », parce qu'elle excellait à l'école et qu'elle ne fumait pas et ne buvait pas. Elle n'était pas considérée « populaire » et les garçons ne faisaient pas attention à elle dans ses classes. Ces expériences ont eu des répercussions. Sue et Tony croient que c'est le manque d'estime de soi qui a jeté leur fille dans les bras de Ken.

Terrie avait 14 ans quand elle a commencé à fréquenter Ken, qui en avait 18. Sue et Tony ont été inquiets dès le début. « Ken était venu vivre avec nous quand Terrie avait 12 ans », dit Sue. Nous avons fait la connaissance de Ken et de sa mère quand nous vivions à Saskatoon. Ken s'était attiré des ennuis, mais Tony et moi étions d'avis qu'avec de l'aide, il pouvait bien tourner. Nous avons décidé de l'aider avant qu'il ruine complètement sa vie. Mais quand Terrie leur a annoncé qu'elle « sortait » avec lui, Sue et Tony ont eu peur. Ils étaient d'avis que Ken était trop vieux pour Terrie, que cette relation était déplacée. « Nous avons décidé de protéger notre fille », dit Tony, « alors nous avons dit à Ken qu'il ne pouvait plus vivre avec nous. » Malgré le fait qu'ils avaient demandé à Ken de ne pas communiquer avec leur fille, Sue et Tony disent que Ken et Terrie sont restés en communications constante, par lettres et par téléphone.

Au printemps 1993, Tony a eu une offre d'emploi au Manitoba et la famille s'est préparée à déménager à Winnipeg. Ken a déménagé à Winnipeg à son tour peu de temps après et, à l'automne 1994, Ken et Terrie étaient ensemble constamment. Sue et Tony disent que Ken conduisait Terrie, qui avait alors 16 ans, à l'école le matin et qu'il allait la chercher dans l'après-midi, ce qui avait pour effet d'isoler Terrie de ses amis. De plus en plus, Terrie était de mauvaise humeur et elle avait un comportement rebelle. Vers la même époque, Sue et Tony ont commencé à remarquer que Terrie avait des marques de coups. Malgré la panique qu'ils ressentaient, ils craignaient de faire quelque chose qui amènerait Terrie à prendre encore plus de distance par rapport à eux. « Nous ne savions tout simplement pas quoi faire », dit Sue. « Nous étions terrifiés à l'idée que, si nous insistions, elle pourrait s'enfuir avec Ken et nous échapperait complètement. »



Sue et Tony s'efforçaient de trouver le meilleur moyen de venir en aide à Terrie. En tant que survivants de violence familiale (Tony aussi avait connu la violence dans son enfance), Sue et Tony étaient d'avis que la décision de mettre fin à la relation avec Ken devait venir de Terrie elle-même, qu'il ne fallait pas la forcer. Vers la même époque, la sœur de Sue a eu un diagnostic de cancer. Elle a demandé à Sue de venir à Ottawa pour l'aider pendant ses traitements de chimiothérapie. Sue a fini par décider de se rendre à la demande de sa sœur et de faire son possible pour l'aider. Tout en conservant son emploi à Winnipeg, Tony se rendait souvent à Ottawa pour être avec Sue et sa sœur. Ayant promis à Terrie qu'elle pouvait finir ses études secondaires à Winnipeg, Sue et Tony ont pris des dispositions pour qu'une amie de la famille reste avec elle quand Tony était à Ottawa. Lorsqu'ils repensent à cette période, Sue et Tony disent que l'humeur de Terrie a changé rapidement. Un jour elle était parfaitement heureuse, le lendemain elle était terriblement déprimée. « Ken et Terrie se disputaient constamment pour se réconcilier ensuite. Elle nous a dit à plusieurs reprises que Ken lui avait fait mal », dit Tony, qui a confronté Ken au sujet de la violence, mais son intervention est restée sans effet. « Quand Terrie a appris que j'avais parlé à Ken, elle s'est mise en colère contre nous », dit Ken. Ne sachant pas quoi faire, Sue et Tony ont décidé de faire tout leur possible pour démontrer à Terrie leur amour pour elle. Ils l'ont encouragée à rompre avec Ken et lui ont dit maintes fois qu'ils l'aideraient à le quitter.

Après avoir passé dix mois avec la sœur de Sue, Tony et elle ont décidé de s'installer en permanence dans la région d'Ottawa. Ils ont demandé encore à Terrie de quitter Ken. « Elle a refusé catégoriquement de le quitter », dit Tony. Terrie a alors dit à ses parents qu'elle et Ken avaient décidé de vivre ensemble. Terrie avait alors 17 ans. Elle avait terminé ses études secondaires avec distinction et refusait d'écouter ce que ses parents avaient à dire. Tony est retourné plusieurs fois à Winnipeg au cours des mois suivants pour rendre visite à Terrie. Il dit qu'elle avait souvent des bleus aux bras, au visage et au cou. Il a essayé désespérément de la convaincre de retourner à Ottawa avec lui, mais elle répondait qu'elle savait ce qu'elle faisait. Elle disait que si ses parents tentaient d'intervenir, elle n'aurait plus rien à voir avec eux. Déchirés entre la volonté de protéger leur fille et la peur de la perdre, Sue et Tony étaient envahis par un sentiment d'impuissance. Il ne semblait pas y avoir d'autre solution que d'accepter la relation entre Terrie et Ken.

En août 1996, Terrie a rendu visite à ses parents à Ottawa. C'est la dernière fois qu'ils ont vu leur fille vivante. Deux jours après son retour à Winnipeg, Terrie leur a téléphoné en pleurant sans pouvoir s'arrêter. Terrie a dit à ses parents que Ken lui avait encore fait mal et



qu'elle voulait retourner chez eux pour de bon. Elle leur a demandé de lui envoyer de l'argent pour un billet d'avion pour qu'elle puisse retourner à Ottawa. Sue et Tony ont transféré l'argent, mais Terrie n'est jamais allée le chercher. Plusieurs heures après, Terrie a appelé ses parents et leur a dit que Ken et elle s'étaient réconciliés. « Elle a dit que c'était de sa faute à elle s'ils se querellaient et que sa relation avec sa famille était la cause de tous les problèmes entre elle et Ken », se rappelle Tony. Terrie a ajouté qu'elle et Ken avaient décidé de se marier. Frustrés et terrifiés pour la sécurité de Terrie, Sue et Tony ont décidé qu'ils ne pouvaient plus accepter sa relation avec Ken. « Nous leur avons dit que nous étions d'accord avec le mariage à la condition qu'ils obtiennent du counselling au sujet de la violence qu'il y avait entre eux », dit Tony. Ken a refusé. Quand Terrie a raccroché, Sue et Tony se sont rendu compte que leur pire crainte s'était réalisée : ils avaient perdu leur fille.

Peu de temps après cette conversation téléphonique, Ken et Terrie sont disparus de Winnipeg. Affolés, Sue et Tony ont communiqué avec le Service de police de Winnipeg pour signaler la disparition. L'agent qui a pris leur appel a refusé. « On nous a répondu que Terrie était une adulte et que la police ne pouvait rien faire », dit Tony. Ne pouvant pas compter sur la police, ils ont décidé de demander l'aide d'un ami détective privé. Sept mois plus tard, celui-ci avait retrouvé la trace de Terrie et Ken à Calgary. Tony a téléphoné chez eux et laissé plusieurs messages pour Terrie, qui a rappelé peu de temps après. « Elle nous a dit qu'elle était une grande fille, qu'elle avait une bonne tête sur les épaules et de la laisser tranquille » se souvient Sue.

Terrie parlait encore occasionnellement à ses soeurs. En 1998, Tony et Sue ont appris que Ken et Terrie, qui avait alors 18 ans, s'étaient mariés. Terrie a donné naissance à sa première fille peu de temps après. Terrie a finalement communiqué avec ses parents après la naissance de son bébé. Elle voulait renouer avec eux. Après quelques mois de conversations par téléphone, Terrie a demandé à Sue et Tony d'aller lui rendre visite à Calgary. Elle était tout excitée à l'idée de les revoir et Sue et Tony lui ont parlé presque quotidiennement pendant les jours précédant la visite. Puis, subitement, tout a changé. La veille du jour où ils devaient arriver à Calgary, Terrie est devenue tout à coup très froide et renfermée. « Elle a dit que Ken n'était pas content de notre visite », dit Sue. Frustrée et amèrement déçue, Sue a décidé d'appliquer l'approche « disciplinaire ». Elle n'adresserait plus la parole à Terrie. Sue et Tony ont continué de recevoir des nouvelles de Terrie par leurs autres filles. En 2002, ils ont appris qu'elle avait donné naissance à son troisième enfant.



Terrie a été trouvée assassinée, chez elle, le 29 avril 2002. Elle avait été tuée pendant la nuit, ses enfants étaient enfermés dans leurs chambres. Au cours des jours qui ont suivi le meurtre, Ken a été identifié par la police comme personne présentant un intérêt particulier. Les enfants de Terrie ont été confiés en garde temporaire à des parents de foyer d'accueil. Sue et Tony allaient apprendre par la suite que Terrie s'était séparée de Ken trois mois avant son assassinat et qu'elle avait entrepris des démarches pour légaliser la séparation. Les enquêteurs leur ont appris aussi que Terrie avait appelé la police chez elle le 8 mars 2002. D'après une amie de Terrie, qui était sur place à ce moment-là, les agents qui ont répondu à l'appel ont interrogé Terrie et communiqué avec les services sociaux, mais n'ont pas porté d'accusations. Cinquante-deux jours plus tard, Terrie était assassinée. Elle n'avait que 24 ans.

Depuis le début, la police croyait que Terrie avait été tuée par quelqu'un qu'elle connaissait. Il n'y avait pas de signes d'entrée par effraction et le tueur a pu entrer dans sa maison, qui est située dans une rue tranquille du quartier nord-ouest de Calgary, sans attirer l'attention. De plus, la police de Calgary a révélé par la suite que le tueur connaissait l'agencement de la maison. Le sergent d'état-major Craig Cuthbert était l'un des deux principaux enquêteurs à qui le cas a été confié initialement. Dans une interview aux nouvelles de la chaîne anglaise de Radio-Canada, il a expliqué le processus qui sous-tend l'enquête, disant qu'il faut se demander qui a accès à la maison, qui a accès à la personne, et qui pourrait faire une chose pareille. Il a dit aussi que l'ex-conjoint présentait évidemment un intérêt particulier pour les enquêteurs.

La police semblait avoir confiance de pouvoir arrêter l'assassin de Terrie, au début de l'enquête. Le sergent d'état-major Cuthbert était cité dans le quotidien Calgary Herald, en avril 2002, disant que l'auteur du crime devait comprendre que ce n'était qu'une question de temps avant que la police lui mette la main au collet. Mais aucune accusation n'a été portée. Le meurtre de Terrie n'est toujours pas élucidé. Sue a appris par la police qu'après avoir suivi un cours de parentage de 16 jours, Ken a été autorisé à reprendre ses trois enfants et qu'il avait déménagé en Saskatchewan. Les détectives ont tenté de rendre visite à Ken en Saskatchewan, mais il a refusé de leur parler. Le sergent d'état-major Cuthbert a dit en 2008 que Ken n'avait pas communiqué avec lui ni avec aucun autre membre de l'unité des homicides depuis l'enquête initiale et qu'il n'avait jamais demandé ni aide ni suivi.

Se souvenant de la nuit où elle a appris la mort de Terrie, Sue parle plus bas, mais ses souvenirs sont très nets. Lorsque le téléphone a



sonné, elle regardait la télévision dans sa chambre (elle se souvient de l'émission – c'était Investigative Reports). Shauna, qui était en visite, a répondu. Quelques moments plus tard, Sue a entendu Shauna crier : Terrie a été assassinée! ». Sue et Tony ne l'ont pas d'abord crue. Sue dit que les moments suivants étaient bizarrement incohérents. Ses propres hurlements terrifiés, Shauna qui disait : « Papa, la police veut te parler », Tony qui disait à Shauna de s'occuper de Sue et Tony qui saisissait le téléphone. « J'étais suicidaire », dit Sue. « Je ne voulais pas vivre parce que mon univers était entièrement détruit encore une fois... Un crime tellement infect ». Elle se rappelle le supplice d'attendre le prochain avion pour Calgary. Dans ses rêves, Sue entendait Terrie l'appeler : « Maman, Maman ». Elle ne pensait qu'à une chose, voir sa fille. « Je pensais que si je pouvais seulement la voir, je m'en tirerais », dit Sue à voix basse. Après le meurtre de Terrie, les événements de tous les jours, les choses qu'on prend normalement pour acquises, ont revêtu un sens nouveau. La salutation de routine de l'agent de bord qui lui demandait si elle se rendait à Calgary pour le plaisir est devenue soudain traumatique.

Ils ont dû attendre quelques jours avant de pouvoir voir Terrie. Sue raconte qu'elle a vu sa fille sur une plaque d'acier, son corps couvert d'un simple drap. Elle dit que les jambes ont manqué à Tony quand il l'a vue. « Il avait tellement de rêves pour elle », dit Sue. « Elle allait réussir dans la vie, elle allait changer le monde. Elle était censée tout accomplir. » En se rendant à Calgary, les parents de Terrie s'attendaient à avoir des réponses, ils s'attendaient à ce que justice soit faite. Ils sont plutôt repartis avec les restes de leur fille, un seul portrait de Terrie et les souvenirs chéris d'une seule visite d'une heure avec leurs trois petits-enfants. « Je les aime tellement », dit Sue. « Je veux les avoir avec moi. Je veux seulement qu'ils sachent à quel point leur grand-mère et leur grand-père les aiment. »

Il s'est passé quelques années avant que Sue soit écrasée par le poids de la mort de Terrie. Le chagrin lui a fait dire des méchancetés à des gens qu'elle aime. Elle avait des attaques de panique, ce qui ne lui était jamais arrivé auparavant, même quand Sherry est morte. Sue voulait s'enfuir. « J'en avais assez », dit-elle simplement. Je ne voulais plus faire face à cette réalité. Je ne voulais plus y penser. Je voulais seulement mourir pour mettre fin à ma douleur. » Finalement, elle a accepté une invitation à rester avec une amie proche, une guérisseuse autochtone. Sue a passé une semaine avec la guérisseuse et deux aînés. Ils ont parlé de son enfance, de ce qu'elle avait vécu lorsqu'elle était enfant et de la violence qu'elle avait subie à l'âge adulte. Sur les conseils des aînés, Sue s'est purifiée, elle a réfléchi et elle a parlé. Elle a dressé la liste de toutes les personnes qui lui avaient fait du mal. « Ils ne peuvent plus te faire de mal »,



disait la guérisseuse. « C'est fini. » Sue dit que c'est peu de temps après que l'esprit de Terrie est venu à elle. « Terrie a touché mon cœur et elle a dit : « C'est fini, Maman. Ce n'est pas toi qui as fait ça. C'est fini. » « Elle m'a touchée », dit Sue, « et elle emporté la colère, toute la haine, tout ce que je ressentais en dedans, elle l'a emporté. »

Sue et Tony sont très frustrés par le système de justice au Canada. Ils n'ont pas beaucoup de respect pour certains agents de police qui se sont occupés du cas de Terrie. Ils ont des éloges pour certains détectives, le sergent d'état-major Cliff O'Brien, en particulier, mais disent que les autres agents n'ont pas fait grand chose pour les tenir au courant de leurs activités ou du progrès de l'enquête. Quand ils appelaient pour avoir une mise à jour, il arrivait souvent qu'on ne les rappelait même pas.

Sue insiste sur la nécessité pour la police de communiquer avec les familles, de répondre à leurs questions, d'expliquer le processus et de maintenir un contact périodique. Tony et elle comprennent qu'il y a des choses que la police ne peut pas révéler dans le contexte d'une enquête en cours. Mais les agents doivent quand même répondre aux questions des familles, même si ce n'est que pour expliquer pourquoi ils ne peuvent pas leur révéler certains renseignements. Sue et Tony disent que parce que certains agents ne les ont pas appelés ou tenus au courant, ils avaient souvent l'impression que rien n'était fait. Ils avaient le sentiment que Terrie, sa vie et le fait que son cas n'était pas réglé n'avaient pas d'importance aux yeux de la police. Sue fait remarquer aussi qu'il y a un besoin de ressources pour les familles des victimes, qu'il ne faut pas limiter l'admissibilité aux programmes et aux services d'aide au « plus proche parent ». Sans la permission de Ken, Sue et Tony n'ont pas pu obtenir de financement des services aux victimes, comme le remboursement de leur billet d'avion à Calgary ni celui d'aucune autre dépense connexe. Sue dit que tous les fonds sont allés au mari de Terrie, à titre de « plus proche parent ».

Pendant 10 ans, Sue et Tony se sont efforcés de trouver le meilleur moyen de protéger leur fille. Avec le recul, ils se demandent ce qu'ils auraient pu faire pour prévenir la mort de Terrie, s'il y avait quelque chose à faire. Sue reconnaît que le meurtre de Terrie n'est pas arrivé par sa faute, mais elle est hantée par leur dernière conversation. Frustrée, et avec le sentiment qu'elle avait tout essayé, Sue avait adopté la méthode « disciplinaire » à propos de la relation de Terrie avec Ken. Elle croit maintenant que c'était une erreur. « Cette méthode 'disciplinaire' ne fonctionne tout simplement pas », dit Sue d'une voix douce. « Il faut que les gens le sachent. » Mais ce qui est peut-être plus douloureux encore, c'est la perte de ses petits-enfants. Sue et Tony disent que Ken leur a interdit de communiquer avec les



enfants de Terrie. La séparation est dévastatrice. Ils ont perdu non seulement leur fille, mais leurs petits-enfants aussi.

Près de sept ans se sont écoulés et le meurtre de Terrie n'est toujours pas élucidé. Pourtant, Sue et Tony tiennent à ce que quelqu'un soit tenu responsable de sa mort. Sue se rend à Calgary quand elle peut pour parler à la police et tenter de maintenir l'intérêt des médias pour le cas de sa fille. En avril 2009, elle ira à Calgary pour tenir une veille à la mémoire de Terrie. Ce sera la deuxième, la première ayant eu lieu en avril 2008. Sue et Tony tentent de garder une attitude positive, mais le processus est frustrant. Ils sont certains que quelqu'un sait ce qui est arrivé à leur fille et ils continuent de supplier quiconque a des renseignements à ce sujet de les révéler. Il faut briser le silence. « Nous avons besoin de la vérité. Notre fille a été assassinée... pourquoi protéger cette personne? » demandent-ils.

Le sergent d'état-major Cliff O'Brien était le troisième des principaux enquêteurs qui se sont occupé du cas de Terrie. Comme Sue et Tony, il demande de nouveaux renseignements et demeure confiant que l'assassin de Terrie sera tenu responsable de son crime. Il déclare qu'il n'a aucun doute que quelqu'un a de l'information qui fera avancer l'enquête, et il recommande avec insistance à quiconque sait quelque chose, même si l'information peut paraître insignifiante, d'appeler le Service de police de Calgary ou Crime Stoppers (Échec au crime). « Depuis des années maintenant, je vois la douleur et l'angoisse qu'endurent les parents de Terrie et les autres membres de sa famille, et je n'aimerais rien mieux que de traduire en justice la personne qui est responsable du meurtre de Terrie. Je pense que c'est le moins que méritent Terrie, ses parents, ses frères et sœurs et ses enfants. Nous allons poursuivre notre travail, nous allons faire le suivi des indices qui nous seront communiqués, jusqu'à ce que justice soit faite, pour elle et sa famille. Il faut que la personne responsable du meurtre sache que nous ne baissons pas les bras. À tout moment nous pouvons obtenir l'élément d'information d'une importance cruciale dont nous avons besoin, et nous nous présenterons alors à la porte de l'assassin pour l'arrêter. Je m'en réjouis d'avance! »

Sue sait que Terrie sera toujours avec elle. « Ce n'est pas le fait que Terrie soit morte, c'est la manière dont elle est morte », dit Sue. Tony et elle croient fermement savoir qui a tué leur fille. Ils veulent que justice soit faite et refusent d'attendre en silence. « Si je peux épargner à une famille d'endurer ce que j'ai enduré, si je peux empêcher qu'un enfant perde sa mère, je suis là », explique-t-elle. « Et je n'arrêterai jamais de faire entendre ma voix. »



Toute personne qui a de l'information concernant le meurtre de Terrie est invitée à téléphoner au Service de police de Calgary, au numéro 1.403.266.1234, ou Crime Stoppers (à Calgary), au 1.800.222.TIPS (8477) pour laisser un renseignement anonyme.

Sue et Tony tiennent à remercier Jason van Russell, du Calgary Herald pour son engagement à maintenir la visibilité du cas de Terrie. Ils remercient Theresa Ross pour son soutien et son amitié envers leur fille et pour avoir pris soin des enfants de Terrie pendant les mois qui ont suivi sa mort. Sue remercie aussi Heather Johnson pour son amitié, ses conseils et son soutien continu. Enfin, Sue et Tony remercient les détectives du Service de police de Calgary qui ont pris le temps de leur parler et de répondre à leurs questions honnêtement. Ils tiennent à remercier particulièrement le détective Cliff O'Brien. « Nous avons besoin de plus de détectives comme Cliff, qui a bon cœur et se soucie des gens », dit Sue.

Le poème suivant a été écrit à la mémoire de Terrie par son père.

À Terrie

Et quel est le souvenir que nous chérissons tant
que nous le gardons vivant dans cette flamme?
Quel est l'engagement à l'égard de ceux qui sont morts,
quand nous crions qu'ils ne sont pas morts en vain?
Nous sommes venus jusqu'ici en croyant
que la justice prévaudrait.
C'est le fardeau, c'est la promesse,
et C'EST pourquoi nous ne serons pas vaincus.
Ne laissons pas la lumière s'éteindre
elle dure depuis tant d'années
ne laissons pas la lumière s'éteindre
laissons-la briller à travers notre amour et nos peurs et
nos larmes

Je t'aime, Papa Ours



Nos sœurs disparues



**Claudette Osborne –
Disparue depuis lde 24 juillet 2008**

Ma sœur, Claudette Osborne-Tyo, manque à l'appel depuis huit mois maintenant. Personne ne semble savoir où elle est ni ce qui lui est arrivé. Mais notre famille croit que quelqu'un le sait. On ne disparaît pas simplement, comme ça. La ou les personnes qui savent où est Claudette ou ce qui lui est arrivé ne doivent pas pouvoir dormir la nuit. Elles doivent avoir un poids sur la conscience, c'est un énorme fardeau à porter. Quand on donne des renseignements à Crime Stoppers (Échec au crime) on reste anonyme, et j'encourage toute personne qui a de l'information à téléphoner au numéro 204.786.8477. Même un petit détail pourrait être la pièce du casse-tête qui ramènerait Claudette à la maison. Déchargez-vous la conscience et aidez notre famille à se sortir de ce cauchemar. Notre famille n'est pas intéressée à traduire quelqu'un devant la justice. Tout ce que nous voulons, c'est ramener Claudette à la maison, aux membres de sa famille à qui elle manque et qui l'aiment.

Notre famille prie tous les matins et tous les soirs pour que ce jour soit celui où on trouvera Claudette. C'est très difficile pour notre famille de ne pas savoir et de vivre au jour le jour en nous demandant où elle est. Beaucoup des membres de la famille et des amis de Claudette l'ont vue en rêve. Ils disent que c'est comme si son esprit leur rendait visite, mais qu'il est perdu. Elle leur demande de venir à elle, mais ils n'arrivent jamais à l'atteindre. Nous avons besoin de savoir où est allée notre chère fille, mère, sœur, fiancée, cousine et amie. Nous avons besoin de savoir ce qui est arrivé à Claudette, même si elle n'est plus vivante. C'est extrêmement difficile, mais nous avons accepté cette possibilité. Claudette mérite d'être inhumée convenablement si elle nous a quittés pour être auprès du Créateur. Claudette n'aurait jamais laissé ses enfants aussi longtemps de son plein gré. Son fils, Iziah, a deux ans maintenant. Il joue avec un petit camion sur lequel est collée une photo de sa mère et il lui parle tout le temps. Layla, qui a presque quatre ans, réclame toujours sa maman. Que faut-il leur dire? Nous avons le cœur brisé. Patience, la fille de Claudette, a presque neuf mois. C'est un rappel du temps qui s'est écoulé depuis que sa mère est partie. Elle n'avait que deux semaines quand Claudette est disparue. Ces enfants méritent de savoir où est leur mère ou ce qui lui est arrivé. Ils méritent de l'avoir à la maison!

Pour Claudette, ses enfants venaient en premier et les difficultés temporaires qu'elle éprouvait n'étaient que ça, temporaires. Elle était déterminée à élever ses enfants pour qu'ils aient plus que ce qu'elle a eu elle-même quand elle était enfant. Claudette travaillait, et elle jouait avec ses enfants à chaque jour pour qu'ils soient heureux et en santé. Elle aimait ses enfants et ne les aurait jamais laissés.

Matt Bushby, le père des enfants de Claudette, dit : « Je veux que tu saches que je dis à tes bébés, à chaque fois que je les borde dans leur lit, que tu les aimes beaucoup et qu'ils te manquent, je leur fais un gros câlin et je les embrasse pour toi. C'est une tâche que je ne prends pas à la légère, mais je voudrais que tu sois là pour eux. Je sais qu'ils sont privés de ton merveilleux amour. J'ai toujours été impressionné par ta manière de t'occuper de notre famille avec tant d'aisance. Je ne renoncerai pas à toi, je continuerai de chercher jusqu'à ce qu'on te trouve. Tu es la dernière chose qui me passe par l'esprit avant que je finisse par m'endormir et la première chose qui me vient quand je me réveille. À chaque fois que je regarde nos beaux enfants, je pense à toi. J'ai la chance de les voir grandir et apprendre, et je sais que tu serais ici, près de moi, si tu le pouvais. Tant de scénarios se sont déroulés dans ma tête et aucun ne me plaît. Je sais seulement que tu es une bonne maman qui ne partirait jamais si longtemps sans communiquer avec quelqu'un que nous connaissons. Je prie pour que quelqu'un s'avance pour nous faire savoir ce qui t'est arrivé. Je t'aime et je t'aimerai toujours. Tu es la seule pour moi. »

Claudette prenait ses problèmes au sérieux et elle était en voie de retourner à un mode de vie sain. Elle avait suivi des cours de parentage et des séances de counselling relationnel. Elle avait son certificat de préposée à la manipulation des aliments de la ville de Winnipeg. Elle avait l'intention d'obtenir son diplôme d'études secondaires et de devenir travailleuse sociale. Elle était d'avis que ses expériences aideraient d'autres jeunes femmes dans des situations semblables. Elle avait déjà aidé plusieurs femmes à quitter la rue et retourner à la maison.

La police n'a informé le public de la disparition de Claudette que deux semaines plus tard. Il a fallu que notre famille convainque les agents qu'elle manquait à l'appel. Les policiers ne tenaient pas compte de nos rapports de disparition, ils disaient que Claudette faisait une vie d'itinérance. Aux yeux des membres de notre famille, cette attitude compromettait l'enquête parce qu'il s'est écoulé deux semaines avant que la disparition de Claudette soit prise au sérieux. Des éléments de preuve ont été perdus et les souvenirs de certaines personnes aussi, peut-être. Nous poursuivons nos propres recherches



et nous racontons à qui veut l'entendre l'histoire de la disparition de Claudette.

La famille attend que la neige fonde pour pouvoir reprendre les fouilles au sol avec l'aide de Recherche et sauvetage Manitoba. La police n'a pas fait de recherche au sol et ne prévoit pas en faire, à moins d'avoir des « preuves concrètes ». La police a trouvé peu d'éléments de preuve jusqu'ici sinon aucun. C'est extrêmement frustrant pour notre famille. Nous avons le sentiment que la police ne croit même pas à la possibilité d'un acte criminel dans le cas de la disparition de Claudette. Est-ce que la police cherche avec assez d'application, est-ce qu'elle remue ciel et terre pour la trouver? C'est ce que nous espérons. Nous avons demandé de l'aide à l'extérieur, à la Nation crie de Norway House, à l'Assemblée des chefs du Manitoba et aux différents bureaux de l'Organisation des chefs du Sud du Manitoba pour garantir que la police nous rende des comptes en tant que membres de la famille de Claudette, qu'elle nous tienne au courant et pour faire en sorte que le dossier de Claudette n'amasse pas la poussière. Nous ferons tout en notre pouvoir pour la retrouver et nous n'abandonnerons pas tant qu'elle n'aura pas été trouvée.

Notre famille n'abandonnera pas l'espoir. Nous allons continuer à chercher Claudette. Nous avons placardé des affiches, établi un site sur Facebook (« help bring Claudette Osborne home »), tenu des vigiles aux chandelles, organisé une expédition de recherche, participé à des marches, des rallyes et des campagnes de financement. Nous avons même érigé des panneaux-réclame, non seulement à Winnipeg, mais à Calgary et Edmonton aussi. Nous avons fait tout ça pour que la disparition de Claudette reste présente à l'esprit du public, dans l'espoir que quelqu'un se souviendra d'avoir vu quelque chose et communiquera de l'information qui nous permettra de la localiser.

Il y a trop de personnes qui sont disparues ou qui ont été victimes de meurtre. Les statistiques à ce sujet augmentent à tous les jours. Nous nous considérons comme une société évoluée et compatissante, et pourtant nous traitons tellement de nos concitoyens comme s'ils étaient invisibles, à cause de leur culture, de leur couleur, de leur sexe, de leur âge, de leur mode de vie ou d'autres attributs qui ne sont pas conformes à ceux de la majorité. En tant que communauté, nous devons nous unir et exiger des gouvernements et des forces de l'ordre qu'ils agissent pour protéger nos citoyens. C'est leur devoir. Après tout, chaque élément de la création est une bénédiction du ciel et chacun doit être considéré comme sacré par tout le monde!

Je me souviens d'une fois, quand Claudette n'était qu'un bébé...



J'avais cassé avec mon amoureux, j'étais triste et très émotive. Mon père m'a demandé de venir te garder, toi et les autres filles. Je ne voulais pas, mais il est venu me chercher. Quand je suis arrivée, tu étais là dans ton « Jolly Jumper », avec ton beau grand sourire. Tu étais tellement contente de me voir.

Je me suis sentie tellement bien en dedans. Je savais que quelqu'un m'aimait sans condition et que tout allait s'arranger. Je suis en pleurs pendant que j'écris ces mots, parce que je ne reverrai peut-être jamais ton beau grand sourire, je ne ressentirai peut-être jamais plus ton amour inconditionnel. S'il te plaît, reviens, pour que nous puissions avoir d'autres souvenirs ensemble.

Parler de la recherche de notre famille pour retrouver notre chère Claudette est un moyen pour nous de lui faire honneur, de lui rendre hommage, et nous implorons le public de nous aider à la retrouver. Notre famille offre une récompense de 20 000 \$ pour des renseignements qui nous permettraient de la localiser. Si vous savez quoi quelque chose, quoi que ce soit, au sujet de la disparition de Claudette, téléphonez à Crime Stoppers, au 204.786.8477 ou au numéro sans frais 1.800.222.8477. S'il vous plaît, aidez-nous à la ramener chez nous.

Bernadette Smith est la sœur aînée de Claudette Osborne.



**Elizabeth Dorian –
Disparue depuis le 13 novembre 1999**

Elizabeth Dorian était née le 15 décembre 1954 dans le Pas, Manitoba. Elle est un membre de la nation crie d'Opaskwayak. Elle a trois enfants : deux filles et un fils. Elizabeth a vécu sa vie pleinement, malgré les défis dans sa vie.

Elizabeth est disparu depuis le 13 novembre 1999. Elle a été vue pour la dernière fois à Pukatawagan, Manitoba à un camp de pêche.

Elizabeth a commencé à marcher de Pukatawagan en route vers The Pas mais n'a jamais atteint sa destination. Elizabeth est montrée dans l'image ci-dessus avec son mari d'union libre décédé, Paul Bignell, et deux de ses enfants, Elsie et Flynn.

Si vous avez de l'information concernant la disparition d'Elizabeth, s'il vous plaît contactez Edna Bignell à 204.546.2703.



**Emily Osmond (LaPlante) –
Disparue depuis 9 septembre 2007**

Âge : 78
Taille : 1,6 m
Poids : 59 kg
Cheveux : gris
Yeux : bruns
Signes distinctifs : Marche avec une
canne a cause de l'arthrite dans sa
hanche

Emily était vu pour la dernière fois à sa résidence nord de la Première nation de Kawacatoose, Saskatchewan. La disparition d'Emily est très peu commune. Son véhicule et affaires personnelles, incluant le médicament ont été laissés à sa résidence. Elle également avait des chiens qu'elle était proche de qui ont été laissées sans surveillance. La recherche du secteur n'a pas localisé une trace d'Emily Osmond.

Si vous avez de l'information concernant la disparition d'Emily, s'il vous plait contactez l'unité de cas historique avec le GRC Regina au 306.780.5582.



**Lisa Marie Young –
Disparue depuis 30 juin 2002**

Taille : 1,63 m
Poids : 52 kg
Cheveux : longs cheveux foncés
Yeux : bruns

Lisa Marie était 21 ans à l'heure de sa disparition. Elle a été vue pour la dernière fois dans un Jaguar bourgogne dans la région « Jingle Pot » à Nanaimo, Colombie-Britannique. Elle portait une jupe noire, un chandail noir, des hautes bottes noires, et un collier argenté. Lisa Marie a un tatouage d'une bande de fleurs avec un cœur au milieu sur son bras droit. Il y a une récompense.

Si vous avez de l'information concernant la disparition de Lisa Marie, s'il vous plait contactez le GRC Nanaimo au 250.754.2345. Une récompense est offerte pour toute information concernant sa disparition.



**Maisy Odjick –
Disparue depuis le 6 septembre
2008**

Âge : 16
Taille : 1,83 m
Yeux : bruns
Cheveux : noirs
Cicatrices/Signes distinctifs : Narine
gauche percée et deux perforations sur
sa lèvre inférieure

Dernièrement vu dans la région de Maniwaki, Québec. Croit qu'elle est avec son ami Shannon qui a également disparu le 6 septembre 2008.

Si vous avez de l'information sur la destination de Maisy s'il vous plaît contactez : Sûreté du Québec au 819.310.4141 ou le Département de Police de Kitigan Zibi au 819.449.6000.

Pour de plus amples renseignements, visiter "Find Maisy and Shannon" au www.findmaisvandshannon.com.



**Marie Jeanne Kreiser (née Saint
Saveur) –
Disparue depuis automne 1987**

Marie Jeanne Kreiser est née le 12 septembre 1938 à Wabasca, Alberta à Pierre Saint Saveur et Adelaide Crow. Pierre était de descendance Métis et Adelaïde était membre de la nation cree de Bigstone. Quand elle était une fille elle est allée à l'école résidentielle de St. Martin à la nation cree de Bigstone (Wabasca). Marie a pour la dernière fois résidé à Slave Lake, Alberta. Marie est la mère de Sharon, Arlene, Lorna, Brian et Gail. Elle a été rapportée disparue en l'automne de 1987 à la police d'Edmonton et le détachement de GRC à Slave Lake. Elle manque toujours.

Si vous avez de l'information concernant la disparition de Marie, s'il vous plaît contactez le GRC Slave Lake au 780.849.3045.



**Pamela Holopainen –
Disparue depuis le 14 décembre 2003**

Taille : 1,58 m
Poids : 57 kg
Yeux : bleues
Cheveux : bruns
Cicatrices/Signes distinctifs : A deux tatouages sur sa main gauche. Le premier tatouage est décrit comme une toile, situé entre le pouce et l'index. Le deuxième tatouage est des initiales

« DI ».

Pamela Jayne Holopainen a été vue pour la dernière fois quand elle s'est partit d'une fête à Timmins, Ontario, tôt le matin du 14 décembre 2003. La famille de Pamela dit qu'elle est partit accompagné de son conjoint. La dernière fois qu'elle était vue elle porter un manteau Colombia violet, un collier argenté avec un pendant argenté d'aigle, et possiblement autant que quatre anneaux. À l'heure de sa disparition, Pamela avait 22 ans.

Pamela n'a pas été en contact avec les membres de sa famille ou ses deux petits enfants. C'est complètement hors de caractère, et la police croit fortement un jeu irrégulier dans sa disparition. Pamela a été rapportée disparue par un membre de la famille le 31 décembre 2003. Elle est de descendance Inuit.

Si vous avez de l'information concernant la disparition de Pamela, s'il vous plait contactez la Police provinciale de l'Ontario (OPP) à 1.888.310.1122 ou à 705.329.6111. L'OPP présumant que Pamela est décédée. Une récompense de 50,000 \$ est offerte pour de l'information menant à l'arrestation et à la conviction de la personne ou des personnes responsable de sa disparition.

Il y a un groupe consciencieux à Pamela sur Facebook avec des photos additionnelles et une vidéo.





**Shannon Alexander –
Disparue depuis le 6 septembre
2008**

Âge : 17
Taille : 1,75 m
Poids : 66 kg
Yeux : bruns
Cheveux : bruns/noirs
Cicatrices/Signes distinctifs : Acné et des oreilles percées. Porte un collier argenté avec une plume là-dessus. A une cicatrice au genou gauche.

Dernièrement vu dans la région de Maniwaki, Québec. Croit qu'elle est avec son ami Maisy qui a également disparu le 6 septembre 2008.

Si vous avez de l'information sur la destination de Shannon s'il vous plait contactez : Sûreté du Québec au 819.310.4141 ou le Département de Police de Kitigan Zibi au 819.449.6000.

Pour de plus amples renseignements, visiter "Find Maisy and Shannon" au www.findmaisvandshannon.com.



**Tiffany Morrison –
Disparue depuis le 18 juin 2006**

Tiffany Morrison, une Mohawk du territoire mohawk de Kahnawake, avait 25 ans lorsqu'elle est disparue, le 18 juin 2006. Tiffany était énergique et entièrement dévouée à sa fille. Sa famille sait qu'elle ne serait pas partie de son plein gré. « Elle n'aurait jamais laissé sa fille », disent-ils. « Quelqu'un sait quelque chose. Nous conservons l'espoir que ceux qui savent révéleront les

renseignements qu'ils ont. »

Tiffany a été vue pour la dernière fois à la sortie d'un bar de Ville LaSalle (Québec). Elle a pris un taxi pour rentrer à Kahnawake en compagnie d'un homme de la communauté. Celui-ci a dit à la police qu'elle est restée dans le taxi pour rentrer chez elle lorsqu'il en est descendu chez lui. Les chauffeurs de taxi sont censés signaler leurs

déplacements, mais ils ne le font pas toujours. Jusqu'ici, la police n'a pas pu identifier la compagnie de taxi ni retracer le chauffeur. Le compte en banque de Tiffany est resté intact et sa carte de crédit n'a pas été utilisée depuis la nuit de sa disparition.

Les Peacekeepers, la force policière de la Première Nation de Kahnawake, ont ouvert une enquête criminelle dans la disparition de Tiffany.

Toute personne qui a des renseignements concernant la disparition de Tiffany Morrison est priée de communiquer avec les Peacekeepers de Kahnawake, au numéro 450.632.6505.

On peut obtenir plus d'information au sujet de la disparition de Tiffany en consultant le site Web d'Amnistie internationale Canada, à l'adresse suivante : http://www.amnesty.ca/campaigns/sisters_tiffany_morrison.php.



Nos sœurs volées



Gladys Tolley

Gladys était algonquine de Kitigan Zibi Anishinabeg. Elle a été frappée et tuée par la Sûreté du Québec (SQ) le 6 octobre 2001. Sa fille, Bridget, croit que les policiers de la SQ qui ont tué Gladys étaient négligents. Bridget croit que la dignité et le respect de sa mère et membres de la famille ont considérablement ouverts une brèche par tous les policiers et par l'équipe d'investigation.

La famille de Gladys croit que le dossier de police est rempli d'inexactitudes et de rapports inconvenants. Sa famille ne croit pas que les procédures de recherche ont été conduites selon des pratiques acceptables. La famille réclame une recherche indépendante concernant les événements entourant l'accident aussi bien qu'un examen public de la conduite des policiers et de l'équipe d'homicide à la scène.

Si vous avez de l'information concernant la mort de Gladys, s'il vous plait contactez Bridget à tolleyb@hotmail.com ou à 819.441.1488.



Kelly Morrisseau

La famille Morrisseau n'a pas eu de la justice concernant le meurtre de Kelly Morrisseau. Ils attendent patiemment pour ce jour à venir. Toute information peut être envoyée au département de police de la ville de Gatineau à l'attention du détective M. LePage au 1.819.243.2346.

Kelly a été meurtre le 10 décembre 2006 dans la région de la capitale nationale. Elle était enceinte de sept mois.



Lisa Faye Sheepskin

Lisa était une jeune dame vibrante de 18 ans quand elle a été tragiquement prise de nous. Elle était le genre de personne qui ferait une belle différence en notre monde. Lisa était fière de sa culture et elle était toujours là pour aider n'importe qui avec n'importe quoi. Elle a aimé la vie, sa famille, et ses amis, même ceux qui ont juste passé par elle et ont souri ou ont juste dit salut. Lisa ne sera jamais être oubliée, bien que toujours manqué et aimé.

Lisa était née le 1er janvier 1982. Elle était une grande athlète. Lisa a excellé à tout qu'elle ait essayé. Elle était en 11ième année. C'était le plan de Lisa de déménager et retourner à la Première nation White Bear première nation d'où elle venait. Elle a aimé sa famille sans réserve et ne pourrait pas attendre pour commencer sa propre famille. Lisa a aimé les enfants. Elle s'amuse toujours, passant le temps avec ses nièces et neveux.

La famille de Lisa voudrait envoyer un message pour dire que Lisa leur manque beaucoup et qu'il l'aime.

Lisa a été meurtre le 26 février 2000 à Regina, Saskatchewan.



Shelley Joseph

Une femme Mohawk de Six Nations de la rivière Grand en Ontario, Shelley Lynne Joseph est souvent en tant que mère affectueuse de quatre enfants. Elle est également aimée en tant qu'une fille, une grand-mère, une sœur, une tante, une cousine et amie. Le 2 juillet 2004 Shelley a été meurtre à Hamilton. Elle était 40 ans.

« Nouvelle tragique »

Nos vies ont été changées par les nouvelles tragiques
Les détectives rassemblent les indices,
« Elles se sont produites si vite qu'il y a rien
que nous pourrions faire »
Je suis pensée à moi-même « ceci ne peut pas être vrai »,
Nos corps sont engourdis et des larmes
se sont commencées à couler
Ce qui est en avant nous n'avons pas su
Votre vie volée par cet homme sans cœur
Les prédicateurs ont parlé « du plan parfait de Dieu »,
Un certain type de plan pour qu'il te prenne de cette façon
En nous faisant le revivre chaque jour,
Veillez me rendre au passé
Quand la vie faisait du sens et vous étiez ici,
Dieu, prend nos larmes ce soir
Séchez nos yeux pour que nous puissions
trouver la lumière,
Guidez notre chemin par chaque nouveau jour
Aidez-nous à essayer de trouver la manière,
Nous serons avec elle encore c'est vrai
Quand nous nous baisse et la vie commence à nouveau.

Par Sheena Joseph, la fille de Shelley



« Parfois je souhaite que vous soyez toujours ici »

Vous savez qu'il y a des périodes en ce monde que même
un homme a besoin de quelqu'un pour parler avec
Certains qui signifient plus que juste être un ami
Quelqu'un qui sera là jusqu'à la fin
Quelqu'un qui vous laissera écarter vos ailes
Quelqu'un pour te dire des choses
Oui, parfois je souhaite que vous soyez toujours ici
Vous savez, bien plus que j'aime admettre, de
temps à temps j'ai besoin toujours de votre conseil.
Je me rappelle de vous parlez concernant une fille
Je me rappelle de vous laisser
de nouveau dans mon monde
Je me rappelle le premier jour où vous avez dit au revoir
Je me rappelle chaque nuit ensuite que j'ai pleurée
Et oui, parfois je souhaite que vous soyez toujours ici
Alors dès maintenant, il n'y a rien davantage en ce monde
que je pourrais jamais vouloir
Qu'un ami en ce monde pour me convaincre
Qu'un ami à écouter les deux côtés
Qu'une allumette pour allumer le chemin
Tandis que je recherche pour un meilleur jour
Et quand je le trouve, oui,
je souhaiterai toujours que vous soyez ici

Par Ivan Joseph, le fils de Shelley





Tashina General

Tous ceux qui ont connu Tashina Cheyenne Vaughn General, une jeune Cayuga forte et d'une grande beauté, se souviennent d'elle pour le respect qu'elle avait pour sa culture et ses traditions. Un lien très solide unissait Tashina à sa mère, Denise, et à son frère, Madison. Denise dit de ses enfants qu'ils sont tout pour elle. Il ne se passe pas un jour sans qu'elle dise à Tashina qu'elle l'aime ou qu'elle parle d'elle dans une conversation. Denise est reconnaissante de savoir que Tashina est dans un monde meilleur

avec son bébé et ses autres chers disparus.

Denise était une jeune mère quand elle a eu Tashina, ou « Tashi », comme elle l'appelait, et elles étaient inséparables. Elles aimaient particulièrement se balader en auto en parlant et en écoutant de la musique. Denise et Tashina riaient ensemble et après un moment de silence, elles éclataient de rire à nouveau.

Quand Madison est arrivé dans leurs vies, il pleurait beaucoup, bébé. Denise essayait par tous les moyens de le calmer, mais sans succès. Un jour, Tashina marchait à côté de Madison qui était en pleurs lorsqu'elle a buté contre quelque chose qui a produit un son. Madison s'est arrêté de pleurer pour se moquer de sa sœur! À partir de ce moment-là, c'était à Tashina que revenait la tâche de consoler Madison quand il pleurait. Elle faisait la roue pour l'amuser, et un jour elle lui a fabriqué avec une boîte de carton une auto jouet qu'il préférait à ses jouets achetés dans les magasins.

Tashina avait 21 ans lorsqu'elle est disparue d'Ohsweken (Ontario), le 22 janvier 2008. Au moment de sa disparition, Tashina était enceinte de quatre mois. Elle avait déjà choisi un nom pour son fils, elle allait l'appeler Tucker. Toute la famille se réjouissait de l'arrivée prochaine d'un nouveau bébé. La famille de Tashina, ses amis et sa communauté ont été dévastés lorsqu'après trois mois de recherche, le corps de Tashina a finalement été retrouvé, le 25 avril 2008.

En juillet 2008, la famille, les amis et les membres de la communauté ont organisé une marche commémorative et une cérémonie de plantation d'un arbre dans la communauté des Six-Nations en l'honneur de Tashina et de son bébé. Ils portaient des T-shirts à

l'effigie de Tashina, portant l'inscription « Beauty comes from within...Keep Smiling! » (La beauté vient de l'intérieur... Gardez le sourire!). La phrase à propos de la beauté vient de la mère de Tashina. Ces mots rappellent la beauté intérieure qui rayonnait dans le sourire de Tashina, qui disait volontiers aux autres de garder le sourire. À travers leurs larmes, les amis et les membres de la famille ont puisé des forces dans leurs souvenirs de Tashina. Ils se rappelaient sa personnalité ouverte et généreuse et le fait qu'elle était toujours prête à prêter main forte. Quelle que soit la situation, Tashina était toujours là pour ceux qui avaient besoin d'elle. Ses amis et sa famille n'oublieront jamais la jeune femme à l'esprit libre et au naturel enjoué qui n'arrêtait jamais de sourire.

Le 29 avril 2008, la police des Six-Nations a porté des accusations de meurtre au deuxième degré contre un homme de 20 ans relativement au meurtre de Tashina.



Grandes lignes concernant les communications et la sensibilisation

Grand-mère Lune

L'histoire de Grand-mère Lune est un enseignement au sujet du lien particulier que nous avons avec nos grands-mères qui sont passées dans le monde des Esprits. Grand-mère Lune nous donne des conseils, et nous apporte force, protection, savoir et sagesse pour que nous prenions notre place sacrée au sein de nos familles, de nos communautés et de la société en général. Elle nous apprend en quoi consiste notre rôle sacré en tant que donneuses de vie et cœur de nos nations.

L'image de Grand-mère Lune comme logo pour les activités et les produits de l'initiative Sœurs par l'esprit est un puissant moyen de sensibilisation au problème de la violence envers les femmes et les filles autochtones. L'image représente le travail effectué par l'AFAC pour faire face à cette crise, ainsi que l'engagement des ceux et celles qui sont déterminés à perpétuer le souvenir de nos sœurs et à faire partie de la solution à ce problème. Le logo de Grand-mère Lune est reconnu de plus en plus comme symbole de l'hommage que nous rendons aux femmes et aux filles qui nous ont été enlevées par la violence. C'est un rappel visuel que nous n'oublierons jamais nos sœurs disparues.

Le regretté Dick Baker, artiste d'ascendance kwakwaka'wakw (kwakwiltl) et salish de la côte, a créé l'image de Grand-mère Lune pour l'initiative Sœurs par l'esprit de l'AFAC.

Rassemblement familial Sœurs par l'esprit

L'initiative Sœurs par l'esprit est enracinée dans le pouvoir de la parole et de la voix. Trop longtemps les voix de nos sœurs, de leurs familles et d'autres êtres chers ont été réduites au silence. Par suite de l'engagement de l'AFAC de « donner une voix » aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées et à leurs familles, nous avons organisé trois rassemblements de familles dans le cadre de l'initiative Sœurs par l'esprit.

Le rassemblement familial contribue à l'habilitation des familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées et c'est un moyen d'honorer celles que nous avons perdues par la violence. Il procure une occasion sans pareille pour les membres des familles de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et de tisser des liens avec d'autres personnes qui ont vécu des pertes et des difficultés



semblables. Les membres des familles qui ont participé aux rassemblements de l'initiative Sœurs par l'esprit de l'AFAC ont trouvé un certain réconfort dans le fait qu'ils ne sont pas seuls dans leur lutte pour la guérison et la justice ou dans leurs efforts en vue de garder vivant le souvenir de leurs chères disparues et de le maintenir de manière positive.

Quatorze membres de familles représentant six sœurs disparues ou assassinées ont participé au premier rassemblement de Sœurs par l'esprit, à Regina (Saskatchewan) en avril 2006. Le deuxième rassemblement, à Vancouver (Colombie-Britannique) en février 2007, a réuni 37 membres de familles représentant 12 sœurs manquant à l'appel. Près de 40 membres de familles représentant 23 sœurs disparues ou assassinées ont participé au troisième rassemblement, qui a eu lieu à Edmonton (Alberta) en juillet 2008.

Le travail de guérison et de dialogue était au premier plan de ces rassemblements. Des aînés assuraient le fondement spirituel de la rencontre et des cercles de partage favorisaient la guérison des membres des familles qui y ont participé. Des orateurs invités, qui s'y connaissent et savent inspirer leur auditoire, ont livré des messages d'espoir et encouragé toutes les personnes concernées à poursuivre la lutte pour la vérité et la justice.

Les rassemblements de Sœurs par l'esprit offrent aussi aux membres des familles l'occasion de faire la connaissance des membres du personnel de l'AFAC et d'établir des relations personnelles avec eux. Ceux qui ont participé à ces rassemblements ont informé le personnel de l'AFAC de leurs besoins et des lacunes de l'aide et des services qu'ils ont constatées dans leur cheminement. Les trousseaux d'éducation communautaire, par exemple, sont inspirés par les discussions qui ont eu lieu lors de ces rassemblements.

Les rassemblements de Sœurs par l'esprit ont surtout nourri un sentiment de communauté chez les membres des familles de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées. Ces liens ont habilité certains participants, qui ont établi des réseaux de soutien locaux par la suite. Beaucoup de familles continuent de travailler ensemble pour planifier des activités, amasser des fonds, organiser des activités de sensibilisation et soutenir ceux et celles qui ont perdu des membres de leurs familles à la violence. Leur engagement, leur détermination, leur amour et leur force témoignent réellement du pouvoir qui résulte du fait de se rassembler.



Veilles de Sœurs par l'esprit : *Qu'est-ce que vous faites, le 4 octobre?*

Les veilles de Sœurs par l'esprit favorisent la sensibilisation à la triste réalité des femmes et des filles autochtones disparues au Canada. Il est essentiel que chaque personne, quels que soient ses antécédents culturels, soit consciente de cette crise de la violence. Il faut que tous comprennent que ces femmes et ces filles sont aimées et qu'elles manquent terriblement à leurs familles.

En 2001, la mère de Bridget Tolley, Gladys, a été frappée et tuée par un véhicule de la Sûreté du Québec. Bridget, qui avait participé à la première campagne de sensibilisation de l'AFAC à la question des femmes autochtones disparues et assassinées au Canada, nous a fait part de son désir d'honorer sa mère, de raconter son histoire et de contribuer au mouvement de sensibilisation à la violence envers les femmes et les filles autochtones. Un jour, Bridget nous a proposé la tenue d'une veille de Sœurs par l'esprit.

L'AFAC, Amnistie internationale Canada et KAIROS Canada ont organisé la première veille de Sœurs par l'esprit. Nous avons été surpris et encouragés lorsque onze communautés canadiennes se sont ralliées à l'initiative et ont tenu des veilles simultanées à la même date, le 4 octobre 2006, attirant des centaines de participants.

À Ottawa (Ontario), la journée a commencé par une conférence de presse organisée par l'AFAC et Amnistie internationale Canada. La présidente de l'AFAC, Beverley Jacobs, tenait une plume d'aigle lorsqu'elle a pris la parole avec confiance, motivée par les récits tragiques et déchirants des familles en deuil un peu partout au pays. Sur les marches qui mènent au Parlement, de nombreuses personnes ont pris la parole pour offrir leur soutien aux membres des familles. Dans la foule nombreuse, certains portaient des photos de sœurs qui nous ont été volées. La pluie tombait sans relâche d'un ciel lourd et gris, ce qui n'a pas empêché les participants de marcher pour exprimer leur solidarité jusqu'à une parcelle de terre sacrée qu'on appelle l'île Victoria, où une aînée a offert une prière avant de mettre fin à la veille et signaler le début du festin.

Onze communautés avaient participé à la première veille, et la deuxième, en 2007, a été appuyée par 30 communautés de diverses régions au pays. Il y a eu aussi une participation internationale puisque des communautés du Pérou et de la Colombie se sont jointes au mouvement. À Ottawa, une foule de quelque 400 personnes s'est rassemblée sur la colline parlementaire au rythme des tambours et au son de chanteurs du Québec et de l'Ontario. En plus de cette veille, le





Que faites-vous le 4 octobre ?

Honore les vies des femmes autochtones disparues ou assassinées

Soutenez leurs familles

Reconnaître cette crise canadienne



Pour obtenir plus d'information sur les veilles de Sœurs par l'esprit, consulter le site Web de l'AFAC à l'adresse suivante : www.nwac-hq.org.

film de l'Office national du film *Finding Dawn (À la recherche de Dawn)* a été présenté au Musée des civilisations, où des dirigeants politiques et communautaires se sont rassemblés pour évoquer le souvenir des femmes que nous avons perdues à la violence et les honorer. À Montréal (Québec), la première veille à la chandelle a été organisée par Irkar Beljaar, qui a perdu sa mère, une Mohawk, quand il était enfant. Ellen Gabriel, présidente de Femmes Autochtones du Québec Inc./Quebec Native Women Inc. et d'autres personnes se sont jointes à lui et ont pris la parole pour offrir des mots d'encouragement et d'espoir. À Vancouver, dans le Downtown Eastside, la pluie n'a pas empêché les amis et les membres des familles de se rassembler pour parler de leurs chères disparues. La veille a été suivie d'un concert en soirée à l'hôtel Yates.

Une nouvelle augmentation du nombre de communautés participantes a marqué la troisième veille, en octobre 2008. Quarante veilles ont eu lieu dans différentes régions du Canada. À Ottawa, des dirigeants autochtones et des membres des familles de femmes et de filles autochtones disparues ou assassinées se sont joints à la présidente de l'AFAC, Beverley Jacobs. Sur les marches de la colline parlementaire, les membres des familles ont raconté leur histoire, évoqué le souvenir de leurs chères disparues et parlé de leurs espoirs pour



l'avenir. La veille a été suivie d'un lancement de ballons écologiques. Chacune des communautés qui avaient déjà tenu une veille a constaté une augmentation du nombre de participants. De nombreuses personnes ont franchi de longues distances pour participer à des veilles. Une communauté du Nord québécois a même nolisé un autobus pour que ses jeunes puissent participer à une veille à Montréal.

L'AFAC est fière du succès remporté par les veilles de Sœurs par l'esprit au cours des trois dernières années et de l'ampleur du mouvement qu'elles ont généré. Cette réussite nous rend humbles aussi. Tout en planifiant la prochaine, la veille du 4 octobre 2009, nous continuons de sensibiliser le public, les gouvernements et les médias à la tragédie des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.

Ateliers communautaires de Sœurs par l'esprit

Plus de 40 ateliers communautaires de Sœurs par l'esprit ont eu lieu dans des communautés des différentes régions du Canada depuis 2005. Le contenu de ces ateliers et l'endroit où ils ont eu lieu ont changé à chaque année pour communiquer avec des publics différents, présenter de nouveaux résultats de recherche et mieux répondre aux besoins exposés par les communautés elles-mêmes. Les ateliers offrent l'occasion aux participants d'exprimer leurs préoccupations au sujet de la violence envers les femmes et les filles autochtones. Les participants apportent aussi une contribution spécifique à propos des questions de recherche, de sensibilisation et de politiques de Sœurs par l'esprit.

Les ateliers communautaires ont permis de transmettre de l'information sur les résultats de la recherche, les politiques, les trousseaux d'outils et les activités comme les veilles, les marches, les conférences et les films en lien avec Sœurs par l'esprit. Des prestataires de services, des agents de police, des étudiants, des jeunes, des aînés, des représentants politiques et gouvernementaux ainsi que des membres de communautés et des dirigeants communautaires ont participé à ces ateliers. Depuis le début de l'initiative Sœurs par l'esprit, l'AFAC a été à même d'observer une augmentation considérable de la participation aux ateliers.

Voici nos souvenirs de certains moments particuliers et de messages exprimés dans le cadre des ateliers communautaires.

À Kamloops (Colombie-Britannique), le chef Shane Gottfriedson de la Bande indienne de Kamloops a prononcé des mots de bienvenue et



un aîné a récité des prières et offert des conseils aux participants. Un autre aîné était assis dans la première rangée. Il avait l'air triste et il est parti par la suite, mais il est revenu peu de temps après en rapportant des plumes d'aigle. Il a donné les plumes à l'AFAC et nous a remerciées pour notre travail. Tout le monde a été touché par ses paroles et son soutien.

Dans la Première Nation Snuneymuxw (connue auparavant sous le nom de Bande indienne de Nanaimo), on nous a dit que la violence envers les femmes et les filles autochtones fait partie d'une myriade de problèmes sociaux, y compris des logements insatisfaisants, de l'eau empoisonnée et des luttes pour la survie économique. Pourtant, on sentait chez les personnes que nous avons rencontrées une force intérieure et un sens de l'humour qui sont un gage d'espoir et illustrent bien la résilience de la communauté.

Au Centre d'amitié de Prince Rupert (Colombie-Britannique), le très grand nombre de participants démontrait clairement que la communauté était déterminée à s'attaquer au problème de la violence envers les femmes et les filles autochtones. Une aînée de la place a dit qu'elle était impressionnée par le travail fait et qu'elle était très optimiste quant à l'avenir des jeunes.

À Edmonton, l'atelier de Sœurs par l'esprit et la trousse de prévention de la violence à l'intention des jeunes étaient présentés au Northern Alberta Institute of Technology (Institut de technologie du Nord de l'Alberta). Les séances ont attiré des prestataires de services venus d'aussi loin que Hobbema (Alberta). L'acteur Jimmy Herman (Dances with Wolves et North of 60) a fait des commentaires au sujet des répercussions en chaîne de la violence dans la région de l'Alberta et comment les communautés s'en ressentent.

Au nord du 60^e parallèle, l'atelier communautaire tenu à Yellowknife (Yukon) a réuni un groupe diversifié comprenant des étudiants adultes autochtones, des membres des communautés inquiets de la situation et des ministres du culte non autochtones. C'était un petit atelier, mais puissant; beaucoup des participants éprouvaient de l'empathie les tourments que ressentent les Autochtones.

Une atmosphère de guérison et de pardon régnait dans un grand nombre d'ateliers. À Victoria (Colombie-Britannique), une activiste et organisatrice de « Walk 4 Justice » (Marcher pour la justice) a exprimé son opinion sur des questions concernant le quartier Downtown Eastside de Vancouver. Une agente de police venue du Nord de la province pour participer à l'atelier a répliqué en parlant de son expérience en tant que femme faisant partie d'un corps



policier. Elle a parlé de terribles incidents de violence envers des femmes autochtones dont elle avait été témoin. La douleur qu'elle exprimait était réelle. L'activiste et l'agente de police avaient été en désaccord dans d'autres contextes, mais toutes les personnes présentes ont été témoins d'un moment extraordinaire lorsque ces deux femmes se sont enlacées avant de parler de leurs préoccupations communes et de leurs espoirs pour l'avenir.

Le chef Stewart Philips de l'Union des chefs de la Colombie-Britannique s'est rendu par avion à Prince George, il a prononcé le mot d'ouverture et il est resté toute la journée pour participer à l'atelier. C'était un signe puissant que les dirigeants autochtones prennent position contre la violence à laquelle sont confrontées les femmes et les filles autochtones.

Le deuxième taux de participation le plus élevé pour des membres du personnel chargé du maintien de l'ordre a été observé à l'atelier de Winnipeg (Manitoba). Un agent de police autochtone qui donne une formation culturelle sur les Autochtones aux nouvelles recrues de la police a invité l'AFAC à faire une présentation à des recrues.

Un autre obstacle entre les membres des communautés autochtones et le personnel chargé de l'application de la loi a été éliminé à Thunder Bay (Ontario). Un agent de police a parlé du fond du cœur de l'hésitation qu'il avait eue à assister à l'atelier; il craignait de devoir défendre des pratiques de maintien de l'ordre. D'autres agents de police qui participaient à la séance, y compris un agent autochtone, ont dit qu'ils avaient eu la même inquiétude. L'agent a dit que, loin de se sentir inconfortable et d'avoir l'impression qu'on exerçait de la pression sur lui, il avait appris combien il est important de communiquer avec les membres des communautés et de discuter ouvertement avec eux des moyens de rendre les communautés plus sécuritaires pour tout le monde.

Il est évident que les ateliers communautaires de Sœurs par l'esprit ont non seulement accentué la sensibilisation à la violence envers les femmes et les filles autochtones, mais qu'ils ont aidé à construire des ponts et à parvenir à une meilleure compréhension entre le personnel du système de justice et la communauté autochtone. Il y aura d'autres ateliers communautaires sur la question de la violence envers les femmes et les filles autochtones dans l'avenir pour attirer l'attention sur les causes premières de la violence et mettre l'accent sur des activités qui contribueront à établir des relations saines.



Trousses d'éducation communautaire

L'AFAC a élaboré quatre trousse d'outils à l'intention des membres des communautés, des individus et des organisations. Ces trousse peuvent servir à sensibiliser à la violence envers les femmes et les filles autochtones, à expliquer la signification de l'initiative Sœurs par l'esprit et à donner une orientation et une aide particulière à ceux qui ont perdu des membres de leurs familles à la violence. Voici la description de chacune de ces trousse.

Trousse d'outils de sensibilisation

L'AFAC était d'avis qu'il est important d'expliquer la signification de l'initiative Sœurs par l'esprit et de sensibiliser les collectivités, autochtones et non autochtones, à la tragédie des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées.

Cette trousse présente de l'information de base sur l'initiative Sœurs par l'esprit en répondant à trois questions :

- Qu'est-ce que Sœurs par l'esprit?
- Pourquoi l'initiative Sœurs par l'esprit est-elle nécessaire?
- Comment puis-je participer au mouvement de sensibilisation à l'initiative Sœurs par l'esprit?

La trousse propose des idées, des suggestions et des trucs pratiques à l'intention des personnes et des organisations qui veulent participer au mouvement de sensibilisation à la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Elle est utilisée partout au Canada en tant qu'outil de sensibilisation et de campagne contre la violence.

Trousse d'outils pour résoudre le mystère des relations avec les médias

Des membres de familles de femmes disparues ou assassinées ont à l'AFAC qu'ils se sentaient souvent victimisés à nouveau par les médias quand ils étaient interviewés par des reporters. On nous a parlé d'occasions où des reporters ont manqué de délicatesse envers les membres des familles éprouvées. D'autres se sont sentis trahis quand leur chère disparue a été présentée de façon négative dans les médias. Certains nous ont dit qu'ils ne savaient pas exactement quels sont leurs droits lorsque les médias les approchent et qu'ils ne savaient pas comment réagir quand l'information qu'ils avaient communiquée était utilisée incorrectement ou de manière blessante.



Cette trousse donne des conseils aux familles sur la manière de traiter avec les représentants des médias. On y trouve des trucs et de l'information sur la couverture médiatique en général et des moyens particuliers de traiter avec les reporters ou d'autres membres du personnel des médias dans les interviews. Cette trousse comprend une annexe sur les moyens de protéger le souvenir et la réputation des êtres chers dans les médias pour donner un appui additionnel aux familles qui ont perdu un membre par la violence.

Trousse d'orientation dans le processus relatif aux personnes disparues

Des membres d'un grand nombre de familles qui collaborent avec l'AFAC ont indiqué qu'ils éprouvaient de la frustration lorsqu'ils tentaient d'obtenir l'aide des services policiers. Ils nous ont parlé des problèmes qu'ils avaient eus lorsqu'ils ont tenté de déposer un rapport de personne disparue et ils ont dit qu'ils se sentaient exclus ou qu'on négligeait de les informer du progrès de l'enquête ou de leur dire ce qui était fait pour retrouver leur chère disparue.

L'AFAC a porté ces préoccupations à l'attention des Services de police autochtones de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Avec leur aide, le personnel de l'AFAC a passé en revue le processus par lequel on signale la disparition d'une personne. Les familles peuvent utiliser cette trousse pour se renseigner sur leurs droits, suivre à la trace la réponse des services policiers et s'informer au sujet des mesures prises pendant le déroulement du processus. Nous sommes particulièrement fières du fait que ce document a reçu l'aval de la GRC et qu'en plus d'être une ressource pour les familles, il est devenu un outil de formation pour les services policiers.

Trousse d'outils sur les mesures de sécurité à l'intention des femmes autochtones

Les familles ont indiqué qu'elles avaient besoin d'une ressource traitant de la prévention de la violence. Elles ont demandé un outil polyvalent, facile à lire et à comprendre, d'accès facile pour les jeunes et qu'elles pourraient faire connaître aussi aux autres membres des communautés, particulièrement les jeunes femmes.

Le personnel de Sœurs par l'esprit a collaboré avec le Conseil des jeunes de l'AFAC pour choisir les sujets et les domaines clés sur lesquels serait concentrée la trousse. La contribution des filles et des jeunes femmes autochtones a



Que faire si une Personne Disparait ?



Mesures de sécurité pour les femmes autochtones

été une source précieuse d'information pour la préparation de cette ressource.

Cette trousse présente des trucs pour se protéger à la maison, au travail, en voyage et quand on fait appel aux services de santé aux services sociaux. Les mesures de sécurité y sont expliquées en termes simples. Le produit final est petit et compact et se glisse facilement dans un sac à main ou un cartable.



Sœurs par l'esprit – Résultats provisoires de la recherche

Parallèlement à l'utilisation d'une approche d'action participative de la recherche, les activités de recherche de Sœurs par l'esprit sont guidées par les visions autochtones du monde et des lignes directrices éthiques. Dans l'optique d'un processus de recherche pour le changement, cet ouvrage a été conçu pour exposer les causes profondes, les circonstances et les tendances liées à la violence envers les femmes et les filles autochtones. L'approche de méthodes mixtes utilisée dans cette recherche repose sur divers processus de collecte de données. Les entrevues réalisées avec des membres des familles de femmes et de filles autochtones constituent le récit le plus détaillé des expériences de vie et des circonstances personnelles des femmes et des filles atteintes par la violence.

Dans bien des cas, il n'est pas possible de réaliser des entrevues avec les familles. L'AFAC compte aussi sur une diversité de sources d'information secondaires pour obtenir des données, notamment :

- des articles de journaux et de revues et autres sources de nouvelles;
- les sites Web de la GRC et des forces policières provinciales et municipales;
- des transcriptions de procès et des décisions judiciaires rapportées.

L'information qu'on peut tirer de certaines de ces sources est parfois limitée. C'est pourquoi l'information précise à laquelle on a accès varie souvent d'une personne à l'autre.

Analyse des données

L'AFAC a créé une base de données pour consigner l'information relative à chaque cas. Cette information est organisée en fonction de quatre thèmes :

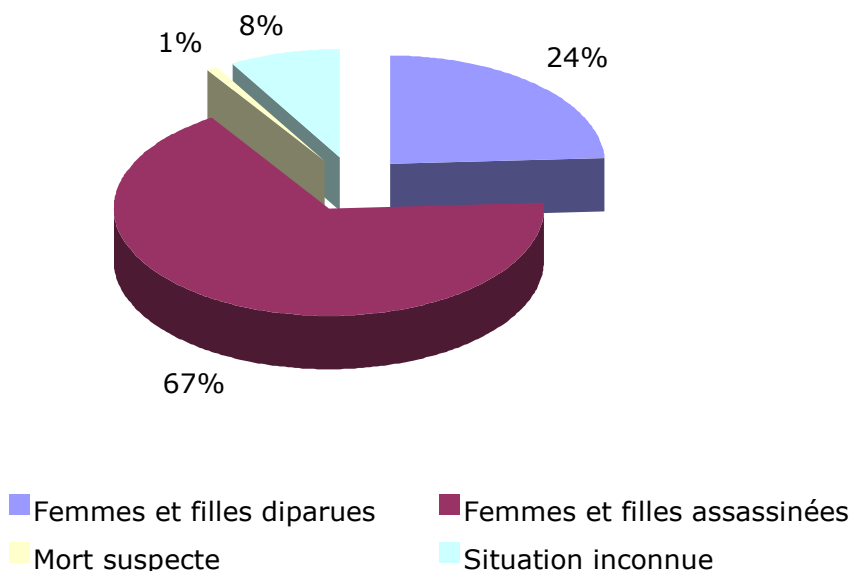
1. données démographiques;
2. information sur l'expérience de vie;
3. information sur des incidents;
4. information sur des suspects et sur des procès (le cas échéant).



Nombre de femmes et de filles disparues et assassinées

Au 31 mars 2009, 520 cas de femmes et de filles autochtones disparues ou assassinées avaient été entrés dans la base de données de l'AFAC.¹ Sur ces 520 femmes et filles, 126 (24 %) sont identifiées comme ayant été portées disparues et 347 (67 %) comme étant décédées par homicide ou par suite de négligence.² La nature de 43 cas n'a pas encore été confirmée et il y a 4 cas de mort suspecte.³ L'équipe de recherche de l'AFAC fait périodiquement la mise à jour de cette information. Lorsqu'un changement se produit dans un cas, la base de données est modifiée en conséquence. La figure qui suit présente un résumé de ces résultats.

Figure 1 : Nature du cas (N=520)⁴



Âge

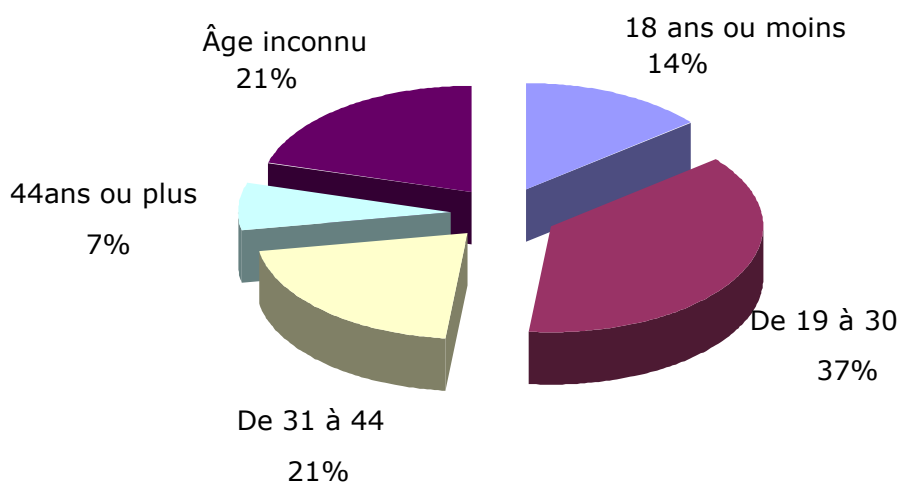
Les données démographiques sont consignées pour chaque femme ou fille dans toute la mesure du possible. Dans 80 % des cas, l'AFAC a pu déterminer l'âge de la femme ou de la fille en question.

La figure 2 illustre le pourcentage de femmes et de filles qui font partie de chacune des catégories d'âge suivantes.

- 18 ans ou moins;
- de 19 à 30 ans;
- de 31 à 44 ans;
- de 45 ans ou plus;
- âge inconnu.

Ces groupes d'âge ont été définis de manière à correspondre aux critères utilisés par les gouvernements pour établir l'âge de la majorité ou l'admissibilité à des programmes et services.⁵

Figure 2 : Âge des femmes et des filles (N=520)



Le pourcentage de cas de filles et de jeunes femmes est frappant. Un peu plus de la moitié (52 %) des femmes et des filles qui sont représentées dans la base de données sont des jeunes de moins de 30 ans. De ce groupe, 14 % avaient 18 ans ou moins au moment de l'incident.

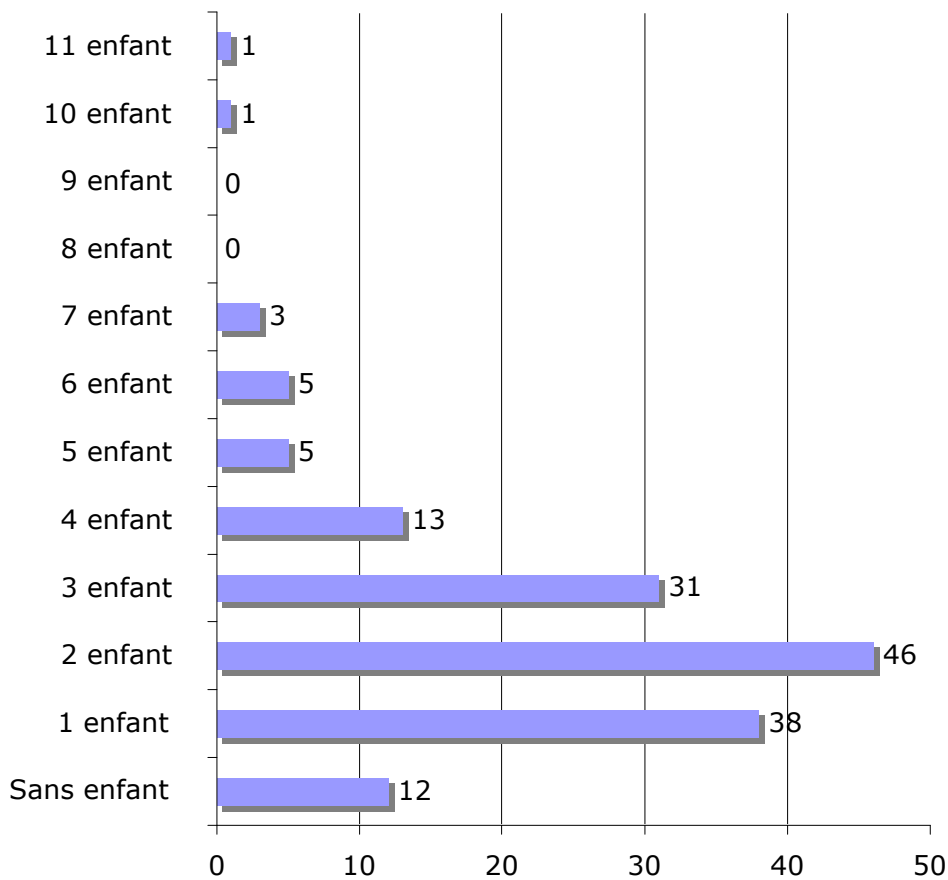
Nation

L'information présentée dans cette publication fait référence en général aux « femmes et filles autochtones », mais il est important de se souvenir que le terme « autochtone » fait référence, au Canada, à trois groupes indigènes distincts. L'AFAC reconnaît la différence entre les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuits, et précise autant que possible l'identité autochtone de chaque femme ou fille concernée. En mars 2009, il avait été déterminé que 111 (21 %) des femmes et filles autochtones dont il est question ici étaient citoyennes des Premières Nations, 2 % Métisses et 2 % Inuites. En tout, on sait que 63 % (325) cas sont ceux de femmes et de filles autochtones sans pouvoir préciser si elles sont membres de Premières Nations, Métisses ou Inuites.

Taille de la famille

L'AFAC consigne aussi de l'information sur le nombre d'enfants qu'une femme a dans sa famille. Ce type d'information n'étant pas bien rapporté dans les sources secondaires comme les reportages des médias, la taille de la famille n'est connue que dans une minorité de cas. Sur les 520 femmes et filles représentées dans la base de données, l'AFAC n'a de l'information sur la taille de la famille que pour 155 femmes, soit environ 30 % des cas. Sur le nombre de cas où cette information est connue, la majorité des femmes étaient mères. La figure suivante illustre la taille de la famille des femmes représentées dans la base de données lorsque cette information est connue.

Figure 3 : Nombre d'enfants (N=155)



Année au cours de laquelle l'incident a eu lieu

L'AFAC conserve de l'information sur le moment où chaque cas s'est produit. Dans les cas de meurtre recensés jusqu'ici, 1 % seulement ont eu lieu avant 1970, 5 % au cours des années 1970 et 14 % pendant les années 1980. Plus d'un quart (26 %) se sont produits pendant les années 1990 et plus de la moitié (55 %) de 2000 à maintenant.

Les statistiques révèlent une tendance similaire pour les cas de femmes et de filles disparues. Seulement 3 % des cas représentés dans la base de données ont eu lieu avant 1970. Un total de 7 % des cas se sont produits pendant les années 1970, 16 % au cours des années 1980 et 32 % pendant les années 1990. Un total de 43 % des cas de disparition de femmes et de filles ont eu lieu en 2000 et par la suite.

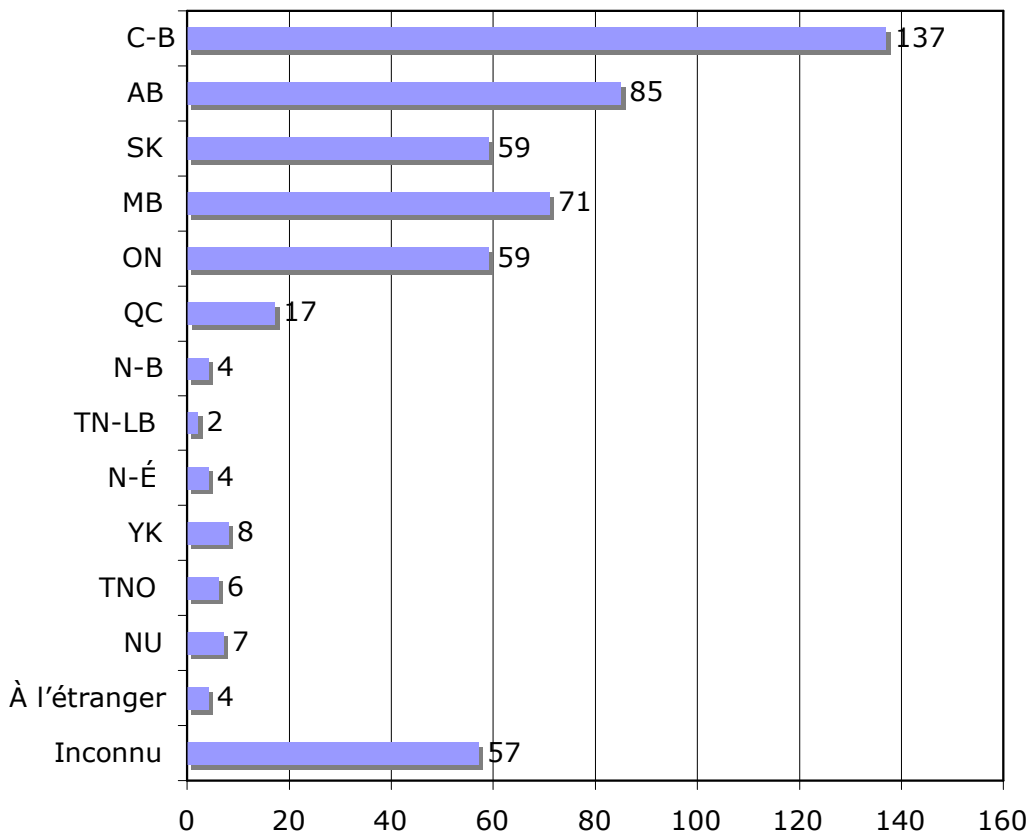
Il ne faut pas interpréter le nombre plus faible de cas remontant aux premières décennies comme une preuve que la violence envers les femmes et les filles autochtones était moins courante à cette époque. Pour plusieurs raisons, il est difficile d'obtenir de l'information sur les cas qui remontent à ces années. La discrimination envers les Autochtones et une plus grande tolérance à l'égard de la violence envers les femmes au cours des décennies précédentes peuvent avoir entraîné la signalisation de moins de cas. L'information tirée des médias pour ces années n'est souvent accessible que sous forme de documents papier, ce qui fait qu'ils sont difficiles d'accès et complique la recherche d'information. De plus, les souvenirs des témoins et des membres des familles qui ont de l'information sur ces cas peuvent s'effacer graduellement avec le temps ou se perdre par suite de la mort de ces personnes.

Province où a eu lieu l'incident

Dans la majorité des cas connus, les incidents se sont produits dans les provinces de l'Ouest canadien, la Colombie-Britannique étant celle où il y en a eu le plus (137, soit 26 %). Ce résultat est limité par la disponibilité d'information sur les cas d'incidents survenus dans le « Downtown Eastside » (quartier centre-est) de Vancouver et le long de la « route des larmes » (l'autoroute 16), concentrés autour de la ville de Prince George. À la différence de la Colombie-Britannique, très peu d'incidents sont signalés dans les provinces atlantiques. La figure ci-dessous illustre la répartition des cas entre les provinces et les territoires du Canada.



Figure 4 : Répartition géographique des incidents (N=520)



Classement des incidents

L'AFAC consigne de l'information sur la réponse de la police aux cas de meurtre, indiquant entre autres si l'affaire est classée. Dans le contexte de cette initiative de recherche, si un cas est « classé », cela indique que des accusations ont été portées contre quelqu'un ou que l'affaire a été réglée autrement. Lorsque le cas n'est pas classé, s'il reste « ouvert », cela signifie que des accusations n'ont pas encore été portées. Selon les données accumulées jusqu'à présent, 52 % des cas (179) ont été classés par mise en accusation ou par suicide. Chose inquiétante, 43 % des cas de meurtre (150) restent ouverts, c'est-à-dire que personne n'est accusé en rapport avec l'incident. L'AFAC continue de s'efforcer de confirmer la classification des autres cas de meurtre, qui représentent 5 % (18) de ceux que renferme la base de données.

Conclusion

L'AFAC poursuit la recherche dans les sources primaires et secondaires pour augmenter la quantité d'information disponible au sujet des 520 femmes et filles dont les noms figurent actuellement dans la base de données. Malheureusement, l'AFAC continue aussi d'y ajouter de nouveaux cas puisque d'autres femmes et filles autochtones disparaissent ou que la vie leur est enlevée. Pour ces raisons, l'AFAC prévoit que les résultats de sa recherche continueront de changer avec l'émergence de nouvelles données, la modification des données relatives aux cas déjà consignés et l'ajout de nouveaux cas.

Notes

¹ Trois valeurs sont associées à la variable « état du cas » : disparue, assassinée ou mort suspecte. Notons que dans le contexte de cette initiative de recherche, le terme « meurtre » est utilisé pour faire référence aux décès résultant d'un homicide ou de la négligence.

² Par exemple, la mort d'une femme peut avoir été causée par la négligence d'une autre personne plutôt que par un acte de violence directe.

³ Par exemple, la police a déterminé que la mort était attribuable à l'exposition à des conditions adverses tandis que la famille croit qu'une autre personne est responsable de la mort.

⁴ « N » fait référence au nombre total de personnes ou de cas qui font partie du groupe.

⁵ L'âge de la majorité est fixé à 19 ans dans sept provinces et territoires du Canada. Le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces utilisent l'âge maximal de 30 ans pour définir l'admissibilité aux programmes destinés aux « jeunes », tandis que l'âge minimal de 45 ans s'applique aux « travailleurs âgés ».



Sœurs par l'esprit – Tendances et répercussions, version provisoire

Nous avons analysé les résultats provisoires de la recherche indiqués ci-dessus dans le contexte des récits de vie et d'autres sources de données. Ces travaux ont permis à l'AFAC de reconnaître des tendances liées aux incidents de violence envers les femmes et les filles autochtones qui mènent à leur disparition ou leur mort. Les résultats provisoires nous aident à répondre aux questions de recherche qui guident notre travail. Ils nous permettent aussi de tirer des conclusions que nous rapporterons à notre analyse des options en matière de politiques et de recommandations dans le but d'accroître la sécurité et le bien-être des femmes et des filles autochtones.

Comme nous l'avons décrit dans la section de ce rapport portant sur le cadre de recherche, la première question de recherche est la suivante : « Quelles sont les circonstances et les causes profondes qui mènent à des incidents de violence racialisée et sexualisée contre les femmes autochtones au Canada? » Pour répondre à cette question, l'AFAC considère les expériences personnelles et les récits de vie des femmes et des filles qui ont disparu ou qui ont été assassinées, ainsi que la documentation concernant la violence envers les femmes autochtones et toute autre source pertinente (comme les données statistiques).

L'AFAC a clairement démontré que le nombre de femmes et de filles autochtones disparues et victimes de meurtre au Canada est extrêmement élevé, le nombre de cas recensés jusqu'ici s'élevant à plus de 500. Le pourcentage de femmes disparues représentées dans notre base de données est demeuré constant au cours des dernières années à environ 25 % du nombre total de cas, malgré les mises à jour périodiques apportées à la base de données, ce qui suggère une tendance de disparitions continues. Pour chaque cas de femme retrouvée vivante et dont le nom est retiré de la base de données (ou qui a été trouvée morte et dont le cas est recodé comme meurtre), le nom d'une autre femme ou fille disparue est ajouté. Les récits de vie assemblés pour des femmes et filles spécifiques appuient cette tendance. Une proportion élevée des récits qui nous ont été confiés ont trait à des femmes et des filles qui sont disparues ou qui l'étaient avant qu'on les ait retrouvées mortes. À cause du manque d'information fiable sur le nombre de femmes et de filles qui sont disparues au cours des décennies précédentes, nous ne pouvons pas encore conclure qu'il y a plus ou moins de disparitions maintenant que par le passé. Il est remarquable, toutefois, qu'autant de cas se



soient produits au cours des neuf dernières années, soit depuis 2000, ce qui démontre la gravité continue et l'urgence de ce problème.

En outre, l'AFAC a constaté que la violence en question frappe les femmes de trente ans et moins de manière disproportionnée. La base de données et les récits de vie indiquent qu'il s'agit de jeunes femmes dans la majorité des cas. Cette constatation indique qu'il faut tenir compte des besoins des jeunes femmes et des filles autochtones dans la conception de mesures visant à augmenter leur sécurité. Elle nous rappelle que les jeunes femmes sont actives dans leurs communautés et qu'elles peuvent avoir des taux de mobilité élevés puisqu'elles voyagent ou déménagent pour faire des études, pour prendre un emploi à temps partiel ou à plein temps et pour assister à des événements à caractère social ou culturel. Souvent, les jeunes femmes en sont encore à développer leurs réseaux familial et social ou en lien avec l'éducation et l'emploi et elles sont en voie de s'établir en tant qu'adultes dans leurs communautés et leurs familles. Étant donné qu'elles ont une expérience de travail limitée ou qu'elles font des études, les jeunes femmes sont souvent dépourvues de ressources financières importantes; il est donc plus probable qu'elles utilisent les transports publics ou qu'elles aient recours à d'autres moyens de transport, comme la marche ou l'auto-stop. À cause d'un manque de ressources, il peut également leur être plus difficile de trouver un logement sécuritaire et il se peut qu'elles partagent un logement ou qu'elles déménagent souvent en conséquence. Ces difficultés ne sont que plus grandes si elles ont aussi des d'enfants qui vivent avec elles, comme nous le mentionnons plus loin.

Dans les cas où nous avons accès à des renseignements sur la taille de la famille, nous avons constaté que la majorité des femmes étaient mères. Les récits de vie appuient cette constatation puisque la plupart de ces femmes avaient aussi des enfants. La présence d'enfants est une tendance importante qu'il faut prendre en considération dans la formulation d'options en matière de politiques et de recommandations. C'est une indication qu'il faut en tenir compte dans les stratégies et les mesures relatives à la violence et dans les mesures de soutien et services à l'intention des victimes de violence et de leurs familles. Il faut adopter des mesures actives pour que les mères autochtones aient davantage accès à des logements sécuritaires et appropriés, à prix abordable, pour répondre à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs enfants, promouvoir la bonne santé et encourager les activités de développement liées à l'éducation et à la santé. Les difficultés liées au revenu, au logement et à la santé des mères et de leurs enfants sont indiquées dans la base de données et dans les récits de vie communiqués à l'AFAC.



Le besoin urgent de soutenir la sécurité et le bien-être des nouveaux-nés et des enfants est lié à ce qui précède. Nous avons de plus en plus conscience des liens qui existent entre les questions de bien-être des enfants et la disparition ou le meurtre des femmes et des filles autochtones. Ces difficultés prennent différentes formes : certaines de ces femmes et de ces filles ont été témoins de violence dans leur enfance, tandis que d'autres ont subi elles-mêmes des abus et des incidents de violence. Certaines familles ont eu des démêlés avec les agences de protection de l'enfance à cause de problèmes liés à la pauvreté et au manque de ressources, de soutien et de services. De plus, il est fréquent que des membres des familles qui participent aux soins des enfants ou à leur éducation ne soient pas soutenus dans la même mesure que les parents par les services sociaux ou les programmes de bien-être des enfants, malgré le fait qu'ils agissent au même titre que les parents. Encore une fois, l'information qui nous a été confiée dans ces récits de vie et qu'on trouve dans des sources secondaires indique l'importance de ces questions pour les femmes et les enfants autochtones.

Enfin, l'AFAC a constaté qu'une forte proportion des cas se situent dans l'Ouest canadien. Cette situation fait écho à la répartition des populations autochtones au Canada, mais elle suggère aussi qu'il faut tenir compte des différences régionales dans les mesures et les stratégies visant à accroître la sécurité des femmes et des filles autochtones. Les différences régionales particulières à chaque province constituent un facteur à considérer, notamment la diversité des dispositions des lois sur la famille en ce qui concerne les pensions alimentaires pour enfants, la répartition des biens matrimoniaux après le divorce, les ordonnances restrictives et la garde d'enfants à charge. L'accessibilité à des mesures de soutien, comme l'aide juridique et les cliniques juridiques, la nature et la prestation de services aux victimes et si les services de maintien de l'ordre sont assurés par des forces policières locales ou nationales dans chaque région sont autant d'autres facteurs à considérer. Les caractéristiques ou la qualité de chacun de ces facteurs peut contribuer à la probabilité qu'une femme ou une fille en particulier soit exposée à une situation de violence, ce qui indique qu'il faut également en tenir compte dans la formulation et l'évaluation des options en matière de politiques.

Ce qui précède nous mène à la deuxième question de recherche qui guide notre travail, c'est-à-dire : « Comment le système judiciaire a-t-il répondu aux rapports de disparition déposés par les familles et les communautés de femmes autochtones disparues et assassinées au Canada? Quels sont les problèmes, les difficultés, les lacunes? » Nous constatons que la majorité des familles signalent des difficultés



et des problèmes multiples concernant la manière dont le système de justice répond à la disparition ou au meurtre de leurs êtres chers. L'AFAC a entendu dire que les familles se butent à un manque de réaction et un manque de respect, qu'on leur donne de l'information confuse ou incorrecte, que les politiques et les protocoles ne sont pas observés et, par-dessus tout, que le personnel des services policiers ne tient pas compte des informations que leur communiquent les familles. Un petit nombre de familles ont indiqué qu'elles avaient eu des interactions positives avec les services policiers, mais celles-ci faisaient ressortir les failles dans la majorité des autres cas. Les familles ont formulé des suggestions directes et précises en vue d'améliorer les services policiers et signalé des améliorations qui devraient être apportées aux services et aux mesures de soutien aux victimes. Nous avons reporté ces propositions dans les politiques et les recommandations relatives à l'accès à la justice qu'on trouvera plus loin dans ce rapport.

Les deux dernières questions de recherche qui guident ce travail ont trait à des mesures qui pourraient avoir des répercussions positives sur la vie des femmes et des filles autochtones. La troisième question de recherche est la suivante : « Quels changements faut-il apporter pour améliorer la sécurité et le bien-être des femmes autochtones au Canada, particulièrement en ce qui concerne cette question? » Et la dernière est ainsi formulée : « Comment les changements nécessaires peuvent-ils être apportés afin de réduire ou de prévenir les incidents de violence racialisée et sexualisée envers les femmes autochtones, particulièrement ceux qui entraînent la disparition ou la mort? ».

Ces deux questions guident notre analyse tandis que nous passons de l'examen des résultats et des tendances à l'élaboration et l'évaluation des options en matière de politiques et la formulation de recommandations précises pour faire avancer ces choix stratégiques. En tenant compte des résultats et des tendances exposés ici, l'AFAC a défini quatre secteurs de politiques prioritaires et deux nouveaux secteurs de politiques qui se dessinent. Ce sont :

- la réduction de la violence;
- la réduction de la pauvreté;
- l'amélioration de l'accès au logement;
- l'amélioration de l'accès à la justice;
- la protection et le bien-être des enfants;
- le rôle de la famille élargie qui influe sur les perceptions de la sécurité.

Ces options en matière de politiques et ces recommandations sont présentées dans la section suivante du rapport.



Recommandations de Sœurs par l'esprit pour l'élaboration de politiques futures

Guidées par une perspective de droits de la personne, qui privilégie et intègre les valeurs éthiques et culturelles autochtones, nous avons déterminé quatre secteurs de politiques pour appuyer l'initiative Sœurs par l'esprit :

1. Réduction de la violence envers les femmes et les filles autochtones qui conduit à leur disparition ou à leur mort.
2. Réduction de la pauvreté dont les femmes et les filles autochtones font l'expérience pour qu'elles soient plus en sécurité.
3. Réduction du nombre de sans-abri et capacité plus grande pour les femmes autochtones d'accéder à des logements sécuritaire, à prix abordable, répondant à des critères minimaux de propreté et de réparation.
4. Accès amélioré à la justice pour les femmes et les filles autochtones et leurs familles

Armée d'éléments de preuve de plus en plus étoffés et des connaissances générées par notre recherche, l'AFAC est déterminée à réduire la marginalisation des femmes et des filles autochtones au Canada. Par l'entremise de politiques et de programmes ciblés, nous espérons que cette recherche dissipera les mythes et les stéréotypes qui entourent les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et qu'elle aura pour effet de sensibiliser la population aux niveaux local, régional, national et international pour prévenir d'autres actes de violence.

Voici des possibilités et des recommandations détaillées pour engager le changement.

Réduction de la violence envers les femmes et les filles autochtone qui conduit à leur disparition ou à leur mort.

Cette recherche a pour but de préciser le nombre de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées et de comprendre dans quelle mesure elles sont confrontées à la violence qui a causé la disparition ou la mort de tant d'entre elles. En effectuant cette recherche, l'initiative Sœurs par l'esprit vise aussi à sensibiliser les individus, les dirigeants des communautés, les gouvernements et les prestataires de services aux risques et à la réalité de la violence, pour qu'ils puissent la condamner publiquement et unir leurs efforts en vue de la réduire.



Il faut prendre des mesures immédiates pour s'attaquer aux causes premières de la violence, et pour répondre aux besoins des victimes après que la violence a eu lieu. Nous croyons que le manque de compréhension envers les femmes autochtones et leurs familles peut aggraver leur expérience de la violence. L'incapacité de répondre aux besoins de cette population vulnérable ne caractérise pas seulement les prestataires de services, les professionnels du système de justice et la société canadienne en général en font preuve aussi. Pour agir sur cette problématique, la société doit réduire son acceptation de la violence interpersonnelle, y compris la violence envers les femmes représentée dans les jeux vidéo, les vidéos musicales, les émissions de télévision, les films et les autres médias. La société dans son ensemble doit également reconnaître que les inégalités économiques et sociales qui existent entre les hommes et les femmes, de même que les inégalités entre les femmes autochtones et les hommes autochtones, se traduisent par un manque d'options pour les femmes et les filles autochtones qui subissent la violence.

Les mesures suivantes sont prévues dans les recommandations visant à réduire à court terme le niveau de violence auquel sont confrontées les femmes et les filles autochtones.

- Que tous les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux, municipaux, des Premières nations, des Inuits et des Métis) condamnent publiquement les taux élevés de violence envers les femmes autochtones, reconnaissent qu'ils doivent agir pour contrer cette situation et s'engagent à porter la question à l'attention de leurs dirigeants supérieurs pour en assurer le suivi et y répondre, notamment par la publication de leurs plans pour faire face à cette crise.
- Que des ressources soient affectées et des champions désignés aux niveaux supérieurs de tous les gouvernements et s'engagent à agir pour réduire la violence envers les femmes et les filles autochtones. Ces personnes doivent pouvoir disposer des ressources nécessaires pour assurer un leadership permanent au sein de leurs ministères et de leurs organismes respectifs afin d'apporter des changements positifs aux lois, aux politiques et aux procédures qui ont se répercutent sur les femmes et les filles autochtones.
- Que l'AFAC et tous les ordres de gouvernement collaborent à l'examen et au rapprochement des recommandations existantes issues de commissions, d'investigations et d'enquêtes relatives à la sécurité et au bien être des femmes autochtones de 1982 à ce jour, et que des ressources suffisantes soient attribuées à l'AFAC pour qu'elle puisse participer à titre de membre à part entière à l'élaboration d'un plan de travail en vue de repérer les



recommandations qui sont restées sans suite et de déterminer des priorités d'intervention.

- Que l'AFAC et les gouvernements établissent conjointement des critères pour évaluer le progrès accompli, y compris des repères et des jalons concernant les dépenses, la dotation en personnel et la prestation de services pour les rapports trimestriels des gouvernements à l'AFAC sur les mesures particulières prises par chaque ministère et organisme afin de combler les lacunes et d'améliorer la sécurité des femmes et des filles autochtones relativement à la violence à laquelle elles sont exposées.
- Que l'AFAC, les gouvernements et la police collaborent à l'élaboration de politiques et de procédures pour tenir compte des questions liées à la prostitution, au trafic et à l'exploitation sexuelle des enfants en se concentrant sur les agresseurs, en prévenant l'abus et en veillant à ce que les victimes ne soient pas pénalisées ni criminalisées et à ce que leur autonomie personnelle n'en soit pas réduite.

Réduction de la pauvreté dont les femmes et les filles autochtones font l'expérience pour qu'elles soient plus en sécurité.

Le risque accru de violence est souvent lié à un niveau de revenu faible et des mesures de stress socioéconomique. Complicé par un mélange de facteurs comme la colonisation, le traumatisme historique et les sévices infligés aux peuples autochtones, ce stress place les femmes autochtones dans une position particulièrement vulnérable. Améliorer le bien-être économique et social des femmes et des filles autochtones aura pour effet d'augmenter leur sécurité. Il faut que les programmes d'aide au revenu, y compris les allocations aux étudiants, prennent en charge les frais réels liés à l'hébergement et aux autres besoins essentiels. Un accès amélioré à des programmes de sensibilisation et de formation adaptés sur le plan culturel aidera les femmes autochtones à prendre soin d'elles-mêmes et de leurs enfants. Il faut, en particulier, réviser les critères d'admissibilité et le financement de ces programmes, les programmes d'alternance travail-études et les programmes d'expérience de travail pour éliminer les obstacles comme les limites d'âge, minimal ou maximal, et l'admissibilité à l'assurance-emploi. Il faut de l'aide pour les femmes qui ont besoin d'un soutien additionnel pour surmonter des barrières multiples, comme toutes les mesures de soutien dont les femmes ont besoin pour participer à l'économie, comme des services de garderie à toute heure, des micro-prêts et des plans de transport exhaustifs.

Les mesures suivantes sont prévues sont prévues dans les recommandations visant à réduire à court terme la pauvreté des femmes et des filles autochtones.



- Que les limites d'âge liées aux programmes de formation, d'éducation et de développement des compétences et au financement à ces fins soient éliminées.
- Que l'AFAC soit appuyée dans la recherche et l'évaluation, du point de vue des femmes autochtones, des mesures relatives au seuil de pauvreté et au panier de consommation qui sous-tendent les programmes de soutien du revenu afin de mieux comprendre les facteurs qui influent sur la pauvreté des femmes et des filles autochtones et d'évaluer l'efficacité des programmes de soutien du revenu.

Réduction du nombre de sans-abri et capacité plus grande pour les femmes autochtones d'accéder à des logements sécuritaire, à prix abordable, répondant à des critères minimaux de propreté et de réparation.

Les problèmes de logement peuvent être à la fois la cause et la conséquence de la pauvreté et de la violence et d'autres déterminants de la santé. Pour remédier à cette situation, les femmes autochtones doivent avoir accès à des logements appropriés, en bonne condition et à prix abordable, dans des milieux sécuritaires. Cette solution doit inclure des refuges capables de recevoir toutes les femmes, tous les enfants et les jeunes qui font appel à leurs services, y compris les femmes qui vivent en milieu rural, nordique ou dans des régions éloignées. La présence de services de refuge pour les femmes dans les communautés autochtones leur permettra de maintenir leurs liens avec leur famille, leur communauté et leur culture et aidera aussi les femmes à maintenir leur admissibilité aux programmes et aux services offerts aux Premières Nations par l'intermédiaire des réserves. Enfin, le soutien au logement, comme les refuges ou les ressources communautaires, doivent offrir des programmes et des soutiens adaptés sur le plan culturel pour les femmes qui sont confrontées à des obstacles multiples.

Les mesures suivantes sont prévues dans les recommandations visant à améliorer à court terme l'accès des femmes et des filles autochtones au logement et à réduire l'itinérance.

- Que les gouvernements collaborent avec l'AFAC à l'établissement de niveaux de financement appropriés pour les programmes et les services visant à répondre aux besoins des femmes et des filles autochtones sans abri, ces dispositions devant comprendre des mesures libres d'obstacles et la répartition géographique devant en correspondre aux tendances observées relativement au besoin. Des fonds additionnels pour établir des liens entre les jeunes et les programmes et services qui répondent



à leurs besoins personnels de revenu, de sécurité et de bien-être doivent être accessibles pour aider les jeunes à cesser de dépendre de formules de soutien à l'hébergement.

- Que les gouvernements, en collaboration avec l'AFAC, établissent un financement continu, adéquat et soutenu pour la prestation de services de logement et d'aide aux sans-abri suffisants pour les femmes et les filles autochtones, en veillant à ce que ces services et cette aide soient adaptés sur le plan culturel, que la répartition géographique en soit conforme aux tendances du besoin et comprenne des maisons d'hébergement d'urgence ainsi que des logements d'hébergement transitoire de deuxième et troisième stades.

Accès amélioré à la justice pour les femmes et les filles autochtones et leurs familles

Au sens le plus large, l'accès à la justice comprend la capacité pour les femmes et les filles autochtones de bénéficier de normes fondamentales en matière de droits de la personne. Il faut déterminer les lois, les programmes, les politiques et les services qui sont discriminatoires et en éliminer l'élément de discrimination. Les femmes et les filles autochtones doivent être protégées au maximum par le système de justice lorsqu'elles sont confrontées à la violence. Il faut mettre l'accent sur la formation des policiers en ce qui concerne les questions autochtones et les préoccupations des Autochtones et établir des protocoles communs pour garantir que les femmes qui demandent de l'aide à titre individuel et aux familles qui signalent la disparition d'un être cher bénéficient d'une aide réceptive et constante.

Un accès amélioré à la justice signifie également que les familles qui ont perdu l'un ou l'une des leurs peuvent obtenir du soutien et des services. Des enquêtes devraient être menées sans tarder et des protocoles devraient permettre qu'elles se poursuivent sur de longues périodes au besoin. Les communications entre les services de police et les membres des familles doivent avoir lieu en temps opportun, être respectueuses et répondre aux besoins des familles pour ce qui est du moment où elles ont lieu, de leur fréquence et de leur contenu. Il faut également que les membres des familles obtiennent de l'aide pour prendre soin des enfants qui ont perdu leur mère et pour pouvoir gérer les biens et effets personnels de la femme disparue.

Les mesures suivantes sont prévues dans les recommandations visant à améliorer l'accès à la justice à court terme des femmes et des filles autochtones et de leurs familles.



- Qu'une formation approfondie obligatoire soit mise en œuvre pour toutes les nouvelles recrues et tout le personnel déjà en place de toutes les forces policières portant sur les questions autochtones ainsi que les préoccupations et l'histoire des Autochtones. Cette formation devrait être axée sur les véritables problèmes et leurs conséquences, devra tenir compte du manque de compréhension qui existe entre les agents et les Autochtones en raison de leurs différences culturelles et ne pas se limiter à des considérations politiques ou opérationnelles.
- Que les forces policières nouent des liens de collaboration avec l'AFAC pour établir à moyen terme le fondement d'une collaboration ultérieure afin d'élaborer des protocoles d'échange d'information.
- Que les gouvernements et la police collaborent avec l'AFAC à l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus pour que la police informe l'AFAC des protocoles ou processus actuellement en usage dans les différents secteurs qui relèvent de leur compétence à l'échelle du Canada.
- Que les gouvernements collaborent avec l'AFAC et les autres organismes nationaux à l'élaboration d'un processus d'élargissement du Principe de Jordan afin d'y inclure toutes les conflits de compétences qui ont des répercussions sur les Autochtones.
- Que les gouvernements collaborent avec l'AFAC pour élaborer des approches axées sur les besoins des familles des femmes disparues ou assassinées.
- Que les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux) collaborent avec l'AFAC pour réaliser une analyse du contexte dans lequel s'inscrivent les programmes de services aux victimes afin de déterminer ce qui est offert, le niveau d'utilisation de ces services, les lacunes qu'ils comportent et l'efficacité globale avec laquelle ils répondent aux besoins des individus.
- Que les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux) collaborent avec l'AFAC pour réaliser une analyse du contexte dans lequel s'inscrivent les systèmes de protection des enfants en ce qui concerne l'utilisation de valeurs, de croyances et de pratiques adaptées sur le plan culturel liées à l'éducation des enfants et de valeurs eurocentriques enracinées dans les politiques et les pratiques actuelles en matière de protection de l'enfance, y compris l'examen des définitions actuelles de la négligence et des concepts connexes, et de communiquer cette information à l'AFAC.
- Que les gouvernements fournissent des ressources et des fonds nécessaires à l'élimination de l'inégalité qui existe actuellement entre le financement des systèmes de protection des enfants à l'intention des Premières Nations et celui des systèmes conçus pour la population non autochtone.



- Que les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux) augmentent les fonds consacrés aux mesures de soutien liées au bien-être des enfants, au soutien à domicile pour le soin des enfants et à la négligence liée à la pauvreté, entre autres, afin d'aider les familles autochtones à satisfaire leurs besoins de la manière la moins intrusive possible pour la famille, en garantissant l'équité entre les systèmes destinés aux Premières nations et ceux qui sont conçus pour la population non autochtone.
- Que les gouvernements collaborent avec l'AFAC pour réaliser une évaluation des besoins afin de déterminer les soutiens et les services dont les enfants et les jeunes autochtones qui ont subi des torts ont besoin parce qu'ils ont été mêlés à des gangs de rue, qu'ils ont été témoins d'abus ou de violence familiale ou qu'ils ont été victimes de trafic ou d'exploitation sexuelle.
- Que les gouvernements fassent appel à l'expertise de l'AFAC et d'autres groupes autochtones pour déterminer le nombre d'individus autochtones qui ont subi des répercussions négatives ou des traumatismes par suite de leur interaction avec le système de protection de l'enfance, et réalisent une évaluation des besoins afin de déterminer les problèmes et les lacunes en ce qui concerne la satisfaction de ces besoins.
- Établir et financer des processus et des cheminements permettant aux individus d'avoir accès à des soutiens juridiques, des services d'accès aux tribunaux et des protocoles juridiques communautaires, y compris le financement de conseillers parajuridiques autochtones dans toutes les juridictions, ainsi qu'une aide juridique adéquate pour les Autochtones qui en ont besoin.
- Que les gouvernements et l'AFAC collaborent afin de déterminer les lacunes et les obstacles à la protection des femmes autochtones et à leur pleine jouissance des droits de la personne par l'examen des résultats en utilisant un modèle de bulletin scolaire, et d'évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre jusqu'à présent pour combler ces lacunes et éliminer ces obstacles.
- Que les gouvernements collaborent avec l'AFAC pour réaliser une analyse comparative entre les sexes adaptée sur le plan culturel des formules de financement et qu'ils en communiquent les résultats aux organismes autochtones.

Nouveaux secteurs de politiques

Avec la connaissance et la compréhension grandissantes des questions liées à la violence envers les femmes et les filles



autochtones, l'AFAC trouve de nouveaux débouchés pour poursuivre la recherche. Le rôle que jouent les connaissances dans la perception de la sécurité par les femmes et les filles autochtones est une question de politiques émergente. Il faut faire plus de recherche sur les critères qu'utilisent les femmes et les filles autochtones pour évaluer leur niveau de sécurité. Un petit nombre de cas de personnes qui ne se connaissaient un peu ou de vue seulement ont été signalés. Dans certains cas, la présence de ces « connaissances » peut avoir encouragé chez la femme ou la fille en question un sentiment de fausse sécurité. Préparer de nouvelles possibilités de sensibilisation en ce sens ou augmenter la participation des communautés à l'éducation des jeunes femmes et des jeunes filles en ce qui concerne le mal qui peut leur être fait pourrait contribuer à limiter les risques de violence ou d'exploitation.

Le bien-être des enfants est un autre nouveau secteur de politiques. Il faut plus de travaux sur le nombre d'auteurs de crimes qui ont été pris en charge par le système de protection de l'enfance pendant leur jeunesse et sur la capacité des agences de protection de l'enfance d'apporter une aide à long terme aux enfants de femmes autochtones disparues ou assassinées, y compris un soutien aux membres de la famille ou de la communauté qui assument la responsabilité de ces enfants.

Conclusion

Pendant que l'AFAC continue de repérer de nouvelles sources d'information et de données additionnelles, notre compréhension des causes premières, des tendances et des répercussions de la violence envers les femmes et les filles autochtones continuera aussi d'évoluer et d'augmenter. Nous prévoyons que nous allons reconnaître au cours de l'année qui vient de nouveaux secteurs de politiques qui se dessinent actuellement, tout en approfondissant notre compréhension de ceux qui ont été définis jusqu'ici.

L'AFAC est confrontée à des difficultés certaines dans la structuration de nos recommandations holistiques détaillées en matière de politiques à l'intention d'un « auditoire » gouvernemental. Les caractéristiques du cadre stratégique gouvernemental (organisation des activités par ministères, préférence pour les approches graduelles et limites entourant les calendriers et le financement) se répercutent sur la capacité d'assurer la mise en œuvre de solutions à ces problèmes. De plus, l'AFAC est confrontée à d'importantes difficultés puisque nous nous efforçons de régler des problèmes multiples, bien qu'ils soient interreliés, au moyen de ressources et de capacités limitées.



Cependant, l'AFAC insiste fortement sur les avantages de la collaboration avec tous les ordres de gouvernement, les autres organismes et organisations et les individus, afin de passer des recommandations de politiques à l'action directe. La capacité des gouvernements de s'attaquer à ces problèmes d'importance critique est bonifiée par les partenariats qu'ils forment avec l'AFAC et d'autres organismes autochtones qui ont des connaissances et une expertise étendues et une grande expérience de ces questions. Le choix entre les options de politiques qui permettront d'aborder ces questions le plus efficacement possible, ainsi que la détermination des approches qui seront adoptées relativement à l'évaluation et à la mesure des répercussions positives, sera également plus heureux s'il est fait en concertation, en tirant parti des forces et du savoir de chacun des intervenants qui participent à ce processus.



Remerciements

L'AFAC est redevable aux familles participantes qui ont perdu des êtres chers par suite de la violence épidémique à laquelle sont confrontées les femmes et les filles autochtones. Par le courage et la générosité qu'ils ont manifestés en racontant leur histoire et celle de leur fille, de leur mère ou de leur grand-mère, ils ont apporté une contribution inestimable. Leur vision, leur force et leur engagement permettent à l'AFAC d'accomplir l'important travail de l'initiative Sœurs par l'esprit.

L'AFAC remercie les aînés et les chefs spirituels qui ont soutenu les familles éprouvées, ainsi que toutes les autres personnes qui travaillent avec eux pour promouvoir la guérison et conserver l'espoir d'un avenir meilleur. L'AFAC remercie aussi les communautés des Premières Nations, les communautés inuites et les communautés métisses pour le soutien qu'elles apportent aux femmes et aux filles ainsi qu'à leurs familles.

L'AFAC remercie toutes les personnes qui travaillent pour réduire les torts causés à toutes les femmes et les filles autochtones, y compris les torts liés à la violence, à la pauvreté, à la situation de sans-abri et à la mauvaise santé. L'AFAC reconnaît aussi les contributions des communautés et des organismes communautaires et en remercie les membres comme les dirigeants pour leur aide indéfectible.

L'AFAC apprécie grandement le soutien de nombreux organismes et ministères partenaires qui aident l'AFAC et son personnel à faire le travail lié à l'initiative Sœurs par l'esprit.

Ensemble nous pouvons continuer d'offrir un soutien à ceux qui en ont le plus besoin, les membres des familles qui ont perdu une sœur, une fille, une mère ou une grand-mère.

Miigwetch, Nia:wen, Merci, Thank you.

